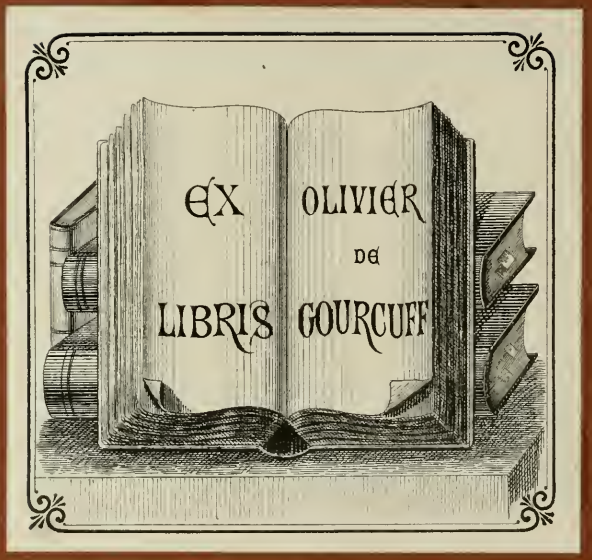
EX
LIBRIS
OLIVIER
DE
GOURCUFF

VOYAGE
EN ITALIE.

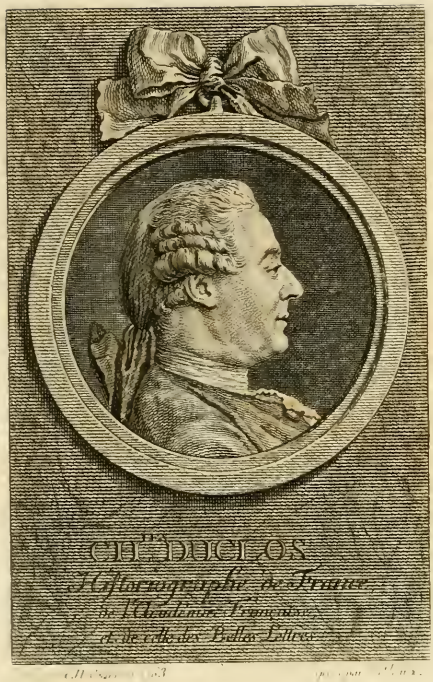
CH.LES DUCLOS
Historiographe de France
de l'Académie Française
et de celle des Belles Lettres

VOYAGE
EN ITALIE,
OU
CONSIDÉRATIONS
SUR L'ITALIE,

PAR CH. DUCLOS,

De l'Académie Française.

A PARIS,

Chez DES ESSARTS, Libraire, rue du Théâtre Français, N.° 9, au coin de la Place.

De l'Imprimerie de DELANCE, rue de la Harpe.

L'AN V.

1797.

VOYAGE
EN ITALIE,
OU
CONSIDÉRATIONS
SUR L'ITALIE.

Un désir assez général est celui de voir l'Italie, et sur tout cette Rome, jadis capitale de l'univers, qui, dans un autre genre, l'est encore d'une grande partie de l'Europe, et peut continuer de l'être, au moins pour quelque tems, si son gouvernement se réforme.

Pour peu qu'on ait eu d'éducation, on n'a, dans la jeunesse, entendu parler que des Grecs et des Romains; et nous continuons d'être encore plus familiarisés avec ceux-ci qu'avec les autres, par les relations politiques et journalières avec la cour de Rome : au lieu que la Grèce moderne est actuellement ensevelie dans la barbarie, et nous est absolument étrangère.

La plupart des jeunes gens connoissent plus les noms d'Alexandre, de César, de Scipion, d'Annibal, etc. que ceux des rois ou des grands hommes de leur patrie; et le peuple sait mieux

les noms des ministres subsistans, ou de leurs commis, que ceux des héros de l'antiquité. Il n'en est pas ainsi de Rome. Le plus bas peuple de la catholicité entend parler de Rome aussi souvent que les gens instruits. Rome et le S. Père occupent une place considérable dans son imagination. Cette dévotion, qui s'allie si communément à la superstition, au libertinage et aux mœurs basses et crapuleuses, produit la foule de pélerins, de gueux et de coquins dont l'Italie est inondée, et dont la capitale est toujours le centre de réunion. D'un autre côté, l'amour de l'antiquité et des arts, le désir de voir les lieux qu'ont habité les maîtres de l'univers, dont tout rappelle le souvenir dans Rome, y attirent une quantité de savans de toutes nations, d'artistes et de curieux opulens, très-utiles au pays, par l'argent qu'ils y laissent. On y voit donc à la fois un concours perpétuel d'hommes de mérite, et de la plus vile canaille.

J'avois toujours eu le désir, commun aux gens de lettres, de faire ce voyage, et je m'étois souvent trouvé dans les circonstances les plus favorables à mon dessein, sur tout pendant l'ambassade du duc de Nivernois à Rome; et celle de l'abbé, depuis cardinal de Bernis,

à Venise. J'étois particulièrement lié avec l'un et l'autre, mes confrères à l'académie ; et je connoissois tous les autres ministres de France en Italie. Des contrariétés d'affaires m'avoient toujours empêché d'effectuer mon projet. J'étois convenu depuis, avec le cardinal de Bernis, de l'accompagner au premier conclave ; mais Clément XIII, vivant plus que nous ne l'avions cru, et moi avançant en âge, sans être guéri de ma curiosité, je pris brusquement mon parti. A soixante ans passés, mais avec une santé d'athlète, que j'ai mise dans mon voyage à toutes sortes d'épreuves, je résolus de voir cette Italie si vantée par les voyageurs. J'ai su, par moi-même, ce qu'il y avoit à rabattre des relations faites par des gens déterminés à l'admiration avant que d'avoir vu, et qui ne veulent, sur rien, avoir perdu les frais de leur voyage. Il y a tant de livres sur les monumens et le matériel de Rome et de l'Italie, qu'on peut consulter, et auxquels je recourrai moi-même, quand je voudrai me rappeler ce que j'ai vu, que je me bornerai à quelques réflexions que je ne trouverois pas ailleurs. Je les ferai suivant les objets qui me les fourniront ; je ne les écris que pour moi et mes amis : peut-être ajouterai-je à mes notes, mon juge-

ment sur les différens voyages qui ont paru, et sur l'usage qu'on en peut faire.

Je partis donc de Paris le 16 novembre 1766, et pris la route de Lyon, n'ayant avec moi qu'un domestique fidelle, jeune et vigoureux, qui m'est attaché dès son enfance, et m'avoit déjà suivi dans plusieurs voyages. La saison, pour celui-ci, étoit assez mal choisie; mais j'avois tant ouï parler de la douceur du climat d'Italie, que je croyois aller au-devant du printems. Première erreur. Ce n'est pas absolument sur les degrés de la latitude qu'on doit juger ceux de froid et de chaud d'un pays. La nature du sol, la position des montagnes, et plusieurs causes externes influent tellement sur la température, que le froid est souvent plus vif et plus long en Piémont, dans le Milanez et dans la partie septentrionale de l'Italie, qu'en France. Les Alpes, si long-tems couvertes de neiges, et dont le sommet en conserve toujours, anticipent l'hiver, et retardent le printems. Il est vrai qu'après la fonte des neiges, les rayons du soleil, concentrés et réfléchis par les montagnes, produisent une chaleur excessive, ce qui, loin d'être un dédommagement, est encore un désavantage du pays.

Je trouvai, en arrivant à Châlons, le comte de Rochefort-Dailli, lieutenant des gardes-du-corps, et cousin de l'évêque, avec qui il comptoit passer quelques jours, et venir ensuite me rejoindre à Lyon ou à Marseille.

Je fis, à Châlons, une rencontre qui me fut très-agréable, celle du chevalier de Beauvau et de la marquise de Boufflers, sa sœur, qui alloient joindre, en Languedoc, le prince de Beauvau, leur frère, nommé pour tenir les états de cette province. Au lieu de continuer la route en différentes voitures, et pour être plus long-tems ensemble, nous nous embarquâmes sur la Saône, dans la diligence. A mon départ de Châlons, le comte de Rochefort m'envoya un panier de bouteilles du plus excellent vin de l'évêque, à qui nous donnâmes, le chevalier de Beauvau et moi, notre bénédiction.

Comme j'avois fait part au chevalier et à madame de Boufflers, de mon voyage en Italie, ils voulurent m'engager à le remettre au printems de l'année suivante, et à les accompagner aux états de Languedoc, m'offrant de me mener ensuite en Italie, où ils se proposoient d'aller voir la princesse de Craon, leur mère, qui vouloit se retirer à Florence, où on

lui avoit déjà préparé un palais. La proposition étoit séduisante ; mais entre la tenue des états et le voyage d'Italie, il auroit fallu retourner à Paris, et j'avois, indépendamment du désir de voyager, des raisons de m'éloigner. L'affaire contre M. de la Chalotais, aussi odieuse et aussi absurde que celle d'Urbain Grandier, étoit dans toute sa force. Je m'étois expliqué si souvent et si publiquement sur le brigandage des auteurs et des instrumens de cette persécution, que j'avois fort déplu à quelques ministres, et sur tout à un certain intrus dans l'administration, où il n'a porté que des talens de procureur, et un orgueil stupide, ne pouvant atteindre à la fierté. Sa sensibilité bourgeoise s'étoit trouvée blessée de quelques plaisanteries qu'il m'attribuoit, et dont il vouloit faire des crimes d'état. J'en eus des avis très-sûrs. Sachant ce qu'un tel ouvrier savoit faire, et qu'il n'étoit permis de parler ni de penser honnêtement, je suivis le conseil de m'absenter. Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur ce mystère d'iniquité qui exige un ouvrage exprès.

Madame de Boufflers et son frère, instruits de mes raisons, ne me presserent plus de changer de projet. Je leur proposai, à mon tour,

de venir voir Marseille et Toulon, et ils y consentirent. Mais en arrivant à Lyon, nous trouvâmes le prince de Beauvau qui, craignant que le voyage de Toulon n'arrêtât trop long-tems son frère et sa sœur, qui devoient faire les honneurs de sa maison à Montpellier, rompit notre partie. Le lendemain il me mena dîner chez M. de la Verpilière, prévôt des marchands, et de-là à la comédie, où nous avions demandé la partie de chasse de Henri IV, que je désirois d'autant plus de voir représenter, que j'en aime le sujet et l'auteur, et que la représentation ne s'en fait point à Paris, sans doute par de bonnes raisons; car on n'ose les dire. Je passai deux jours avec la sœur, les deux frères, et quelques évêques de Languedoc qui alloient aux états. Quand je vis que tous en prenoient la route, je pris celle d'Avignon par la diligence du Rhône. Arrivé le jeudi 27, dès neuf heures du matin, par un beau tems, quoique froid, je passai la journée à parcourir la ville et les dehors. Le jour suivant je pris une voiture bien fermée, pour me rendre à Marseille, où j'arrivai le 30 au matin. Le comte de Rochefort m'y joignit le jour même. Nous jouissions en décembre, de ce beau soleil de Provence, et de la température la plus

douce ; mais le sol de cette province n'est presque par-tout qu'un fonds pierreux ou de craie, et les tristes oliviers d'un verd noir, dont la campagne est couverte, n'offrent pas un paysage agréable. Nous nous promenions beaucoup, mon camarade de voyage et moi ; le soir nous allions à la comédie, et revenions souper à notre auberge, en très-nombreuse compagnie, comme nous y avions dîné, au milieu de gens dont nous ne connoissions aucun, ce qui nous amusoit assez. Nous fûmes bientôt connus, et nous l'étions trop du duc de Villars, gouverneur de Provence, et alors à Marseille, pour pouvoir nous dispenser de le voir. Nous y allâmes donc, et en fûmes reçus très-poliment. Dès qu'il nous apperçut, il sortit du cercle des officiers et des notables de la ville, pour venir au-devant de nous. Il nous invita à dîner, mais ayant ajouté que son repas ordinaire étoit le souper, nous le priâmes de ne point déranger son régime, et de nous excuser si nous n'acceptions pas le souper, attendu que, fatigués de nos courses du jour, nous nous retirions de très-bonne heure, et qu'il nous suffisoit de n'être pas venus dans son gouvernement sans lui rendre nos devoirs. Cela nous suffisoit si bien, que nous n'y retournâmes plus. Le ta-

bleau changeant de notre auberge, nous faisoit mieux connoître les Marseillois, que n'auroit fait l'hôtel du gouverneur, où nous n'aurions vu que des joueurs de lansquenet, compagnie aussi mauvaise qu'uniforme, et qu'on trouve dans tous les gouvernemens de nos provinces. On met de la dignité à tenir ces repaires, je n'y vois que de l'argent pour les valets, si même cela se borne à eux, et de la honte pour les maîtres.

Nous n'acceptâmes, à Marseille, qu'un dîner chez M. Guys, négociant distingué, et qui le seroit dans les lettres, s'il ne se bornoit pas à en faire son délassement. En me promenant sur le port, je vis un bâtiment prêt à mettre à la voile pour Civita-Vecchia, et l'on me dit qu'il portoit les meubles et équipages du Nonce Colonne, aujourd'hui cardinal Pamphile. En rentrant à mon auberge, je trouvai le secrétaire du cardinal qui venoit m'offrir de passer en Italie sur ce même bâtiment où je serois très-commodément. Il savoit que j'étois fort connu du cardinal, avec qui je m'étois souvent trouvé pendant sa nonciature à Paris chez M. le duc de Nivernois, son parent. La proposition me tenta, et je lui dis que, voulant aller passer quelques jours à Toulon, je

profiterois de ses offres à mon retour, s'il pouvoit jusques-là différer son départ. Il me le promit, et le comte de Rochefort et moi allâmes à Toulon voir l'intendant, M. Urson, qui ne voulut jamais nous laisser loger ailleurs que chez lui. Pendant notre séjour, M. de Bompar, commandant de la marine, nous invita à dîner, et sur ce que je lui dis de mon projet d'embarquement, il me conseilla de n'en rien faire. Si le roi, ajouta-t-il, m'ordonnoit dans cette saison d'aller à Rome, je m'y rendrois par terre. Le vent peut vous porter par tout ailleurs qu'à Civita-Vecchia, peut-être en Sardaigne ou en Corse, et vous y retenir long-tems. Le conseil d'un homme aussi fait à la mer que M. de Bompar me décida, et à mon retour à Marseille je remerciai l'abbé Porta de ses offres, et pris la route d'Antibes. Je vis, en passant par Fréjus, où je m'arrêtai assez pour parcourir la ville, et faire des questions sur le local et la société, que le cardinal de Fleury, qui en avoit été évêque, avoit grande raison de dire qu'aussitôt qu'il eût vu sa femme il en fut dégoûté; aussi ne vécut-il guère avec elle. Il y a mille paroisses de village qui l'emportent sur la cathédrale de Fréjus, ce qui fait du moins une présomption sur

la pauvreté d'un pays. L'abbé de Fleury, accoutumé au séjour de la cour, où il fut longtems aumônier du roi, regarda Fréjus comme un exil, quoiqu'il eût eu bien de la peine à l'obtenir. Mais ceci n'a rien de commun avec mon voyage, et j'en parle dans l'histoire du règne présent.

Je trouvai à Antibes, dans l'auberge où je descendis, le marquis de Barbantanne qui alloit, en qualité de ministre de France, résider à Florence; ses équipages étoient déjà embarqués dans une félouque sur laquelle il se disposoit à passer à Gênes. Les félouques s'éloignant peu de la côte, on n'est pas exposé, en cas de mauvais tems, à rester à la mer plus long-tems qu'on ne le veut; on peut toujours aborder et coucher à terre, au lieu que dans un bâtiment qui a pris le large, il faut obéir au vent. Mon dessein étant aussi de passer à Gênes, le marquis de Barbantanne m'auroit donné place dans sa félouque, s'il eût été possible de m'y arranger, mais elle étoit déjà si embarrassée d'équipages, qu'à peine pouvoit-il s'y placer lui et ses gens; encore étoit-il obligé de s'y renfermer dans la caisse de sa chaise. Je fis donc marché avec le patron d'une autre félouque, et M. de Barbantanne et moi con-

vîmmes que ne pouvant être dans la même, nous partirions du moins en même-tems, pour nous retrouver le soir ensemble au lieu où nous aborderions. Un ouragan, qui dura deux jours, nous ayant retenus à Antibes, nous en partîmes le lundi matin 15 décembre, par le plus beau tems; mais à peine avions-nous dépassé Nice, le vent devint si fort et si contraire, que tout ce que nous pûmes faire fut, à force de rames, de gagner Monaco. La félouque de M. de Barbantanne, apparemment trop chargée, resta bientôt en arrière, et nous ne nous rejoignîmes qu'à Gênes, où j'arrivai plusieurs jours avant lui. Le ciel étoit si pur, et l'aspect de la ville de Monaco, placée sur le plateau d'un rocher me parut si agréable, que j'y montai. Le commandant chez qui je fus conduit, me reconnut d'abord pour m'avoir vu à Paris en différentes maisons. C'étoit un chevalier de Saint-Louis. Je ne me le rappelois pas; mais je n'en témoignai rien, et répondis à ses politesses. Il voulut m'engager à passer la journée avec lui, m'offrant de me coucher au château. Sur ma réponse qu'il y avoit sur la félouque d'autres passagers qui ne seroient pas, non plus que le patron, disposés à s'arrêter, il m'offrit du moins de rester à dîner. Je

m'en excusai encore, parce que le vent commençoit à tomber, et qu'on ne tarderoit pas à reprendre la mer.

Je me contentai de voir avec lui le château et la place, d'où l'on découvre la plus grande étendue de la mer et des côtes. Après avoir fait à ce commandant les remercîmens que je lui devois, je redescendis au port, et nous partîmes. Le vent étant devenu favorable, nous voguâmes le reste du jour et toute la nuit. Nous arrêtâmes le matin à Noli, où nous déjeunâmes avec d'excellent poisson, et nous rembarquâmes tout de suite. Nous avions bien fait de profiter du vent de la nuit; car il changea, devint contraire, et si fort, que nous fûmes près de trois heures à doubler, à force de rames, la pointe d'un rocher, sans quoi nous aurions eu à dériver trop loin. Nous gagnâmes enfin Savone vers les deux heures après midi. Ne sachant si la mer seroit plus praticable le lendemain, et n'étant qu'à dix lieues de Gênes, j'arrêtai des mulets pour m'y rendre par la Corniche, laissant mon bagage dans la félouque, et n'emportant qu'un portemanteau. Ce qu'on appelle la Corniche est un chemin raboteux, haut et bas, n'ayant de largeur que pour un mulet et sa charge, taillé

sur le flanc de la montagne, de sorte qu'en y passant on a le rocher d'un côté et le précipice de l'autre, sans garde-fou. On n'y va qu'au pas de mulet, et on met environ six heures à faire les cinq lieues de Savone, par la montagne, au pied de laquelle est un lieu assez considérable et agréablement situé au bord de la mer, à cinq lieues de Gênes, où je me rendis en deux heures dans une calèche, par un chemin aussi uni qu'une allée de jardin.

Voulant connoître la nature des chemins de l'Italie, et les différentes manières d'y voyager, je me sus bon gré d'avoir fait l'essai de la Corniche, sans quoi je ne m'en serois pas fait une idée complète. Le passage du mont Cénis, dont les voyageurs parlent tant, est un chemin royal en comparaison de celui-là. Il seroit facile de l'élargir; il suffiroit de couper sur le flanc du rocher, et de déblayer du côté du précipice; on pourroit même faire un parapet des pierres qu'on arracheroit de la montagne, comme on l'a fait en Savoie, au lieu nommé les échelles, *Scalæ*. Des troupes auroient bientôt fait un tel ouvrage. Mais les Génois ne veulent pas rendre si aisés, par terre, les accès de leur capitale. Les difficultés de la Corniche n'ont pas empêché l'armée de dom Philippe d'y passer.

Je n'avois pris, en partant, aucune lettre de recommandation, attendu que je connoissois les ministres que nous avions en Italie, et qu'ils étoient suffisans pour me présenter dans les principales maisons où j'aurois envie d'aller; et plusieurs m'auroient même logé, si je n'avois toujours préféré, en voyage, la liberté de l'auberge ou de la chambre garnie.

Le lendemain de mon arrivée à Gênes, le 17 décembre, j'allai voir M. Boyer de Fons-Colombe, notre ministre auprès de la république. J'en fus reçus avec toutes sortes de marques d'amitié. J'y dinai, et il vouloit que je lui promisse de passer avec lui tout le tems de mon séjour à Gênes; je le vis en effet assez assidument, et à l'exception de mes courses dans la ville pour voir ce qu'il y a de curieux, je partageois mon tems entre lui et le marquis de Lomellini, qui, heureusement, étoit sorti du Dogat, sans quoi je n'aurois pu le voir qu'avec toutes les formes de l'étiquette. Nous avions beaucoup vécu ensemble à Paris, lorsqu'il y étoit envoyé de la république. Nous nous revîmes avec cette joie que ressentent deux compatriotes qui se retrouvent en pays étranger. Il n'y avoit pourtant alors que moi qui le fusse. C'est que Paris devient la

patrie universelle de tous ceux, de quelque pays qu'ils soient, qui y vivent en bonne compagnie. Le souvenir qu'on en garde ailleurs nuit souvent au plaisir qu'on auroit de vivre chez soi, si l'on n'en étoit pas sorti. La campagne seule, quand on est assez heureux pour en prendre le goût, dédommage de notre grande capitale. Paris, ou le village, pourroit être le vœu de bien des gens raisonnables.

Le marquis de Lomellini est un des hommes en qui j'ai trouvé le plus d'esprit, de belles-lettres, de science, de philosophie, de vivacité et d'agrément dans la conversation. Il n'y a point d'académie en Europe dont il ne fût un des membres les plus distingués. Il connoît parfaitement les vrais intérêts de sa république, et le grand art de se prêter aux circonstances. Si ses conseils eussent prévalu dans l'affaire de Corse, Gênes s'en seroit mieux trouvé et nous aussi. Mais les hommes supérieurs ont souvent le malheur d'avoir pour confrères, dans quelques compagnies que ce soit, des sots et des jaloux, égaux de rang et de crédit, et opposés à toutes les vues qu'ils seroient incapables d'avoir.

Parmi les curiosités de Gênes, j'en remarque une assez plaisante; c'est le mot de *Libertas*.

tas, fastueusement écrit sur les édifices publics, et même sur la prison, et que le peuple lit avec complaisance. C'est à-peu-près tout ce qu'il connoît de la liberté, quoiqu'il l'ait seul rendue à ses maîtres.

J'avois fort connu à Paris madame Brignolli, mère de la princesse de Monaco. C'étoit alors une des plus belles femmes, de l'air le plus noble et d'un caractère si aimable, que plusieurs femmes lui pardonnoient sa beauté. Je voulois la voir avant de quitter Gênes: mais j'appris qu'elle étoit retirée dans une terre où elle ne recevoit que sa famille. Dès que sa beauté avoit commencé à se passer, les vapeurs l'avoient saisie, et la mélancolie y succédoit. C'est une de ces infortunées qui ne savent ni vieillir, ni remplacer la jeunesse, quoiqu'elle eût plus de moyens que d'autres d'avoir des amis, qui valent bien des adorateurs.

En parlant de nos amis communs, M. de Lomellini me dit qu'il avoit écrit à M. d'Alembert sur son ouvrage au sujet de l'expulsion des jésuites de France : *Vous avez oublié la loi de Solon contre les impartiaux*. Le marquis de Lomellini n'est pas ami des jésuites; et quelque attention qu'on ait à cacher son éloi-

gnement pour eux, ils ne s'y trompent jamais : ce sont les rats qui sentent un chat de très-loin, avec cette différence que les rats jésuites n'oublient rien pour étrangler le chat, et y réussissent souvent. M. de la Chalotais en est un cruel exemple. M. de Lomellini a donc le plus grand intérêt à la destruction des jésuites ; ce qui ne peut arriver à Gênes que par leur extinction à Rome, attendu que les plus grandes maisons génoises ont des parens chez eux, et qu'ils sont dans une grande considération.

Si la société de M. de Lomellini m'eût fait prolonger mon séjour à Gênes, la douceur du climat n'y auroit pas contribué. Il y tomba un demi-pied de neige pendant que j'y étois. Je ne doute pas qu'on n'y soit brûlé en été par la réverbération des rochers qui entourent la ville. Comme j'aspirois à une température plus douce, je partis au bout de dix jours. M. de Lomellini me fit promettre de repasser dans la belle saison ; mais les promesses des voyageurs dépendent si fort des circonstances, que je ne pus tenir la mienne.

La veille de mon départ j'eus sujet de me louer de ne m'être pas embarqué sur le vaisseau du cardinal Pamphile. L'abbé Porta,

après avoir battu la mer pendant plus de quinze jours, fut obligé de se faire mettre à terre à Gênes; et fit bien, car le bâtiment n'aborda à Civita-Vecchia que deux mois après mon arrivée à Rome. L'abbé vint me trouver, et me proposa de faire route avec moi. Je fus très-content d'avoir un compagnon de voyage qui connoissoit parfaitement l'Italie, où il avoit passé plusieurs années.

Le lendemain 26 décembre, je le menai chez M. Boyer, notre ministre, où j'étois invité à faire un déjeûné pendant qu'on placeroit nos malles et porte-manteaux dans le canot du courier avec qui nous devions passer à Léricé, pour y prendre la poste.

Nous partîmes vers midi, par le plus beau soleil, mais avec un vent froid si contraire, que nous n'arrivâmes qu'à la nuit à trois lieues de Gênes, où nous entrâmes dans une félouque, sur laquelle nous arrivâmes à Léricé à trois heures du matin. Le directeur de la poste de Gênes m'avoit prévenu qu'un violent orage avoit tellement dégradé le chemin de la première poste, en sortant de Léricé, que si je voulois l'éviter, le patron de la félouque avoit ordre de me conduire à Via-Reggio, au cas

que je l'exigeasse. Il n'en fit pas la moindre difficulté ; mais comme il étoit fête, il voulut entendre une messe qui se dit vers quatre heures. J'avois inutilement représenté que le vent étant devenu favorable, nous arriverions assez tôt à Via-Reggio pour y ayoir une messe; le scrupuleux patron m'objecta le risque de la manquer ; et quoique je n'eusse pas la même crainte, ne voulant pas dans un tel pays montrer là-dessus la moindre indifférence, je le suivis à l'église, et, messe entendue, nous rentrâmes dans la félouque, n'ayant pour couverture qu'un ciel très-étoilé et très-serein, et qui n'en étoit que plus froid. Les félouques sont ordinairement couvertes ; mais le patron avoit besoin des étoiles par une telle nuit pour se guider. Je n'eus de ressource contre le froid que de me doubler de quelques coups de vin, de me rouler dans une couverture, et de me coucher à plat en attendant qu'il plût au soleil de se lever. Nous avions déjà fait une lieue lorsque le patron, qui s'étoit si bien souvenu de la fête, s'apperçut qu'il avoit oublié à Léricé son certificat de santé, absolument nécessaire sur toute la côte de la Méditerranée, et qu'il faut, par tout où l'on veut prendre terre, présenter au bout d'une perche au garde qui vient re-

connoître la félouque, et voir si elle n'est pas sortie de quelque lieu suspect de contagion. Sans ce préalable, on nous eût plutôt écarté à coups de fusil, que de nous laisser aborder. Nous perdîmes donc l'avantage de deux lieues, tant à retourner chercher notre passe-port, qu'à revenir sur notre route.

Les premiers rayons du soleil, sans le moindre nuage, nous firent grand plaisir; mais une heure après son lever le vent tomba, et on reprit les rames. Nous commençâmes, mon compagnon et moi, par déjeûner amplement pour nous réchauffer. Nous étions assez bien munis de vin, de pain et de viandes froides; ainsi nous en fîmes part au patron et aux rameurs. Cela leur donna du zèle, et nous fit arriver avant midi à Via-Reggio, joli village de la république de Lucques.

Le tems étoit si beau, qu'après un second déjeûné à l'auberge où est la poste, nous nous promenâmes jusqu'au coucher du soleil. Je remarquai des maisons assez riantes, où des citoyens de Lucques viennent passer la belle saison, et en plusieurs endroits le mot de *liberté* qui n'est pas là un mot vide de sens. Le gouvernement doit être bon, puisque les paysans s'en louent, et que cette première classe

des hommes, la plus nombreuse et la plus utile, est le seul thermomètre d'une bonne ou d'une mauvaise administration. La preuve de la vraie liberté d'un peuple est son bien-être. Que les sujets d'un grand état en tirent vanité, à la bonne heure; c'est souvent un mulet qui, sous sa charge, se glorifie de son panache et de ses sonnettes. On ne voit dans la petite république de Lucques ni mendians, ni fainéans, ni vagabonds; et sa population est, relativement à son étendue, la plus forte de l'Italie. On y recueille peu de blé; mais l'industrie procure aux Lucquois les moyens de suppléer à ce que la nature leur a refusé. *Discite reges.*

La nuit nous ayant fait rentrer à l'auberge, nous y trouvâmes un bon souper et des lits propres. C'est le seul endroit de l'Italie, excepté dans les villes, et pas en toutes, dont je puisse parler ainsi.

Le lendemain matin la poste nous conduisit à Pise, dans une chaise à deux. Les maîtres de poste en fournissent suivant un prix réglé; mais si l'on veut toujours se servir de la poste, il vaut mieux avoir sa voiture, pour éviter l'incommodité de passer les malles d'une chaise sur l'autre, sans compter la perte du tems.

Nous fûmes très-bien traités, bonne chère, bon vin et chambre propre, à une auberge près du Pont de Marbre : c'est le principal des trois qui sont sur l'Arno et joignent deux quais assez semblables à ceux de Paris. J'allai après dîné voir monsignor Cérati, chef, quant au spirituel, de l'ordre de Saint Etienne. Ce prélat vénérable par son âge, l'est encore plus par son caractère, ses mœurs douces, l'étendue de ses connoissances en tout genre de sciences et de littérature. C'est un des plus aimables savans et des plus communicatifs que j'aie rencontrés. Quoique nous ne nous connussions que de nom, il me fit les plus tendres reproches sur ce que je n'étois pas venu descendre à son palais et dîner avec lui. Ce fut avec peine qu'il se rendit aux raisons que j'avois de partir de Pise dès le lendemain, parce que j'en avois pris l'engagement avec mon compagnon de voyage, que son devoir obligeoit de se rendre à Rome. Nous avions même déjà arrêté notre voiture pour partir le jour suivant à dix heures du matin, suivant la règle d'Italie, qui oblige de séjourner vingt-quatre heures dans le lieu où l'on est arrivé par la poste, si l'on ne continue pas de s'en servir. L'embarras du dé-

placement des malles, n'ayant point de voiture à nous, nous fit arrêter celle d'un voiturin, et un cheval pour mon domestique. Il s'engageoit à nous rendre à Rome le sixième jour, et n'y arriva pourtant que le septième.

Je fis une observation à Pise, sur des orangers en pleine terre chargés de fleurs et de fruits, dans un jardin, à la vérité peu étendu, et entouré de bâtimens; mais il faisoit assez froid pour qu'il y eût de la glace sur des flaques d'eau. J'avois aussi cueilli de très-belles, bonnes et grosses oranges dans la montagne de Lesterelle, où il y a souvent neige et glace. Je suis persuadé qu'il y a bien des lieux en France où des orangers exposés au midi et à l'abri du nord viendroient en pleine terre, particulièrement près de la mer où le froid n'est pas si vif, que dans les provinces méditerranées.

Après avoir parcouru les quais et les plus beaux quartiers de la ville jusque au coucher du soleil, nous allâmes à l'opéra, où j'eus quelques instans de plaisir, et beaucoup d'ennui. Sans entrer dans la dispute sur la préférence de la musique française ou italienne, qui a occasionné tant de bavardages et d'écrits bons ou mauvais, je dirai, pour

mon goût, que les opéra-bouffons m'ont fait souvent plaisir, que les grands opéra m'ont, à quelques morceaux près, excédé d'ennui; et qu'à tout prendre, l'ensemble des nôtres est fort au-dessus de ceux d'Italie. Leurs autres spectacles ne méritent pas qu'on en parle.

Nous prîmes notre route par la Scala, Stagio, Sienne, Sanquirino, Radicofani, dernière place de la Toscane, Aquapendente, première de l'état du pape, Montefiascone, Viterbe, Ronciglione, Monterosi, la Storta, et arrivâmes à Rome le 4 janvier 1767, vers trois heures après midi. Je conseille à tout voyageur de ne s'arrêter, sur tout pour coucher, nulle part, hors dans les villes qui en méritent le nom. Tout est ailleurs d'une malpropreté dégoûtante. On ne pourroit, par exemple, se figurer un bourg tel que l'auberge de Stagio, qui voudroit pourtant avoir un air de ville: on prend là une idée des auberges de la route de Rome à Naples. On est encore plus frappé du contraste quand on a voyagé en Angleterre, où j'ai trouvé dans des auberges de village une propreté qu'on ne verroit pas toujours dans les hôtels garnis de Paris.

Le vin est bon dans toute la Toscane, et

dans plusieurs endroits tient plus ou moins du muscat. Le *muscatello* de Montefiascone est célèbre; et les aubergistes écrivent volontiers sur leur enseigne le triple mot, *est*, *est*, *est*, pour attester la bonté de leur vin, en rappelant la mémoire du prélat allemand Jean de Fueris, qui en but tant qu'il en mourut. Tous les voyageurs en ont parlé.

Ce qui est plus intéressant que la mort de Jean de Fueris, c'est la culture de la Toscane, qui m'a paru bien cultivée par tout où elle est cultivable; car, n'en déplaise aux enthousiastes, cette délicieuse Italie offre, dans une grande étendue de pays, l'image de la nature bouleversée par les tremblemens de terre et les volcans. Ceux qui n'y ont pas voyagé concevront aisément que l'Apennin, qui la partage dans toute sa longueur, depuis les Alpes jusqu'aux extrémités du royaume de Naples, doit couvrir de roches entassées un espace prodigieux de pays nécessairement inculte. Cette chaîne de montagnes a aussi l'avantage de fournir une quantité de ruisseaux et de rivières qui fertilisent les plaines, et l'inconvénient des torrens qui en ravagent beaucoup. Les plateaux de Florence, Pise, Sienne, Colonne et autres, sont de la plus forte végéta-

tion et de la plus belle culture. Je parlerai de la Terra Felice à l'article de Naples.

Avant de quitter la Toscane, je dois dire que j'y ai vu le paysan par tout vêtu de drap, bien logé, et nulle part des sabots. C'est, je le répete, sur l'état du paysan que je juge d'un gouvernement que je n'ai ni le tems ni le moyen de connoître.

Nous eûmes le bonheur de n'être arrêtés dans notre chemin par aucun torrent; nous les trouvâmes tous à sec; mais nous éprouvâmes un froid très-vif dans notre voiture italienne, espèce de cabriolet fermé par de simples rideaux sur le devant. Le ciel étant très-net, nous mettions souvent pied à terre pour nous réchauffer en marchant, sur tout aux montagnes où les chevaux ne pouvoient monter ni descendre plus vîte que nous. Cette ressource nous manqua le quatrième jour. Le tems se couvrit, et il tomba une si grande quantité de neige, que nous ne cessâmes de la traverser depuis Aquapendente qu'en approchant de Monterosé, pendant dix à douze lieues.

Jusque-là je ne m'étois pas apperçu de la moindre différence entre l'hiver de France et celui d'Italie; mais passé Monterosé, je com-

mençai à la sentir, et ce n'étoit point par le relâchement du tems, ce qui arrive par tout, à Stockolm comme à Paris. J'ai soigneusement observé la température de Rome et de Naples pendant l'hiver ; et comme celle d'une seule année ne peut pas servir de règle, voici quelque chose de plus précis ; ce sont les observations météorologiques, faites par les pères Jaquier et le Sueur, minimes Français, et les meilleurs physiciens qu'il y ait en Italie.

OBSERVATIONS de onze années consécutives, dont on a formé une année commune.

La quantité de pluie qui tombe à Rome est de trente pouces et demi. A Paris il est rare qu'elle aille à vingt. Des onze années observées à Rome, il y en a eu deux à 43 pouces, deux à 26. A Paris, il y en a eu en 60 ans une seule à 25, qui fut en 1711, année de la plus grande inondation connue, et plusieurs depuis 7 pouces jusques à 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15. L'année 1723 fut de 7 pouces 8 lignes. (*Voyez les mémoires de l'académie des sciences.*)

Il y a encore cette différence entre Paris et Rome, que les plus grandes pluies de Paris

sont ordinairement de la mi-Mai à la mi-Août, et à Rome de la fin d'août au commencement de décembre. On peut observer aussi, que si les mois pluvieux ne sont pas les mêmes dans ces deux villes, il pleut dans l'une et dans l'autre autant ou plus dans les trois mois pluvieux que dans les neuf autres.

A l'égard des observations du thermomètre de Réaumur pendant les mêmes années, la liqueur monte pendant l'été, assez communément, à trente degrés et demi; s'y soutient huit à dix jours, et baisse ensuite pour y remonter bientôt. La liqueur à Paris n'a, depuis le siècle, monté qu'une seule fois, en 1753, à trente et un quart, ce qui ne dura que quelques heures. Dans les hivers de Rome, par un tems serein, et la nuit, la liqueur a quelquefois baissé jusqu'à douze degrés, terme assez ordinaire des hivers de Paris, où celui de 1709 n'a été qu'à quinze degrés et demi. Mais nos jours de grand froid se soutiennent aussi long-tems que ceux du grand chaud à Rome; au lieu que dans les jours les plus froids de cette ville, il n'existe point de glace à midi, et qu'on y jouit alors d'une température de printems. L'hiver est la belle saison de Rome.

Tous les voyageurs parlent de leur surprise

et même de leur admiration en entrant dans Rome par la porte du peuple. La place devroit être du moins ornée de bâtimens d'une architecture noble et uniforme dans le goût de notre place Vendôme, au lieu qu'elle n'est entourée que de maisons basses, inégales, et dont la plupart sont des écuries ou des greniers à foin. Les trois rues en patte-d'oie qui viennent aboutir à la place, et dont l'obélisque du milieu fait le sommet des angles qu'elles forment, n'ont pas assez de largeur. Celle du milieu, qu'on nomme le Cours, devroit sur tout en avoir davantage, relativement à sa longueur et à sa destination. C'est où l'on se promène en carosse, où se font les courses de chevaux et les entrées publiques. Les palais, dont elle est ornée par intervalles, ont leurs beautés intérieures; mais cette longue suite de fenêtres grillées y donnent un air de prison. Le palais de France est celui dont la façade m'a paru la plus noble. On le nomme communément l'Académie, et le roi y entretient toujours douze ou quinze élèves qui, pendant trois ans, étudient à Rome ce qu'elle renferme de plus beau en peinture, sculpture et architecture.

Aussitôt que nous entrâmes dans Rome un

commis ou un garde arrêta notre voiture, pour nous conduire à la douane et y faire visiter nos malles. Ne s'y trouvant rien de sujet aux droits, l'attention des visiteurs se porta sur mes livres qu'ils retinrent pour les faire examiner le lendemain par celui qui est chargé de cette fonction. Ce n'étoit que des ouvrages relatifs à l'Italie, où je prenois d'avance les notions de ce que j'allois voir; aussi les envoyai-je réclamer le jour suivant, et ils me furent rendus. J'étois assez prévenu de cette visite pour n'avoir pas mis, avec ces livres, le voyage de Misson qu'on auroit confisqué, comme étant à l'index. Le cardinal Piccolomini, avec qui je vécus assez familièrement, m'ayant offert de me procurer une permission du pape d'avoir et de lire des livres prohibés, je lui dis qu'il me faudroit d'abord une absolution de ceux que j'avois lus, et que ce seroit trop de grâces à-la-fois. Il se mit à rire, et il ne fut plus parlé de permission. Il savoit d'ailleurs que j'étois moi-même un auteur à l'index, pour un ouvrage où je n'ai pas trop ménagé la cour de Rome, ni son grand oncle Pie II, Ænéas Silvius Piccolomini.

A propos des douanes, on passe sous tant de dominations différentes en parcourant l'Ita-

lie, que ces visites sont une des incommodités du voyage. On se les épargne quelquefois avec de l'argent ; mais que les commis visitent ou non, il faut toujours les payer. Un autre embarras vient de la diversité des monnoies. Il est vrai que l'or en louis, guinées ou sequins, a cours par tout avec plus ou moins de valeur. Le sequin romain, par exemple, qui vaut vingt paoles et demi à Rome, n'est reçu que pour dix-neuf et demi en Toscane. Le paole vaut un peu plus de dix sols et demi de France, et le louis quarante-quatre ou quarante-cinq paoles.

On ne voit guère à Rome d'or ou d'argent dans le commerce ; tout se paye en papier-monnoie ; de sorte que l'argent et le billon ne servent que pour des *appoints*. Les banquiers ne payent qu'en papier les neuf dixièmes à-peu-près des lettres de change qu'on leur présente, et quelque confiance que le gouvernement puisse donner au papier, j'ai toujours vu les marchands préférer les espèces.

Les pays catholiques ayant communément des sommes à payer à Rome pour des bulles de dispenses, etc. le change est de 4, 5 et 6 pour cent à l'avantage de cette ville. Il n'en étoit pas ainsi en 1766. La France avoit fourni du

tant de blé à Rome dans des années de disette en Italie, que Rome devoit à la France, et je fus payé au pair. Je m'étois muni de trois mille livres en or en partant de France, et M. de la Borde, banquier de la cour, m'avoit donné pour 12,000 liv. de lettres de crédit sur Gênes, Rome, Naples et Venise.

A propos de l'argent que les états catholiques font passer à Rome, on croit communément que la France y porte des sommes immenses. Quelque modiques qu'elles fussent, ce seroit peut-être toujours trop. Mais, sans entrer dans cette question, j'ai voulu en connoître le vrai. Voici le relevé de cinq années, pris sur les registres de la daterie, de l'argent payé par la France pour bulles et dispenses de toute espèce, en y comprenant jusqu'aux frais des banquiers expéditionnaires de Rome.

Années	Argent de France.
1764.	457647 l. 3 s. 7 d.
1765.	318431 l. 19 s. 9 d.
1766.	426147 l. 16 s. 7 d.
1767.	334740 l. 8 s. 9 d.
1768.	342939 l. 9 s. 4 d.

Les propines du protecteur ont été pour

les deux années 1767 et 1768 en tout de 34029 l. 6 s. 9 d.

Les sommes payées à la daterie seroient plus fortes, si l'on payoit suivant la fixation du concordat; mais on y fait presque toujours une diminution d'environ un tiers.

Au sortir de la douane je me fis conduire près de la place d'Espagne, où j'eus un logement assez honnête, à quatre sequins par mois. Le carosse me coûtoit quatorze à quinze paoles par jour, et cinq par repas quand je mangeois chez moi. Tout auroit été plus cher si le carnaval eût eu lieu cette année à Rome, où il est plus brillant qu'en aucune ville d'Italie. Le pape, affligé de la disette, l'avoit défendu par une dévotion très-contraire à la politique; car il priva Rome de plus de deux millions que les étrangers y auroient dépensés.

Dans quelque lieu qu'on aille, on sait que tout est cher pour les étrangers; mais la vie ne l'est pas à Rome pour quelqu'un d'établi. On y brûle peu de bois; beaucoup de chambres n'ont point de cheminée, plus par économie que faute de besoin. J'écrivis à ce sujet à un grand seigneur de France, que la plus forte preuve que j'avois trouvée de la douceur

du climat, étoit de n'avoir guère de feu, et que je ne doutois point qu'on ne me prouvât la douceur des mœurs par l'impunité des crimes. Je parlerai ailleurs du prix des denrées et de la valeur des monnoies.

Le lendemain de mon arrivée à Rome, j'allai voir notre ambassadeur, M. d'Aubeterre, dont j'eus, dès ce moment, et pendant tout mon séjour, les plus grands sujets de me louer. Il a rempli avec distinction les trois premières ambassades, Rome, Vienne et Madrid. Je vis le même jour l'abbé de Veri, notre auditeur de Rote, homme d'esprit et de mœurs douces, et le bailli de Breteuil, ambassadeur de Malthe, un des hommes des plus aimables. Ma liaison avec eux trois fut bientôt au point que je pouvois me regarder chez eux comme chez moi. Ce sont, sans contredit, les meilleures maisons, et à-peu-près les seules de Rome. Je ne sache, de tout le sacré collége, que le cardinal d'York qui ait une table de sept à huit couverts. Presque tous les cardinaux ou princes romains donnent pour la leur, où ils se trouvent seuls, une somme modique à un soi-disant maître d'hôtel. Leur dépense est en équipages et livrées, ou décoration de leurs palais. On sait qu'à Rome le seul repas est le

dîné ; le soir dans les assemblées, qu'on nomme conversations, on joue, on cause, on prend des glaces.

Je fus présenté dans les principales maisons, chez la duchesse de Bracciano, la princesse Altieri, etc. Je connus encore la plupart des personnes distinguées chez M. d'Aubeterre et chez l'abbé Veri, qui, tous les mercredi, avoit un concours où l'assemblée étoit d'autant plus nombreuse, que le pape, non content d'avoir défendu les spectacles publics, avoit encore, par un édit très-libellé, interdit tous les divertissemens particuliers. *Monsignor* de Veri, quoique très-décent dans toute sa conduite et attaché par sa place à la cour de Rome, se regardoit cependant, en sa qualité d'auditeur pour la France, comme assez indépendant du pape pour ne se pas croire obligé d'obéir à l'interdit. On ne regarde à Rome que les cardinaux de supérieurs aux auditeurs de Rote ; aussi appelle-t-on quelquefois ceux-ci les Éminences noires. Ils sont, sans contredit, à la tête de la prélature, des *monsignori*. Notez que le *monsignor* ne répond point à notre *monseigneur* en françois ; *signor mio* le rendroit mieux. Il en est ainsi des *lords* en Angleterre. Lorsque le roi leur

adresse la parole au parlement, il n'entend certainement pas dire qu'ils soient ses supérieurs ; mais ses premiers sujets. Si le nom de *pair* étoit de style pour cette dignité en France, comme celui de *lord* pour la dignité anglaise, en concluroit-on que le roi, en disant *mes pairs*, diroit *mes égaux*, ou qu'un particulier obscur, en donnant ce titre à un pair, le traiteroit d'égal ? Les mots n'ont que la valeur fixée par l'usage; *monsieur* n'est qu'une abréviation de *monseigneur*, et a cependant une acception très-différente. Il y a plus de cent *monsignori* à Rome ; mais tous ne sont pas de même étoffe. La plupart se trouveroient honorés de l'épiscopat, et quelques-uns le dédaigneroient, parce qu'ils prétendent au chapeau, et que les cardinaux ne font à Rome aucune comparaison du violet au rouge. Les prélats ne sont extérieurement distingués des autres ecclésiastiques que par des bas violets. Nul évêque ne porte à Rome de croix ; il n'y a que le pape seul qui en ait une.

L'abbé de Veri ne suspendit son concert que pendant la semaine sainte, et le concours y fut aussi fort dans le carême que dans le carnaval. On y présentoit des glaces et autres rafraîchissemens à l'assemblée composée

d'hommes et de femmes, tous gens de marque ou très-connus, tant Italiens qu'étrangers. Le sénateur de Rome, l'aîné des neveux du pape, y venoit souvent. J'y ai vu aussi le cardinal Pamphile. Je remarquai parmi les étrangers les petits-fils du célèbre général Munich, deux jeunes gens, l'un de dix-sept et l'autre de dix-huit ans, très-polis, et de la meilleure grâce. Je causai avec eux, et fus d'abord étonné de trouver de jeunes Russes aussi instruits qu'ils l'étoient, parlant facilement l'italien et le français, et montrant en tout beaucoup de justesse d'esprit. Mon étonnement cessa lorsque j'appris que, nés en Sibérie pendant l'exil de leur famille, ils y avoient été formés par un père et un aïeul instruits eux-mêmes par le malheur, si propre à réformer les grands. Le général Munich étoit un de ces hommes qui ont éprouvé dans leur vie les faveurs, les disgraces et tous les caprices de la fortune. Il a fini sa carrière au milieu des honneurs, dont il avoit si bien connu l'instabilité. Sur ce que j'ai vu des jeunes Munich, qui ont du bien ailleurs qu'en Russie, je doute qu'ils y fixent leur fortune. Les voyages, en faisant connoître d'autres gouvernemens que le despotisme, ne lui sont pas favorables. On peut lui appli-

quer ce que Sancho dit de l'état de chevalier errant, qu'on y est toujours à la veille d'être empereur, ou roué de coups de bâton.

Ayant eu occasion d'être connu de plusieurs cardinaux dans les maisons où j'avois été présenté, je reçus un jour la visite d'un moine, chef d'ordre, qui me dit que ces éminences avoient envie de faire avec moi une connoissance plus particulière, et qu'il seroit flatté de m'y conduire. Je répondis avec politesse pour le moine, et respect pour leurs éminences, que je me sentois très-honoré de leurs bontés; mais que je n'en pourrois profiter qu'à mon retour de Naples, où j'étois près d'aller, pour voir un carnaval d'Italie, puisqu'il n'y en avoit point cette année à Rome. Je prenois ainsi le tems de m'informer d'avance à M. d'Aubeterre de ceux qu'il me seroit le plus agréable de connoître. J'avois eu dès le lendemain de mon arrivée une autre visite, celle du P. Forestier, premier assistant du général des jésuites. Nous ne nous connoissions que de réputation, et notre réputation n'étoit pas la même. Il savoit que j'étois des amis de M. de la Chalotais; il étoit fort éloigné d'en être. Mais il est Breton, ainsi que moi, et le *cara patria* fut le texte de notre

premier entretien. Il étoit accompagné d'un jésuite Italien que je voulus faire approcher du feu, au-dessous de lui et au-dessus de moi. Laissez, laissez, me dit-il, le père où il est, il est bien. Nota que c'étoit dans un coin de la chambre. Je compris que ce n'étoit qu'un valet de chambre de robe-longue; je n'insistai pas, et je me conformai à l'étiquette de la société.

Le P. Forestier est le plus délié jésuite que j'aie connu. Sa physionomie est pleine d'esprit, et ne trompe point à cet égard. Il est à Rome le principal ressort de toutes les affaires de son ordre, et de plus est à la tête du collége romain. Après les assurances du plaisir de me connoître personnellement, il me confia tout ce qu'il ne doutoit point que je ne susse déjà, ou que je saurois bientôt. Il me dit qu'il arrivoit de Londres où il étoit allé pour des arrangemens relatifs aux dettes de la société. Elle auroit mieux fait de prévenir le procès que de chercher des moyens tardifs de remédier au mal.

Pour moi, qui n'ai jamais eu à m'en louer ni à m'en plaindre, et qui n'en suis point élève, je ne voulus ni flatter un de ses représentans ni lui déplaire. Ainsi, laissant à l'é-

cart la question sur l'expulsion des jésuites de France, que je trouve raisonnable, pourvu qu'on ne s'en tienne pas là, je convins avec lui, et je le pense, qu'on avoit traité les particuliers avec trop de dureté. Le bon père me prévint que depuis la proscription de sa société en France, il ne voyoit plus notre ambassadeur. Je n'en doutois point, et je lui répondis que cela ne m'empêcheroit point d'aller le voir. Nous nous vîmes en effet plusieurs fois chez moi et au collége romain. Il m'en détailla le plan d'études aussi bon que dans tout autre collége, et qu'il faudroit réformer par tout; mais les mauvaises routines continuent de subsister long-tems après qu'on en a reconnu l'abus, et qu'on propose de les corriger. Tant a de puissance la force d'inertie.

Pour finir ce qui concerne le P. Forestier, j'ajouterai qu'à mon retour de Naples, il vint me voir le matin du samedi de la passion, et me dit qu'ayant appris que je partois après les fêtes de Pâques, et lui entrant en retraite ce jour même samedi, il avoit voulu me dire adieu. Nous passâmes une heure ensemble, et nous nous séparâmes fort contens l'un de l'autre.

Le lundi saint, 13 avril, le courrier d'Es-

pagne apporta la nouvelle de ce qui venoit de s'y passer à l'égard des jésuites. Cet événement causa, je crois, beaucoup de distraction à ceux de Rome dans leur retraite, s'il ne fit pas même l'unique sujet de leurs méditations. Le pape assembla aussitôt son conseil : et sur ce qu'on dit que le roi d'Espagne avoit fait embarquer tous les proscrits, avec ordre de les transporter à Civita-Vecchia, il fut résolu de ne les pas laisser aborder, et en cas de résistance de la part des Espagnols, d'écarter leurs vaisseaux à coups de canon. Cette résolution fut prise dans l'instant ; car dès le mardi M. d'Aubeterre en fut instruit, et me le confia.

Les jésuites, très-chers à la cour de Rome, sont pour le pape ce que les troupes de la maison du roi sont en France. Mais dans cette occasion l'inclination céda à la politique, et le cardinal-ministre Torregiani, tout protecteur déclaré qu'il est de la société, se vantoit du parti pris, et sur tout des canons préparés contre la descente, comme d'un acte d'homme d'état et de guerre.

Il est vrai que le pape, déjà chargé de la subsistance de quinze cents jésuites portugais, n'auroit pu fournir à la colonie espa-

gnole trois fois plus nombreuse. On sait ce qui est arrivé depuis.

Les jésuites d'Italie n'ont point recueilli dans leurs couvens leurs frères portugais. Dispersés dans des maisons particulières que le pape a louées pour eux, ils n'ont point d'office commun. J'en voyois souvent dans les rues par pelotons, haves, tristes et désœuvrés. Quelques-uns sont employés dans des hôpitaux ou des chapelles domestiques.

A mon retour en France, beaucoup de gens me demanderent quel effet avoit produit sur les habitans de Rome la proscription des jésuites en Espagne. Je leur ai dit la vérité en répondant : plus fort qu'à Paris. Les jésuites ont en effet par tout des amis fanatiques, des ennemis forcenés, et la classe des indifférens ne leur est pas favorable. Ces derniers, désirant l'anéantissement des ordres réguliers, et peut-être plus, se flattent de la destruction du corps en voyant tomber la tête. Il y a encore, à l'égard des jésuites, une différence bien sensible entre Rome et Paris. Etablis à la cour de France où ils ont régné long-tems, et où ils pouvoient reprendre leur ancien empire, ils n'avoient point de rivaux parmi les réguliers, et se voyoient des cliens

et des protégés dans des classes très-élevées. Leur disgrace n'a donc pas dû avoir à Paris une approbation bien marquée.

Le parlement, auteur ou instrument de leur ruine, en a hautement triomphé. L'université qui recueille leurs dépouilles, le corps des gens de lettres, quoique la plupart leurs élèves, mais que la société, ne pouvant les asservir, avoit décriés et cherchoit à rendre suspects sur la religion, ont applaudi. Tous les jansénistes du dogme ou de parti, ceux-ci très-nombreux, et les autres assez rares, ont fait éclater leur joie, sans faire attention que, ne tirant leur existence que du combat contre leurs ennemis, ils vont tomber dans l'oubli. Le peuple proprement dit n'a pris aucun intérêt à cet événement.

D'autre part, presque tout le corps épiscopal a pris parti pour les jésuites, peut-être dans la crainte du retour, car il a souvent fléchi sous eux: peut-être aussi par humeur contre le gouvernement, qu'il soupçonne de vouloir aller plus loin.

Les ordres réguliers ont sans doute été charmés de l'expulsion des jésuites; mais ils ont eu la décence de renfermer leur joie, qui d'ailleurs est tempérée par la crainte qu'ils ont

pour eux-mêmes. A l'égard des provinces, si les opérations du parlement n'avoient pas été confirmées par un édit presque arraché au roi, je doute fort que les autres parlemens, excepté celui de Rouen, eussent suivi l'exemple de Paris. Je ne crains pas d'assurer, et j'ai vu les choses d'assez près, que les jésuites avoient, et ont encore, sans comparaison plus de partisans que d'adversaires. La Chalotais et Monclar ont seuls donné l'impulsion à leurs compagnies. Il a fallu faire jouer bien des ressorts dans les autres. Généralement parlant, les provinces regrettent les jésuites, et ils y reparoîtroient avec acclamation par des raisons que je développe dans un ouvrage particulier.

Il n'en a pas été à Rome comme à Paris. De quelque considération qu'y jouissent les jésuites, elle est partagée; ils y ont de forts concurrens. Les dominicains, les franciscains, sous des formes variées, tant d'ordres différens forment un peuple dont on pourroit dire comme Saint-Jean : *magnam turbam quam numerare nemo poterat.* Toutes ces tribus monacales ont leurs amis et leurs dévots chez les grands et parmi le peuple. Je n'ai vu à Rome que le clergé séculier dans l'abjection, les paroisses désertes, et la foule dans les cou-

vens. Tous les moines, sur tout les dominicains et les franciscains, qui ont fourni plusieurs papes, ce qui n'est pas encore arrivé aux jésuites, quoiqu'ils aient eu des cardinaux, regardent la société comme une colonie étrangère qui est venue mettre la faulx dans leur moisson. Il sont jaloux de la faveur dont ces hommes nouveaux jouissent à la cour de Rome, et ne les craignent pas assez pour contraindre et dissimuler leurs sentimens. Aussi ont-ils fait éclater, à la nouvelle de la disgrace des jésuites en France et en Espagne, une joie qui alloit jusqu'au scandale. J'en ai été témoin, et je pris la liberté de dire à des moines qu'ils étoient bien aveugles, s'ils ne voyoient pas le nuage s'étendre et s'épaissir sur eux tous. Le premier coup de tonnerre est tombé sur la société, arbre dont la tige perçoit la nue ; mais que de moines doivent penser que, si l'on coupe les chênes avec la coignée, on fauche l'herbe!

On peut s'étonner que les jésuites, ayant eu des cardinaux, n'aient jamais eu de papes. J'en crois voir deux raisons. La première vient du collége des cardinaux, qui aiment mieux être protecteurs de la société que de se hazarder à n'en devenir que les protégés, et

de n'être plus recrutés que par des jésuites sous un pape qui l'auroit été et le seroit encore dans le cœur. On peut m'objecter que cette prévoyance des cardinaux ne suffiroit pas pour exclure du pontificat un cardinal jésuite, si la société étoit bien déterminée à l'y placer. Elle étoit, avant son expulsion d'Espagne et du Portugal, assez puissante en richesses pour acheter les voix des cardinaux qui ne sont pas encore assez en crédit pour prétendre à la thiare. Ma réponse à cette objection est ma seconde raison contre l'élévation d'un jésuite. Je suis persuadé que la société elle-même ne le voudroit pas. Personne ne connoît mieux qu'elle le secret de son régime; et ce secret n'est pas ignoré de tout le monde. Le pape n'est pas l'objet principal, le point central de l'affection des jésuites. Il n'est, comme les autres princes catholiques, auxquels ils paroissent les plus attachés, que l'instrument, le moyen de gouverner sous un voile l'église et les états, ou d'influer dans le gouvernement quand ils ne peuvent totalement s'en emparer. La société, en portant un jésuite sur le trône pontifical, ne serviroit que l'ambition d'un seul, et peut-être par là y sacrifieroit le corps. Il seroit à craindre que le

pontife ne cessât d'être jésuite, ne voulût régner seul, et pour n'être jamais contrarié ni gêné par ses anciens confrères, ne les détruisît. Si l'aga des janissaires, après avoir précipité un sultan du trône, parvenoit à s'y placer, il pourroit bien casser la milice qui l'auroit élevé. Cromwel anéantit le parlement dont il s'étoit si utilement servi, et Pierre I abaissa le clergé à qui son aïeul devoit la couronne. Il pourra bien être question des jésuites sous le prochain pontificat, et ils sont dans une position critique. Il y a déjà du temps qu'ils voient décroître une branche de leur crédit à Rome, par l'établissement des *écoles pies*, qui leur disputent avec avantage l'éducation de la jeunesse.

Dès mon arrivée à Rome je suivis le plan que je m'étois fait, c'est-à-dire, que je sortois le matin en frac pour me promener dans les ruines. Les débris des monumens, qui dans cet état de destruction sont encore les témoins de la grandeur romaine, jettent l'ame dans une sorte de mélancolie, qui n'est pas la tristesse, font naître des réflexions sur le sort des empires; ramenent l'homme à lui-même et l'avertissent de jouir. A chaque pas Tite-Live, Salluste, Tacite, Horace, revenoient à ma mémoire.

moire. Je repassois mes auteurs sans livres. Tout me rappeloit les faits que j'avois lus. Les ruines immenses de palais d'empereurs, de monumens élevés sous des règnes assez courts, me prouvoient combien il doit se trouver de malheureux dans un grand état, pour fournir à la magnificence des princes et au luxe de leur capitale.

Deux ou trois courses avec un *Cicérone* me firent connoître que ces indicateurs sont d'un foible secours pour un homme un peu instruit. La plupart ne sont guère supérieurs aux valets de nos hôtels garnis qui promènent à Paris les étrangers. Tout est à leurs yeux d'une égale importance; et pour quelques endroits dignes de curiosité qu'il vous indiquent, ils vous fatiguent de cent autres qui ne méritent pas la moindre attention, ni chez vous, ni ailleurs. Je m'en rapportai bientôt à moi-même. Une visite que je fis à l'académie de France me fut assez utile. Après avoir commencé par le directeur, j'allai tout de suite voir dans leurs chambres tous les élèves qui sont logés dans le même palais. Sensibles à cette politesse, ces jeunes gens s'empressent de vous prévenir de ce qu'il y a de curieux et de vous y accompagner. J'usai quelquefois de leurs offres; mais je n'en abusai

pas ; et avec leurs instructions mon cocher suffisoit pour m'y conduire. D'ailleurs, les étrangers connus, Français, Anglais et autres, sont bientôt assez liés pour aller ensemble satisfaire leur curiosité. Ceux qui ont déjà parcouru Rome et les environs, veulent revoir, et se font un plaisir d'instruire les nouveaux arrivés. J'ai rendu plusieurs fois à cet égard le même service que j'avois reçu d'abord.

Le tems fut très-favorable à mes courses du matin pendant le mois de janvier; le ciel fut presque toujours sans le moindre nuage. Les premières heures de la matinée étoient cependant assez froides pour qu'en sortant je visse de la glace ; mais vers midi il n'en existoit plus, et l'on éprouvoit au soleil une chaleur assez vive. C'est pourquoi voulant monter dans la boule du dôme de Saint-Pierre, nous y allâmes au nombre de douze avant neuf heures. Comme elle est de bronze, je suis persuadé qu'étant échauffée par le soleil à midi, même en hiver, la place ne seroit pas tenable, et qu'on s'y trouveroit dans une tourtière. Des voyageurs prétendent y être entrés au nombre de vingt-deux : j'en doute, à moins qu'ils n'y fussent entassés comme dans un bûcher, ou

que la moitié de la compagnie ne fût montée sur les barres de fer qui la traversent en croix. Au surplus, on peut aisément, et sans aller à Rome, estimer ce que peut contenir d'hommes qui veulent respirer, un globe de huit pieds de diamètre.

Puisque je suis dans Saint-Pierre, dont la description peut se lire dans beaucoup de voyageurs que je ne veux ni copier, ni répéter, je me contente d'y renvoyer; je me bornerai à une réflexion sur la différence du caractère des papes à celui des autres souverains. Chez nous, par exemple, un roi bâtit un palais; son successeur n'en est pas content, et en construit un autre qu'un troisième prince abandonne encore. Si le changement ne se faisoit que par le développement du génie d'un siècle et le perfectionnement des arts, à la bonne heure; mais c'est souvent par pure inconstance, et le peuple en paye toujours les frais. Nous avons vu dépenser en bâtimens autant et plus que Louis XIV, et qu'a-t-on fait?

Il n'en a pas été ainsi à Rome. S'est-on proposé la construction d'un édifice, le plan en est médité, digéré et arrêté; les changemens qui s'y peuvent faire ensuite, ne tendent qu'à

le perfectionner, sans détruire. Un pape commence et ses successeurs continuent. L'église de Saint-Pierre est l'ouvrage de trente papes. C'est aussi le plus grand et le plus beau monument qu'il y ait peut-être jamais eu; car je doute fort que l'antiquité ait rien produit d'égal. L'idée que m'en avoient donnée les relations ne fut point affoiblie par la réalité Je ne suis guère admirateur sur parole; j'ai eu tant de fois à rabattre des exclamations des voyageurs, qu'elles me sont toujours suspectes.

A l'égard de Saint-Pierre, le premier sentiment que la place, la colonnade, l'obélisque, les deux gerbes d'eau et le temple, excitent dans l'ame, est celui de l'admiration, que l'examen ne détruit point. Il n'y a rien encore, dans quelque état que ce soit, à opposer aux magnifiques fontaines qu'on voit à Rome dans les places et les carrefours, ni à l'abondance des eaux qui ne cessent jamais de couler; magnificence d'autant plus louable que l'utilité publique y est jointe. Ces ouvrages prouvent que les papes, qui en sont les auteurs, ont eu d'aussi grandes idées dans un état borné que les Romains dans la splendeur de leur empire. Les fontaines sont si multipliées dans Rome, qu'il n'y a point de particulier qui ne soit près

de quelqu'une, et beaucoup en ont dans leurs maisons: tandis que dans Paris, où chacun est consumé par le luxe, on est réduit à puiser l'eau dans une rivière qui est l'égoût général de la ville, et qu'il y a des quartiers qui en sont à une demi-lieue. L'eau est communément mauvaise dans la plupart des autres lieux de l'Italie.

Les travaux pour la décoration de la ville et l'avantage des citoyens, entrepris par les papes, ont été suivis avec persévérance, et sans cette précipitation de la plupart des souverains qui, concentrant tout l'état en eux seuls, surchargent leurs sujets d'impôts pour satisfaire la fantaisie du moment.

En général, l'administration économique des papes est modérée; mais le gouvernement est trop léthargique et ne peut guère être autrement. Chaque pontificat n'est guère évalué qu'à sept ans, en formant une durée moyenne d'une suite de papes. Il n'est guère possible qu'un vieillard s'occupe des vices qui peuvent se trouver dans l'administration, se flatte d'avoir le tems de les corriger et d'affermir la réforme, ou même ait, à un âge avancé, le courage nécessaire pour une telle entreprise. Il songe à jouir. Il est communément

gouverné par des neveux qui, sachant qu'ils ne lui succéderont pas, du moins immédiatement, n'ont garde de lui inspirer des idées de réforme. Elles ne feroient que leur aliéner les plus puissans de la cour, qui sont toujours ceux qui profitent des abus. Ils prennent donc le parti d'en profiter eux-mêmes.

Il est peu d'hommes qui, nés dans la poussière, comme Sixte V, soient pourtant nés pour régner. Cela est même rare parmi ceux qui naissent sur le trône. Sixte V fut un de ces prodiges; et il seroit à désirer pour l'état ecclésiastique d'avoir une suite de papes de ce caractère, et capables d'en réformer le gouvernement, qui est aujourd'hui un des plus mauvais de l'Europe. Je ne parle pas des vices qui naissent de la constitution même de cette monarchie singulière, et tiennent à des avantages dont ils sont inséparables. Par exemple, dans un Etat dont le souverain est un vieillard électif et absolu, mais qui ne peut choisir ni indiquer son successeur, il est impossible de réunir toutes les volontés en une seule, de confondre les intérêts particuliers dans l'intérêt commun, ou de les faire naître. L'esprit de la nouvelle Rome est diamétralement opposé à celui de l'ancienne.

ve toujours des hommes d'un mérite distingué, et qui le seroient par tout.

Par un contraste assez singulier, les habitans de Rome, car je ne puis les appeler des Romains, ont, comme les anciens, l'ambition de transmettre leurs noms à la postérité. Celui qui récrépit un mur de couvent, reblanchit une chapelle, n'oublie pas de l'annoncer par une inscription aux races futures; il brise en même tems les plus beaux monumens, pour en employer les matériaux aux plus vils usages; il voit l'escalier des récolets d'Aracœli et l'église de S.-Paul pavés d'inscriptions en marbre enlevées des tombeaux des empereurs, et croit, au milieu de tout ce qui atteste l'oubli où tombent les plus grands hommes, perpétuer sa petite existence. Les Barberins et les Farnezes ont arraché du colisée les pierres de leur palais. On a sacrifié à un luxe privé la magnificence publique de Rome, dont l'utilité est pourtant très-réelle; car il ne faut pas que les habitans de cette ville s'imaginent que les étrangers y portassent tant d'argent, si l'église de S.-Pierre n'existoit pas, et sur tout si les restes de la magnificence romaine étoient absolument ensevelis sous l'herbe. Il est très-important que ces débris subsistent, et soient,

sinon rétablis, du moins conservés et entretenus. Le nom des papes qui ont détruit ou permis de détruire d'anciens monumens, tels que le colisée et autres, devroit être proscrit dans Rome. Sixte V en connoissoit l'importance: il en rétablit plusieurs; il en éleva lui-même, tels que le dôme de S.-Pierre, l'obélisque, et les deux fontaines de la place, d'où partent deux gerbes d'eau. On lui doit l'aqueduc qui porte dans Rome cet immense volume d'eau, qu'on appelle de son nom l'*aqua felice*. Toutes ces dépenses, en donnant de l'activité à l'industrie et aux arts, ne l'ont pas empêché de laisser un trésor prodigieux pour ces tems-là, et qui depuis a fait plus d'une fois le salut de Rome. Ce n'est pas que je loue cette opération, j'en dirai ailleurs les raisons. On est étonné de ce que Sixte V a pu faire en cinq ans de pontificat, et toujours à l'avantage de Rome. Mais ce qui lui fait le plus d'honneur, comme pape et comme prince, c'est d'avoir exterminé une race d'assassins et de brigands qui infestoient l'Italie, et formoient une espèce de profession qui avoit ses lois. On faisoit alors assassiner ou mutiler un ennemi, suivant les conventions, comme on tire une lettre de change. On rapporte qu'un homme

Dans celle-ci, chaque point de la circonférence tendoit au centre : le patriotisme étoit la passion dominante des citoyens. Dans la nouvelle, tout ce qui a le moindre intérêt de s'en éloigner s'en écarte. On se tient isolé, ou l'on ne s'unit que pour former des factions contraires, excepté dans les prétentions de la cour de Rome sur les autres Etats catholiques. C'est dans ce seul point un même esprit qui l'anime. Il faudra pourtant bien qu'elle y renonce un jour, si elle veut conserver quelques droits.

Tels sont les inconvéniens qui tiennent à la constitution fondamentale de la monarchie papale, et qu'on ne pourroit changer sans la détruire, parce qu'elle a aussi ses avantages.

Mais combien y a-t-il dans l'administration économique et politique d'abus et de vices particuliers qu'un pape éclairé et ferme pourroit réformer, et qui disparoîtroient, si le conclave lui donnoit quelques successeurs qui eussent les mêmes qualités ? Que ne feroient-ils pas pour la culture des terres, effet et principe de la population, d'où renaîtroit la salubrité de l'air ; pour la réformation de la justice civile et criminelle ; pour la suppression de ces asiles si scandaleux pour celle même ;

de tant de pratiques d'une superstition absurde, plus contraire à la religion que favorable à la cour de Rome, qui tireroit alors sa dignité de la pompe des cérémonies, si puissante sur l'esprit des peuples, et encore plus de l'ordre et des mœurs? Rome cesseroit par là d'être l'objet de la dérision des protestans et du scandale des catholiques raisonnables. Elle auroit grand besoin d'une régénération. Les lettres, les sciences et les arts, à l'exception de la musique, y dépérissent. S'il paroît en France, en Angleterre, ou ailleurs, un ouvrage généralement estimé, il n'en passe pas quatre exemplaires à Rome. Quelques amateurs avoient engagé un libraire étranger à s'y transporter avec un assortiment de choix. Il a été obligé de s'en retirer, après y avoir perdu la moitié de ses fonds. L'académie des arcades, avec son déluge de sonnets, n'est, par son titre, qu'une parodie des vraies sociétés savantes. Ce n'est que par complaisance que des étrangers consentent à s'y laisser inscrire. On ne voit sur les théâtres, excepté à l'opéra, que des farces de foires. Si les premiers rayons qui ont éclairé l'Europe sont partis de l'Italie, ils ont porté ailleurs plus de chaleur qu'il n'en reste aujourd'hui au centre, quoiqu'il s'y trou-

à qui un de ces scélérats venoit de couper le visage, lui représentoit l'injustice de maltraiter quelqu'un dont il n'avoit jamais eu sujet de se plaindre. L'assassin allégua l'argent qu'il avoit reçu et la parole d'honneur qu'il avoit donnée de s'acquitter de sa commission. Le balafré offrit à l'instant pareille somme à ce commissionnaire si exact, s'il vouloit en user ainsi à l'égard de son commettant. Le marché fut accepté ; et l'exécuteur s'acquitta de la seconde commission avec autant de scrupule que de la première.

Sixte V purgea l'état ecclésiastique de cette branche de commerce, et n'épargna pas les exécutions. Les brigands qui échapperent au supplice par la fuite, les vagabonds et gens sans aveu refluerent chez les princes voisins. Ceux-ci s'en étant plaints, Sixte, pour toute excuse, leur fit dire qu'ils n'avoient qu'à l'imiter, ou lui céder leurs états.

Si je me suis un peu arrêté sur ce pape, c'est que l'état actuel de Rome m'en a souvent rappelé l'idée. On l'a mal à propos taxé de cruauté, je le trouve un prince très-humain. Il assuroit la tranquillité de ses sujets en épouvantant le crime ; et je maintiens qu'il y a eu moins d'exécutions sous son règne, qu'il n'y

avoit auparavant de meurtres dans un mois. J'aurai encore occasion d'en parler au sujet des lieux de monts.

Quoi qu'il en soit, Rome auroit aujourd'hui plus de besoin d'un prince tel que Sixte V, que d'un saint : or le pape actuel, Clément XIII, est un saint et non pas un prince; et son ministre, le cardinal Torrigiani, n'est ni l'un ni l'autre.

Il me semble qu'on n'a pas généralement une idée assez exacte de ce pape ni de son ministre. Voici ce que j'en pense, d'après les conversations que j'ai eues avec les ministres, cardinaux et autres qui ont souvent conféré avec le pape et traité d'affaires avec Torrigiani. L'audience que le premier m'a donnée, et ce que j'ai vu du second, que j'ai rencontré dans quelques sociétés, tout m'a paru s'accorder avec ce qu'on m'en a dit.

Clément XIII, Rezzonico, est de la plus haute piété. Il a toujours eu des mœurs pures, beaucoup de candeur et de douceur dans le caractère, le cœur et l'esprit droits; peut-être ne lui a-t-il manqué, pour avoir plus d'étendue dans l'esprit, que de l'avoir appliqué aux affaires, et d'avoir osé prévoir qu'il monteroit un jour sur le trône. Son élection fut un coup

fourré, un tour de conclave, auquel il n'eut aucune part, et dont plusieurs cardinaux furent les dupes. Quoiqu'il eût le nombre de voix nécessaire pour son élection, il lui manqua celles d'une douzaine de cardinaux, qui lui auroient donné la leur s'ils eussent soupçonné qu'il eût pu s'en passer sans en être moins élu. Pour entendre ceci, il faut savoir qu'après le jeu des batteries et contre-batteries que les différentes factions emploient les unes contre les autres; quand toutes les intrigues, les finesses italiennes sont épuisées et déconcertées, les partis assez forts pour combattre et trop foibles pour vaincre, font la paix de guerre lasse: l'ennui, les chaleurs et les punaises, car le Saint-Esprit se sert de tout, suffiroient pour chasser les cardinaux du conclave. Ils se réunissent alors sur un sujet dont le premier mérite, du moins à leurs yeux, est de leur être indifférent; c'est assez qu'il ne soit point l'ouvrage d'une faction contraire. Ainsi se justifie le proverbe : *Qui entre pape au conclave en sort cardinal.* Comme on y prévoit l'élection dès la veille, les opposans, s'il s'en trouve, craignant de s'aliéner, par une résistance inutile, celui qui va devenir leur maître, s'empressent de lui donner

leurs suffrages, et veulent paroître n'avoir désiré que lui. Il a donc ordinairement l'unanimité des voix.

Dans le conclave où fût élu Benoît XIV, Lambertini, et qui dura plus de cinq mois; les cardinaux, après avoir balloté quelques sujets, se partagerent en deux factions; celle qui portoit Aldovrandi, lui donna constamment trente-trois voix chaque jour pendant deux mois, sans pouvoir lui en procurer une trente-quatrième, qui auroit assuré l'élection. Le cardinal Annibal Albani, chef de la faction contraire, feignit de se laisser gagner pour Aldovrandi, qui eut l'imprudence d'en marquer sa connoissance dans un billet dont Albani se prévalut pour accuser Aldovrandi d'user d'intrigue. Celui-ci voyant quelques-uns de ses partisans près de se détacher de lui, les tourna tous vers Lambertini, pour les enlever du moins à Albani, dont la faction, lasse du conclave, accéda à Lambertini, à qui personne n'avoit d'abord pensé, et qui eut l'unanimité. Je suis persuadé que la même chose arrivera communément.

Il n'en fut pas ainsi de l'élection de Rezzonico. Le cardinal Spinelli, qui avoit un parti très-fort, ayant su qu'il auroit l'exclusion de la

part de l'Espagne, et Cavalchini celle de la France, sans que celui-ci s'en doutât, il résolut d'élever au pontificat quelqu'un qui, lui en ayant obligation, lui donnât part au gouvernement. En conséquence, il confia la moitié du secret à Cavalchini, c'est-à-dire, le projet d'exclusion de l'Espagne, sans parler de la France, et lui offrit de le faire pape, en joignant un parti à l'autre. Cavalchini, déjà fort par lui-même, crut son élection sûre; mais la France l'ayant fait exclure, Spinelli joua l'affligé, et lui proposa de se réunir en faveur de Rezzonico, peu agréable à Sciarra Colone, partisan de la France. Cavalchini piqué, et croyant avoir reçu de Spinelli un service désintéressé, dont la France seule avoit empêché l'effet, accepta la proposition, et Rezzonico fut élu. L'affaire fut si brusquement conclue, que plusieurs cardinaux n'eurent pas le tems d'être instruits de ce qui se passoit, et de se faire le mérite d'y concourir. Peut-être aussi le secret lui procura, ou lui conserva-t-il des voix qu'il n'auroit pas eues; et il n'en eut que le nombre suffisant. Passionei, qui ne lui avoit pas donné la sienne, ne voulant pas être soupçonné de timidité, ni passer pour dupe, dit hautement qu'il l'avoit refusée à Rezzonico,

parce qu'il le croyoit incapable de gouverner l'église. Il a souvent répété ces propos dans l'affaire de Portugal. Quand on lui objectoit la pureté d'ame de Clément XIII : J.-C., disoit Passionei, rendoit le même témoignage à Nathanaël : *bonus israëlita*, etc. mais il n'en fit pas un apôtre. Les cardinaux auroient dû suivre le conseil qu'un anonyme leur donnoit, en affichant à la porte du conclave : *Si doctus, doceat nos ; si sanctus, oret pro nobis ; si prudens, gubernet nos.*

Je ne parle des deux derniers conclaves que pour donner une idée de ce qui se passe dans tous les autres.

Clément XIII n'ayant pas les qualités propres au gouvernement, ne s'est pas, comme tant d'autres, imaginé les avoir ; et ce n'est pas un mérite commun que de savoir se juger. Uniquement occupé de son salut, il abandonna toutes les affaires à son ministre. Mais il n'a pas été heureux dans le choix qu'il a fait du cardinal Torrigiani. Ce ministre est honnête homme, grand travailleur, entendant bien affaire quant au positif des lois, mais incapable d'en connoître l'esprit, d'y faire fléchir la lettre, ou de réformer ce qu'elles peuvent avoir de vicieux. Plus opiniâtre que ferme,

me, la contradiction l'affermit dans un sentiment qu'on lui feroit abandonner en le flattant. C'est un grand défaut dans un homme d'état que de manquer de flexibilité, et de ne pouvoir être ramené que par la voix de la séduction. Rustre, et même grossier, il ignore que l'ancienne audace ecclésiastique n'est plus de saison. N'étant jamais sorti du vatican ou du quirinal, il croit fermement que le pouvoir des clefs est le même que du tems de l'empereur Henri IV; et ne se reprochant rien, il ne suppose pas qu'on ait aucun reproche à lui faire. Quand il ne peut disconvenir des pertes que la cour de Rome fait journellement de son autorité dans l'Europe catholique, il les regarde comme des nuages passagers, et répond : Nous avons la parole de Jésus-Christ; l'église est inébranlable. Il ne soupçonne pas qu'il y ait de la différence entre l'église et la cour de Rome. Il a perdu les jésuites par son opiniâtreté. Les jansénistes et les parlemens lui devroient un temple, avec l'inscription : *Deo ignaro.*

Le 16 janvier 1762, le duc de Praslin, alors ministre des affaires étrangères, écrivit de la part du roi, au cardinal de Rochechouart, ambassadeur de France à Rome, (j'ai lu la

lettre) de mander chez lui le P. Ricci, général des jésuites, et de lui proposer de nommer en France un vicaire général Français, qui seroit changé tous les trois ans, ou ne pourroit être continué que pendant trois autres années au plus; au moyen de quoi les jésuites seroient conservés. Le roi fait marquer dans cette lettre, surtout dans trois endroits, son goût pour eux, et le désir de les garder. Le cardinal avoit ordre de parler suivant l'esprit de la lettre, sans la montrer, et d'exiger une réponse précise et prompte, laquelle devoit arriver avant le 9 février, jour fixé par le parlement pour terminer l'affaire. Il faut que le cardinal ait fait sèchement sa commission, sans quoi il seroit inconcevable que le P. Ricci eût refusé l'offre du roi. Je suis persuadé que s'il eût vu la lettre, il auroit accepté avec reconnoissance. Il voulut, avant de se déterminer, consulter le ministre de Clément XIII, le cardinal Torrigiani, qui répondit, comme on sait : *Sint ut sunt, vel non sint.* Ce fut l'arrêt de mort des jésuites.

Torrigiani ne connoît pas l'état qu'il gouverne, puisqu'il ne connoît pas les Etats avec lesquels il est obligé de négocier. Quand les événemens contrarient ses vues et ses mesu-

res, il dit qu'il renonceroit au ministère, si la providence qui l'y a placé, ne lui déclaroit, par cela seul, qu'elle veut qu'il y reste. Il a cette folie-là de commune avec l'archevêque de Paris, Beaumont, supposé que leur folie soit bien purgée d'intérêt; j'en doute fort.

La cour de Rome est sur le point de perdre le Portugal: Carvalho, comte d'Oyras, vient de faire paroître un ouvrage terrible en faveur des évêques, contre le pape, et a fait, en conséquence, donner, pour des mariages entre parens, des dispenses qu'on alloit auparavant demander à Rome. Cependant on y craint encore plus les écrivains Français, que la révolte ouverte du Portugal, et l'on n'a pas tort. L'affaire de Portugal tient uniquement au ministre; la superstition n'y a rien perdu de sa force sur l'esprit de la nation; au lieu que le Français, avec ses incommodes libertés, sans se détacher de la communion romaine, est plus à craindre que des hérétiques déclarés. Le pouvoir spirituel de Rome tombe, depuis quarante ans, avec l'accélération des corps graves dans leur chute: quelques prélats en sont convenus avec moi. Dans une conversation libre que nous eûmes, le cardinal Piccolomini et moi, j'allai jusqu'à lui dire

que si je n'avois que dix-huit ans, je verrois la révolution du gouvernement de Rome, et il ne me contredit pas.

Ce gouvernement pourroit encore se relever et s'affermir pour long-tems, s'il avoit la sagesse de renoncer à ses prétentions chimériques. Il conserveroit des droits ou prérogatives honorables que les princes catholiques respecteroient. Sans quoi, ces princes s'affranchiront bientôt d'eux-mêmes, et la proscription des chimères entrainera les attributions utiles.

Ce n'est pas que je pensasse que la séparation de la France d'avec Rome fût avantageuse au roi. Un patriarche pourroit avoir de grands inconvéniens, et s'il faut un centre d'unité, il vaut mieux l'avoir à trois cents lieues que chez soi. Le roi, dans bien des occasions où il ne veut pas user de son autorité, peut faire réprimer par le pape des évêques fanatiques ou brouillons. Quant à l'idée de se constituer chef de son église, cela ne seroit guère pratiquable à un prince catholique. Il y trouveroit de grands obstacles, par des raisons qui, pour être développées, exigeroient un traité en forme.

La cour de Rome ne sauroit aujourd'hui

se conduire avec trop de prudence. Elle voit par tout qu'on lui fait perdre, par degrés, ses usurpations. Les moines, sa plus chère milice, auxquels on n'auroit pas osé toucher autrefois sans encourir les censures, reçoivent par tout des entraves, et finiront, si l'on en laisse subsister, par être soumis à l'ordinaire, comme ils l'étoient dans leur institution. Il se trouve des moines, même en Italie, hors des Etats du pape, qui préferent à ses ordres ceux de leur souverain.

En 1766, le grand duc proposa aux minimes et aux augustins de lui prêter à intérêt, jusqu'au remboursement, le superflu de leur argenterie, pour relever une maison de charité. Les moines l'ayant accepté, la cour de Rome trouva fort mauvais que cela se fut fait sans son attache, exigea que les deux supérieurs en demandassent du moins l'absolution. Le minime voulut bien s'y soumettre, et la reçut. L'augustin la refusa, soutenant qu'il n'en avoit pas besoin pour avoir concouru avec son souverain à un arrangement raisonnable. La cour de Rome a été réduite à faire passer cette absolution par le général des augustins résidant à Rome, lequel l'a envoyée au moine, qui ne l'a reçue que par respect pour son supérieur.

Peu de tems auparavant l'empereur avoit fait justice, en Toscane, de l'évêque de Pienza. Ce fanatique jetoit à tort et à travers les excommunications comme les bénédictions. L'empereur, après l'avoir fait plusieurs fois, et inutilement, avertir d'être sage, le fit enlever et conduire par des grenadiers à Aquapendente, première ville de l'Etat ecclésiastique du côté de la Toscane. Dès qu'il fut sur la montagne où les grenadiers prirent congé de lui, se retournant vers la Toscane, il excommunia tout le duché et nommément l'empereur et les grenadiers, qui en firent peu de cas. Arrivé à Rome, il fallut le dédommager du revenu de son évêché, et la chambre apostolique n'ayant pas beaucoup de fonds pour des dépenses extraordinaires et imprévues, on a eu recours à une économie assez singulière. Le général des troupes du pape venoit de mourir et n'étoit pas encore remplacé. On a laissé la place vacante; et les appointemens en ont été donnés à l'évêque, qui en jouissoit lorsque j'étois à Rome. Il est vrai que les papes ont fait plus de conquêtes avec des prêtres et des généraux de moines qu'avec des soldats; mais il ne paroît pas qu'ils puissent aujourd'hui en faire de façon ni d'autre.

La cour de Rome vient d'échouer dans une entreprise qu'elle vouloit faire sur Gênes. La république présente au pape trois sujets pour un évêché. Le pape se hazarda d'en nommer un non présenté, pour l'évêché de Vintimille; et le prenant parmi les nobles, se flattoit par là de le faire accepter par le sénat. L'évêque nommé ayant accepté, le sénat le fit mettre en prison; et quoiqu'il y fut bien traité, il y est mort au bout d'un an. Le pape en a nommé un second qui, ne voulant ni mourir ni vivre en prison, a sagement refusé, et l'évêché est encore vacant.

On voit qu'indépendamment des pertes que fait la cour de Rome, par la révolution arrivée dans les esprits, elle s'attire encore des désagrémens par ses imprudences; et malgré toute sa politique, les besoins qu'elle éprouve lui font faire de mauvais marchés. Si celui que Benoît XIV fit en 1753 ne fut pas forcé, ce fut une faute très-grande.

Par un concordat, le roi d'Espagne, moyennant un million cent trente-trois mille trois cent trente-trois écus romains, qui font cinq millions six cent soixante-six mille six cent soixante-six livres de France, une fois payés, nomme aux bénéfices de son royaume

et expédie les bulles, sans que le pape puisse mettre des pensions sur aucun de ces bénéfices. Il ne s'en est reservé que cinquante-deux qu'il nomme comme autrefois, et dont il expédie les bulles; et le roi d'Espagne donne aux nonces apostoliques à sa cour cinq mille écus romains par an, sur le produit de la bulle de la croisade, espèce d'indult par lequel le roi leve une certaine somme sur le clergé, pour les prétendus frais d'une guerre fictive contre les Turcs.

Rome a perdu, par cet arrangement, près de huit mille Espagnols, solliciteurs de grâces, qui faisoient leur cour au pape, portoient de l'argent chez lui, et lui procuroient chez eux une très-grande considération. Rien n'ajoute si fort à celle d'un prince chez les étrangers, que d'y en entendre souvent parler. Benoît XIV étoit savant, avoit l'esprit aimable, l'imagination vive et gaie, les propos libres et des mœurs pures; affable, tolérant, populaire, l'homme enfin le plus fait pour la société; mais s'il prétendit comme les autres papes, à l'infaillibilité, ce ne devoit pas être en politique.

A propos d'infaillibilité, il est assez singulier qu'un pape annulle, par un décret, ce

que son infaillible prédécesseur avoit statué. On peut se rappeler la lettre encyclique de Benoît XIV aux évêques de France, pour y établir la paix sur la constitution. A peine fut-il mort, que Giacòmelli, le fanatique agent des fanatiques constitutionaires, et secrétaire des brefs aux princes, c'est-à-dire, des brefs qui ne partent pas de la daterie, voulut engager Clément XIII à donner de cette lettre une interprétation qui l'auroit exactement anéantie, et auroit produit un schisme qui pouvoit aller jusqu'à la séparation de la France d'avec Rome. M. d'Aubeterre para le coup par le moyen du cardinal Galli, grand pénitencier, le plus vertueux, le plus instruit, le plus éclairé des cardinaux, et le contre-poison de Giacomelli. Sur ce qu'on représentoit à celui-ci qu'il se hazardoit à mettre le feu en France: je le voudrois, dit-il, aux quatre coins du royaume. Et peut-être avons-nous en France des brûlots qui pensent comme lui. Je tiens de plusieurs prélats romains, et je sai que le pape pense comme eux, que si quelques évêques Français ne souffloient pas le feu à Rome, on y seroit fort tranquille sur la constitution.

Lorsque Clément XIII étoit prêt à faire sa

promotion de 1766, Torrigiani et les cardinaux de son parti, amis des jésuites et ennemis des parlemens, furent accablés de lettres des évêques Français qui pensent comme eux, pour engager le pape à comprendre dans sa promotion et nommer *proprio motu* l'archevêque de Paris, Beaumont. Il sembloit que le sort de l'église et de la religion en dépendoit. J'ai lu, entre autres, une lettre de l'évêque de Sarlat (Montesquiou) qui avoit été interceptée. Cette lettre, de juin 1766, est un plaidoyer en forme, pour prouver au pape la nécessité de donner le chapeau à l'archevêque, et de le mettre par là à l'abri de toute poursuite du parlement. Il faut être bien impudent ou bien ignorant de nos principes, pour en avancer de si faux. Le parlement l'auroit détrompé, pourvu que le roi l'eût laissé agir. Dans un tems où Rome étoit autrement respectée qu'aujourd'hui, le chapeau n'empêcha pas le cardinal Balue d'être enfermé dans une cage de fer.

Les modèles de la plupart de ces lettres étoient dressés à Rome, par Giacomelli et l'abbé de Caveirac. Les évêques ne faisoient que les transcrire. Cependant toutes les batteries n'eurent aucun succès, et l'archevêque

ne fut point cardinal. Ses partisans ont prétendu que le pape l'auroit nommé s'il n'avoit craint de se compromettre en proposant au roi un sujet qui n'en auroit pas été agréé. J'ai au contraire tout lieu de penser que le pape, pour céder à la persécution des *zelanti* de l'archevêque, et s'en faire un mérite auprès d'eux, l'auroit proposé au roi, s'il eût été sûr du refus de sa majesté.

Les papes sont flattés sans doute de voir le sujet distingué d'un souverain devenir le leur, s'attacher trop souvent à son prince adoptif plus qu'à celui que sa naissance lui avoit donné. Mais il suffit à la cour de Rome d'avoir, dans chaque état puissant, un ou deux sujets décorés du chapeau, et d'en montrer de loin la perspective à tous les autres. Elle ne veut pas que dans un conclave la faction des couronnes puisse l'emporter sur l'italienne. Les papes ont d'ailleurs, dans leurs propres Etats, assez de maisons illustres à s'attacher pour ne pas donner le chapeau à des étrangers, sans y être contraints par un intérêt sensible.

Je ne connois que deux chapeaux en France donnés *proprio motu*, depuis plus d'un siècle; l'un au cardinal Mailly, et l'autre au cardinal de Bernis. Le premier fut la récompense

du fanatisme de Mailly pour la constitution; le second fut un acte de reconnoissance de Benoît XIV à l'égard de l'abbé de Bernis, qui avoit réconcilié la cour de Rome et la république de Venise. Je parle de ces deux faits dans mes mémoires sur le règne présent.

Quand le roi voulut procurer le chapeau au cardinal Fleury, il fut obligé de consentir que son droit seroit regardé comme employé lors de la nomination des couronnes, qui se fit un an après, et à laquelle la France n'eût point de part. Il y avoit déjà eu des exemples de promotions anticipées; celle du cardinal de Bouillon, en 1669, et une autre plus récente, en 1715, du cardinal de Bissi, sous Louis XIV. C'est pourquoi, sous Louis XV, la France ne prétendit point participer à la promotion des couronnes en 1719. Puisque je me suis arrêté sur les promotions des cardinaux, j'ajouterai quelques articles qu'on ne trouve dans aucun voyageur, et que je ne crois pas imprimés ailleurs.

On décida au concile de Constance que les cardinaux seroient choisis dans toutes les nations chrétiennes. Les papes nommerent cependant plus d'Italiens que détrangers, et en ayant pris parmi ceux-ci qui ne convenoient

pas à leurs souverains, il fut réglé, vers 1600, que les princes présenteroient eux-mêmes leurs sujets. Lors de ce réglement l'Angleterre n'étant plus catholique, et le Portugal étant soumis à l'Espagne, le droit de nomination se bornoit presque à l'empereur, à la France et à l'Espagne. Les rois de Pologne voulurent cependant participer aux promotions. Le pape prétendoit que, n'étant qu'électifs, ils n'avoient pas les mêmes droits que des rois héréditaires. Une autre difficulté le touchoit encore plus : c'est que les évêques polonais ne veulent pas céder comme ailleurs aux cardinaux. Les rois de Pologne, pour établir un droit de nomination, présenterent d'abord des nonces qui avoient résidé auprès d'eux. Ils en ont depuis nommé d'étrangers, autres que des nonces, et plusieurs Français leur ont dû et leur doivent encore le chapeau. La cour de Rome vouloit du moins les borner à une seule nomination pendant leur règne ; mais il faut désormais que les papes comptent avec les rois.

La république de Venise ayant le traitement des têtes couronnées, de concert avec l'ambassadeur, comprend un Vénitien dans la promotion des couronnes.

Depuis que le Portugal a secoué le joug de

l'Espagne, ses rois ont leur droit de nomination. Tous les rois de la communion romaine ont le même droit.

Pendant la guerre de la succession, Clément XI ayant été forcé de reconnoître l'empereur pour roi d'Espagne, ce prince le força encore, à ce titre, de comprendre dans la promotion des couronnes le jésuite espagnol Cinfuegos, indépendamment du cardinal qu'il avoit nommé comme empereur.

Le pape, ayant reconnu Jacques III comme roi d'Angleterre, lui accorda, dans la promotion de 1712, la nomination d'un chapeau, qui fut celui du cardinal de Polignac, dans le tems qu'il signoit le traité par lequel Jacques III étoit exclus à perpétuité du trône d'Angleterre. Depuis cette première nomination, Jacques, que nous ne nommions plus que le prétendant, a joui de ce droit pendant toute sa vie à chaque promotion des couronnes, et l'a toujours appliqué à des Français, dont chacun lui a fait une gratification de cent mille écus qui étoient censés être pour sa maison.

Le prince Edouard son fils ne jouit pas de ce droit, le pape ne l'ayant pas reconnu pour roi. On ne lui permettoit pas à Rome de pren-

dre le pas sur son frère le cardinal d'Yorck ; et l'on a exilé quelques supérieurs de moines qui, dans une visite, l'avoient traité de majesté. Je l'ai souvent rencontré dans les rues de Rome, marchant avec deux carosses. J'avois eu avec lui à Paris quelques conversations, et il parut me reconnoître, en me faisant un signe de bonté ; mais je n'allai point lui faire ma cour, ne voulant, dans les circonstances présentes, ni lui donner ni lui refuser le titre de majesté.

On pense que les égards du pape pour l'Angleterre ont pour objet d'en procurer la protection aux catholiques du Canada. Les Anglais sont plus accueillis à Rome qu'aucune autre nation, par la dépense qu'ils y font ; au lieu que cette ville est surchargée de pélerins gueux de tous les Etats catholiques.

Pour finir ce qui concerne les promotions de cardinaux, il faut observer que le pape ne peut donner le chapeau *proprio motu* à un sujet de l'empereur, du roi de France ou de celui d'Espagne, sans l'agrément réuni des trois. Ces puissances ont encore le droit de rejeter pour nonces tous ceux qui ne leur sont pas agréables : c'est par conséquent les nommer elles-mêmes ; et ces trois nonciatures

assurent le chapeau à ceux qui les ont remplies.

J'ai dit que le pape avoit un pouvoir absolu ; j'ajouterai que les cardinaux l'usurpent sur les autres citoyens. Je ne connois point de pays où les grands soient plus en état d'abuser de leur crédit, et les Italiens nomment cet abus la *prépotenza*. Chaque cardinal a la franchise de son palais aussi sacrée que celle d'une église, et tout coquin qui a la protection d'une éminence est à couvert des poursuites de la justice. Un seul exemple des excès où peut se porter un cardinal, en donnera une idée qu'on ne pourroit pas se former sur une assertion générale d'abus de puissance.

Le cardinal Aquaviva étoit protecteur de l'Espagne, titre insolent que prennent les cardinaux chargés des affaires ecclésiastiques d'un royaume, et qui l'est encore trop en les qualifiant de protecteur des églises de , etc.; mais il ne s'agit pas ici de discuter de vains titres, voyons-en l'effet.

Il faut encore savoir que Rome n'ayant point de guerres pour son compte, tous ses habitans ne s'en intéressent pas moins à celles qui s'élevent en Europe que si elles les regardoient eux-mêmes. Chacun s'y passionne pour ou contre chaque nation belligérante. On voit le

le parti français, autrichien, anglais, prussien, etc.

Lorsque l'empereur François I fut élu à Francfort, en 1745, le parti autrichien imagina une espèce de triomphe. On prit un enfant de douze à treize ans, fils d'un peintre, nommé Léandro, et d'une jolie figure; on l'habilla d'oripeau; un faquino le portant debout sur ses épaules, on le promena dans Rome, suivi d'une foule de canaille qui crioit *vive l'empereur*. Cette mascarade passa d'abord devant le palais du cardinal de la Rochefoucault, chargé des affaires de France, s'arrêta sous les fenêtres, et redoubla de cris de joie. Le cardinal sentit bien que ce n'étoit pas pour lui faire honneur; mais prenant le parti qui convenoit avec une populace, il se montra sur le balcon, et fit jeter quelques poignées d'argent. Aussitôt la canaille se jeta dessus en criant *vive l'empereur, vive la France.*

Cette troupe de gueux, échauffée par le succès de son insolence, continua sa marche, se rendit sur la place d'Espagne, devant le palais du cardinal Aquaviva, et voulut y jouer la même farce. Le cardinal, l'homme du caractère le plus violent, paroît à une fenêtre; au même instant vingt coups de fusils

partent du palais, couchent sur la place autant de tués ou de blessés, et le pauvre enfant fut du nombre des premiers. Tout le peuple de Rome indigné d'une telle barbarie, dont la conduite du cardinal de la Rochefoucault montroit encore plus l'horreur, s'attroupe, veut incendier le palais et y brûler Aquaviva. Mais celui-ci, qui avoit prévu les suites de sa violence, s'étoit assuré de plus de mille braves, dont il couvrit la place; quatre pièces de canons chargés à cartouches sont mises en batterie devant le palais, en imposent au peuple qui s'écarte, se dissipe, n'exhalant sa fureur qu'en imprécations contre le cardinal. Il n'en fut depuis que plus respecté, et savoit se défaire de façon ou d'autre de tous ceux qui lui faisoient ombrage. Si le fait n'étoit pas si récent et n'avoit pas eu tant de témoins, il seroit incroyable qu'il fût arrivé, ou qu'il n'eût pas eu plus de suite. J'ai eu besoin pour le croire de me le faire répéter par des personnes de toutes classes. J'ai su d'un banquier très-accrédité dans Rome, et qui en connoit bien l'intérieur, que le cardinal n'avoit pas été sans inquiétude pendant plusieurs jours.

Le peuple, forcé de renfermer sa fureur, avoit projeté de pénétrer par un égoût sous

le palais et de le faire sauter avec de la poudre. Le chef de la conjuration étoit un mâçon nommé Maestro Giacomo, homme de tête, hardi, et une espèce de coq du bas peuple. Le banquier de qui je le tiens en eut connoissance et en instruisit le cardinal, qui manda secrètement Giacomo, le flatta beaucoup, et tout ce qu'il en put obtenir fut que maître Jacques, sans nier ni blâmer le projet, promit simplement de ne s'en plus mêler. Les conjurés, ayant perdu ce chef, si nécessaire par sa profession, n'en purent trouver un pareil, le tems refroidit les esprits, et les choses en restèrent-là.

Il n'est pas moins étonnant que le pape, avec l'autorité absolue, et un corps de troupes, n'ait pas fait, du cardinal, quelque justice au peuple.

Aquaviva eut, dans les derniers jours de sa vie, tant de remords de ses violences, qu'il vouloit en faire publiquement amende honorable ; mais le sacré collége ne le permit pas *ob reverentiam purpuræ*.

Le ministre d'Espagne entretient encore aujourd'hui quatre soldats et un bas-officier ; qui montent la garde sur la place, prêts à sabrer les sbires qui oseroient paroître sur sa

franchise. Les autres ministres étrangers ont aussi chacun la leur, et toutes sont autant d'asiles pour le crime.

Il en est ainsi des autres villes de l'Italie. J'ai vu à Florence un coquin qui s'étoit fait une baraque sur le perron d'une église où il vivoit, depuis deux ans, de charités, s'y renfermant la nuit, et se promenant le jour sur le perron. Etant à Boulogne, je voyois sous le portique des franciscains plusieurs de ces marauts y recevoir tranquillement autant d'aumônes que les mendians qui couroient les rues.

Il y a un siècle que toutes les franchises auroient été supprimées, sans la hauteur, pour ne pas dire plus, de Louis XIV, qui, seul de tous les souverains, voulut conserver la franchise de son ambassadeur. Le pape Innocent XI avoit le consentement des autres princes, qui le retirèrent dès qu'ils virent qu'il n'étoit pas général. Comment le confesseur de Louis XIV, un jésuite, attaché au pape par état, n'a-t-il pas remontré à son pénitent de combien de crimes il se rendoit responsable, et dans une occasion où la raison, la justice et le bien de l'humanité étoient visiblement du côté du pape?

Ce prince avoit de grandes qualités; mais

il n'a pas toujours placé le point d'honneur où il devoit être, et a quelquefois abusé de sa puissance. Il eut raison d'exiger une satisfaction éclatante de l'attentat des Corses contre son ambassadeur ; mais il falloit en même-tems châtier les domestiques qui avoient donné lieu à la violence de la soldatesque. Il faut dans toutes les affaires envisager à la fois le principe et l'effet. Tout Rome attestoit alors que les valets et les braves attachés au duc de Créqui ne cessoient journellement d'insulter les soldats de la garde corse. Ce qui est assez croyable, vu l'esprit du tems, l'indiscrétion française et l'insolence de la valetaille.

Si l'on peut blâmer l'excès du crédit des cardinaux, on ne peut leur faire de reproches sur les mœurs. Il y en a sans doute quelques-uns, comme parmi nos évêques, dont la conduite ne seroit pas hors d'atteinte, mais en général elle est régulière. Un prélat qui auroit donné un scandale, et ne seroit pas d'une naissance qui excuse tout, parviendroit difficilement au chapeau ; et il est très-rare qu'une longue habitude de régularité, ou même de contrainte, se démente dans un âge plus avancé. Piccolomini, qui avoit été gouverneur de Rome, place cardinalice, c'est-à-dire, d'où l'on ne

sort que pour être cardinal, eut beaucoup de peine à y parvenir à cause de quelques galanteries d'éclat.

Quoiqu'il n'y ait pas à Rome la même réserve qu'en France sur les spectacles, à l'égard des ecclésiastiques, les cardinaux n'y paroissent guère. Il y a bien la loge du gouverneur; mais il n'est que dans la prélature, et beaucoup de prélats s'en abstiennent.

A l'égard de la débauche qui règne, dit-on, publiquement à Rome, et des femmes prostituées sous la protection du gouvernement, cela est absolument faux, du moins à présent. Il n'y a pas plus à Rome qu'à Paris, à Londres et dans les grandes capitales, de lieux de débauche. On y est ce qu'on appelle *racroché* en plein jour. Cela n'arrive-t-il pas à Paris ? On ajoute, pour aggraver le reproche, que c'est souvent par des abbés ; on ne dit pas que cet habit n'est pas restreint aux ecclésiastiques. C'est l'habit commun de tous ceux qui ne veulent pas être confondus avec le bas peuple, et ne sont pas en état de se vêtir comme les laïcs aisés. Observons encore que tout se fait en Italie par des hommes. Aussitôt qu'on y est entré, on ne voit plus de servantes dans les auberges, ce ne sont que des valets, *camé-*

rieri. Je ne connois que Venise où les femmes publiques forment une espèce de profession, et soient protégées par le gouvernement.

La société, à Rome, est divisée en plusieurs classes, comme dans tous les gouvernemens où il y a des distinctions d'état très-marquées. Les cardinaux, les princes romains, les femmes qualifiées, la prélature, forment la première classe. L'assemblée qu'on appelle *conversation* se tient à des jours marqués chez ceux ou celles qui se sont mis sur le pied de la recevoir. Les étrangers connus, et présentés par le ministre de leur nation, y sont admis, et peuvent continuer d'y aller. On y joue, ou l'on y prend des glaces. Le jeu n'y est pas fort, comme par tout où l'opulence n'est pas grande. On n'y paye point les cartes; mais aussi sont-elles souvent bien sales, et ne les change-t-on que lorsqu'on ne peut absolument s'en servir. La propreté n'est, en aucun genre, une qualité des Italiens, ni même des Italiennes. Un insolent de Paris s'exposeroit à quelques dégoûts, indépendamment d'autres accidens dont malheureusement l'Italie n'a pas le privilége exclusif.

Je fus d'abord un peu choqué de ne voir sur les tables du jeu que des jetons de cuivre ou

d'ivoire. La raison qu'on m'en donna me parut bonne pour les maîtres de maison, et injurieuse pour les joueurs. On prétend que si les jetons étoient d'argent, on en emporteroit souvent par mégarde, ou autrement. On m'ajouta que M. le duc de Nivernois en avoit perdu quatre ou cinq cents, pendant son ambassade.

Les gens de loi et les principaux de la bourgeoisie ont aussi leurs assemblées, et vivent entre eux; car un homme d'un ordre inférieur, quelque mérite qu'il eût, ne seroit pas admis dans les sociétés de la première classe. La naissance et les dignités y sont les seuls titres d'admission. Je ne connois point de pays où le mérite personnel soit moins considéré qu'à Rome, si l'on excepte l'Allemagne, où la naissance l'emporte sur tout. Un exemple suffira.

Barsquainstein, fils d'un professeur d'histoire à Strasbourg, s'étant fait connoître par son esprit et ses talens, l'empereur Charles VI se l'attacha, le fit ministre et comte de l'empire. Il a occupé la même place sous l'impératrice-reine. Les plus grands lui faisoient la cour; mais il ne put jamais engager leurs femmes à voir la sienne. La comtesse de Kaunitz, que je voyois souvent à Naples où son mari est

ambasadeur de l'empereur, m'a dit que le comte de Kaunitz, son beau-père, que nous avons vu ambassadeur en France, voulut, à son retour à Vienne, admettre dans sa société quelques femmes aimables et estimables qui en auroient fait l'agrément. Celles qui leur étoient supérieures par le rang refuserent d'y souscrire, déserterent, et le comte de Kaunitz fut obligé de se soumettre au noble ennui dont elles étoient en possession.

Sur l'éloge qu'on faisoit devant elles du général Lawdon, qui venoit de remporter une victoire, en applaudissant à son mérite, c'est dommage, disoient-elles, qu'il ne soit pas chevalier; car avec seize quartiers, sans mérite, il leur auroit paru bien plus estimable.

Il n'en est pas ainsi à Paris; un homme de mérite n'est exclus d'aucune société. Il est vrai que le premier des mérites pour y être reçu et accueilli, est celui d'être aimable; c'est-à-dire, de porter dans la société de l'esprit d'agrément. Il suffit souvent d'être homme de plaisir pour être recherché. La probité, la naissance, pourvu qu'elle ne soit pas honteuse et sans fortune, sont les dernières choses dont on s'informe. Ce que je dis de la facilité des liaisons ne regarde que les hommes. Les femmes,

qui sont par tout les conservatrices de la vanité, admettroient un homme dont elles ne recevroient pas la femme. Il faut plus d'égalité d'état pour qu'elles se voient familièrement. Une seule chose établit l'équilibre avec la naissance, les titres et le rang; c'est l'opulence. Les richesses donnent une grande considération, puisqu'elles décident des alliances les plus disproportionnées et quelquefois honteuses. Il est naturel qu'elles influent sur la société : et le besoin du plaisir y contribue encore. La plupart des femmes de qualité, et même titrées, n'ayant qu'une pension médiocre, relativement à leurs fantaisies, ne pourroient pas tenir une maison assez opulente pour y recevoir habituellement une compagnie à leur choix. Elles sont donc obligées de rechercher celles qui peuvent en faire les frais, et c'est communément dans la finance qu'on les trouve. L'orgueil compose avec le plaisir, et en subit la loi. Quiconque donne un bon souper, a une loge à l'opéra et aux autres spectacles, est en possession de se faire faire la cour, et d'avoir même des complaisances de tout état.

Le goût pour la table ne règne pas à Rome comme à Paris; ce qui n'empêche pas qu'on

n'y puisse faire des liaisons agréables dans les sociétés de la première classe et de l'ordre mitoyen. Le séjour que j'y ai fait, et les habitudes qui j'y ai eues, m'ont confirmé ce que le président de Montesquieu m'en avoit dit: que Rome eût été une des villes où il se seroit retiré le plus volontiers.

A l'égard du physique, les environs de Rome, quatre à cinq lieues à la ronde, sont en friche et dévastés presque par tout. Varron n'en loueroit pas aujourd'hui la culture. La campagne ne prévient donc pas favorablement pour la capitale. En effet, quant au peuple et à la petite bourgeoisie, tout décele la pauvreté, comme tout à Londres annonce l'opulence nationale, et à Paris le luxe particulier.

La Rome moderne ne rappelle l'ancienne que par des ruines, et la population présente ne donneroit pas l'idée de celle dont parlent les historiens. Ce n'est pas que je croie qu'elle ait jamais été au point qu'ils prétendent; il seroit même aisé d'en prouver l'impossibilité. Sans vouloir faire ici une dissertation, il suffiroit de considérer que l'enceinte actuelle de Rome est la même que sous Aurélien, mort en 275, qui donna à cette ville la plus grande étendue qu'elle ait eue. Elle n'égale pas celle de Paris,

dont le diamètre est de cinq mille deux cents toises, de la barrière du Roule à celle du Trône (plus de deux lieues;) et Paris est à-peu-près rond. Il n'est donc pas possible que Rome ait pu, dans les tems les plus brillans, renfermer plus de cinq à six cent mille ames, si l'on fait attention à l'espace que devoient occuper les places publiques, les temples, les portiques, les cirques, théâtres, amphithéâtres, les palais des empereurs, dont celui de Néron faisoit, disent les mêmes auteurs, un tiers de la ville. Denis d'Halicarnasse, liv. 4, dit que Rome s'étoit tellement accrue, qu'on ne savoit où finissoit la ville et commençoit la campagne. On en peut dire autant de Paris, en partant des barrières, qui joignent presque les premiers villages. C'est pourquoi les auteurs varient si fort sur l'étendue de Rome : les uns lui donnant treize milles de circuit, et d'autres jusqu'à cinquante milles. Il n'est donc pas étonnant que ceux-ci y supposent des millions d'habitans; ils y comprenoient sans doute le Latium en entier. On parleroit encore ainsi de Paris, si l'on faisoit entrer dans le dénombrement les villes, bourgs et villages de dix à douze lieues à la ronde.

Cependant, quelque supposition qu'on pût

faire sur la population et le nombre des citoyens romains, il n'est guère possible de croire ce qu'on lisoit sur la pierre d'Ancyre : que, sous le sixième consulat d'Auguste, le dénombrement des citoyens romains montoit à quatre millions cent soixante-trois mille; et que, sous l'empereur Claude, le nombre en fut encore augmenté et porté jusqu'à six millions neuf cent soixante-quatre mille. Rapportons les termes même de Juste Lipse, tom. III, pag. 387. Plantin. 1637. *Augustus de se in lapide Ancyrano hoc dicit : in consulatu suo sixto lustrum condidisse, quo lustro censita sunt civium romanorum capita quadragies centum millia et sexaginta tria. Immanis hercle numerus.... at etiam crevit assiduè, et sub Claudio imperatore, Tacitus ac fidi auctores accensent sexagies novies centena sexaginta quatuor millia.*

La population de tout l'Etat ecclésiastique n'est aujourd'hui que de deux millions, suivant le tableau du gouvernement. Ceux qui portent le plus haut la population de Rome, ne lui donnent pas plus de cent soixante-dix mille ames; et nous avons en France quatre villes de province qui en ont autant ou qui les passent; Lyon, Nantes, Rouen et Marseille. Je

ne crois pas que Rome en ait plus de cent vingt mille, en y comprenant les juifs et le concours des voyageurs, pélerins, etc. hors le tems d'un grand jubilé, ou celui du couronnement d'un pape. Les circonstances font extrêmement varier la population d'une ville. Celle de Rome n'étoit guère que de trente mille, lorsque Grégoire XI y transporta, en 1377, le siège que les papes tenoient à Avignon depuis soixante-douze ans. Léon X la porta à plus de quatre-vingt mille ; et six ans après, sous Clément VII, après le sac de Rome, en 1527, on n'y comptoit pas trente-cinq mille habitans. Une grande partie de ceux d'aujourd'hui est composée de prêtres et surtout de moines et de religieuses. Je n'en sai pas absolument le nombre ; mais il doit être fort considérable, si l'on en juge par ceux et celles de cette espèce qui sont dans la seule ville de Naples. Suivant le dénombrement qui en fut fait et imprimé en 1766, il s'y trouva trois mille huit cent quarante-neuf prêtres, quatre mille neuf cent cinquante-un moines, et six mille huit cent cinquante religieuses. Il est vrai que Naples est trois fois plus peuplé que Rome ; mais celle-ci, proportion gardée, abonde encore plus que Naples en pareilles colonies.

On n'en sera pas étonné, si l'on fait attention à l'espèce de gens qui les recrutent. Les ordres mendians, les plus nombreux de tous, sont ordinairement composés de fils de paysans, d'artisans, etc. Il est naturel que des enfans destinés, par leur naissance, aux travaux et à la peine, cherchent à s'y soustraire, et préfèrent une vie oisive qui leur procure de la considération, et quelquefois du respect de la part de ceux à qui ils étoient originairement obligés d'en rendre. Le couvent des capucins en renferme trois cents, et l'on évalue à plus de mille, le nombre des récollets, dont trois à quatre cents occupent le couvent d'Aracœli, jadis le temple de Jupiter Capitolin. Quelle métamorphose! Telle est la politique du pape. Il y a d'ailleurs peu de ces troupes, dont, malheureusement, les autres princes n'ont que trop. Quelques-unes de ses places ont de foibles garnisons. A l'égard de l'état de sa maison militaire dans Rome, il est environ de quinze cents hommes; une compagnie de cuirassiers et une de chevaux-légers. L'infanterie consiste en un régiment de gardes italiennes, un de gardes avignonaises, et un de gardes suisses. Ces troupes sont bien entretenues, bien payées, et mal disciplinées. Les soldats ont douze sous

par jour, et ne sont ni casernés ni en chambrée. La plupart sont mariés, ont des métiers, et font faire leur service par d'autres à qui ils donnent une partie de leur paye.

Il y a une classe du peuple de Rome qui se prétend fort supérieure aux autres; ce sont les Transteverins, c'est-à-dire, au-delà du Tibre, du côté du Janicule, presque tous jardiniers, vignerons ou gens de peine. Ils sont persuadés qu'ils descendent des anciens Romains. Cette prétention est assez chimérique, dans une ville si souvent saccagée et envahie par les barbares. Mais comme l'opinion, vraie ou fausse, d'un peuple, forme ses sentimens, fait sa force, et qu'il peut quelquefois ce qu'il croit pouvoir, les Transteverins, plus courageux, plus forts par l'habitude du travail, que le commun du peuple, ont souvent fait des séditions, et obligé le gouvernement de compter avec eux. Quoiqu'on ne puisse leur accorder l'antiquité qu'ils s'attribuent, on doit les regarder comme les plus anciens du peuple et de la bourgeoisie, où il y en a peu dont l'aïeul soit né dans Rome. Il en est à-peu-près ainsi des grandes capitales, qui sont ordinairement les vampires d'un Etat, comme il est aisé de s'en convaincre à Paris, dans quelqu'assemblée que ce soit,

soit, en interrogeant ceux qui s'y trouvent sur le lieu de leur naissance.

S'il règne, comme je l'ai dit, tant de frugalité chez les plus grands de Rome, on peut juger que le peuple y vit assez misérablement. Les pièces de théâtre des différens peuples, sont une image assez vraie de leurs mœurs. L'arlequin, valet et personnage principal des comédies italiennes, est toujours représenté avec un grand désir de manger, et qui part d'un besoin habituel. Nos valets de comédie sont communément ivrognes, ce qui peut supposer crapule, mais non pas misère. Sans vouloir rien conclure de cette observation, il est sûr que le peuple vit très-mal à Rome. Ce n'est pas que les vivres y soient chers; en 1765, 66 et 67, années de cherté, et même de disette, le pain ne valoit que 2 sous 4 deniers la livre de France, et vaut communément un tiers, et quelquefois moitié moins; puisque le blé, qui coûtoit alors 20 liv. le setier, n'avoit souvent été que de 10, 11 ou 12. Mais tout est cher pour un peuple pauvre. On trouve à Rome, du vin pour l'artisan et le bourgeois, depuis 2, 4, et 8 sous la pinte. Les droits sur le vin, sont aussi très-modérés. Le baril de 62 pintes, ne paie en tout que 25 sous, ce qui n'est

que le huitième des droits à Paris. Le vin est assez généralement mauvais en Italie, excepté en Toscane et à Naples; on ne sait pas même le faire. Les plus passables de l'Etat ecclésiastique sont ceux de Genzano et d'Orviette. Le peuple de Rome ne fait pas grand usage de vin; car pendant mon séjour je n'y ai pas vu un homme ivre. La viande y coûte un tiers de moins qu'à Paris, et les légumes sont bons et en abondance. Le bois est beaucoup moins cher qu'à Paris; et, comme je l'ai dit, on en brûle peu. Le sel est à 2 sous la livre.

Je ne suis entré dans ce détail que pour montrer que la vie n'est pas chère à Rome, pour quelqu'un de domicilié; et comme les poids ni les mesures n'y sont pas les mêmes qu'à Paris, j'ai réduit le tout à nos poids, mesures, et à la valeur numérique de nos monnoies.

L'écu romain pèse six gros et demi, trente grains, poids de France, et vaut 5 l. 4 s. — d. prix fixé au change des monnoies. Il vaut 5 l. 6 s. 9 d. dans le commerce des matières d'or et d'argent. Il est au titre de l'écu de France, c'est-à-dire, à onze deniers de fin, ou un douzième d'alliage; à cette différence près, qu'à Rome le remède de loi est en dehors, au lieu qu'en France il est en dedans.

Le sequin romain est au titre de 23 carats $\frac{3}{4}$, et pèse un demi-gros 28 grains du marc de France. Son prix est au change de la monnoie, de 10 l. 8 s. 11 d., et dans le commerce, de 10 l. 14 s. 5 d.

Les essais de ces différentes monnoies ont été faits par M. Tillet, l'homme le plus exact et le plus instruit sur ces matières. A l'égard des poids, la livre romaine est de 12 onces, l'once de 24 deniers, et le denier de 24 grains. Total 6912 grains. La livre romaine est donc à celle de France, dans le rapport, à peu près de 25 à 36.

On sait la passion que les Romains avoient pour les spectacles, et que le peuple, surtout depuis la perte de sa liberté et de ses vertus, ne désiroit que *panem et circenses*, du pain et des spectacles. Les Italiens modernes diroient *circenses et panem*, des spectacles d'abord. Ils commencent à Rome le lendemain des rois, jour de l'ouverture du carnaval et de huit théâtres, où l'affluence du peuple est toujours la même. Ils ne durent pas toute l'année; ils sont remplacés par des spectacles d'un autre genre, des processions, des *oratorio* dans les églises. Il n'y a point de jour où il n'y ait quelques fêtes qui attirent la foule des fainéans,

première profession de cette ville. Je suis étonné que les Italiens, ayant autant cultivé la musique qu'ils l'ont fait, n'en aient pas imaginé une propre pour l'église ; car celle-ci et la musique du théâtre, sont du même caractère.

Il y a dans les théâtres d'Italie, des places à un prix assez bas pour que le peuple y puisse entrer. Cependant les entrepreneurs paient très-cher les voix rares, soit de femmes, soit de castrats. La fameuse Gabrieli avoit à Naples deux mille sequins pour le carnaval. Il est vrai que les sujets ordinaires coûtent peu, et que l'affluence des spectateurs ne cessant point, les entrepreneurs y gagnent suffisamment.

La passion pour la musique est telle que les gens assez aisés, pour se satisfaire à cet égard, courent d'un bout de l'Italie à l'autre pour entendre un chanteur ou une cantatrice célèbre. Les ballets des opéra, les danseurs, sont au-dessous du médiocre. La danse noble ne seroit pas goûtée en Italie, la grotesque est celle qui leur plaît.

Aucune femme à Rome ne monte sur le théâtre, et il en étoit ainsi chez les Romains. Les rôles de femmes sont joués par des hom-

mes. J'ai vu des femmes par tout ailleurs sur les théâtres de l'Italie. Mais ce qui m'a toujours choqué, c'étoit d'y voir des castrats jouer des héros tels qu'Alexandre, César, etc.

La promenade n'est pas un des plaisirs du peuple de Rome, il ne pourroit pas se le procurer comme à Paris dans des jardins publics de la ville, et ce seroit un voyage que d'aller hors des murs.

L'enceinte de Rome est la même que du tems d'Aurélien, ce sont encore les murailles que releva Bélisaire. La partie de la ville habitée est à peine aujourd'hui d'un tiers du total; le reste est en vignes, en champs, en jardins fermés où l'on n'entre qu'en payant. Cela seroit ou impossible ou très-onéreux au peuple, et c'est un avantage pour les étrangers qui peuvent satisfaire leur curiosité à prix d'argent, sans être obligés de voir ou faire solliciter les maîtres, dont la plupart ne donnent guère d'autres gages à leurs concierges. La villa Médicis appartenante à l'empereur, et occupée par son ministre, est la seule qui soit gratuitement ouverte au public; et faute d'habitude de la part des habitans, je n'y ai trouvé que des étrangers. On ne voit point dans les faubourgs ni hors des murs

ces guinguettes où nos artisans et le bas peuple vont oublier leurs travaux, et se livrer à une joie franche, sans souci pour le lendemain.

Les campagnes, les jardins de la partie méridionale de l'Italie n'ont, ni ne peuvent avoir l'agrément des nôtres. L'ardeur du soleil grésilleroit bientôt les feuilles de nos arbres ordinaires, et leur feroit perdre ce verd tendre, frais, si agréable à la vue, et qui, de tems en tems rafraîchi par des pluies, se soutient dans nos climats pendant plus de six mois avec plus ou moins d'éclat. On ne voit guère dans le midi de l'Italie que des chênes verds, des cyprès, des ifs, des oliviers d'un verd noir ou très-foncé, qui n'offrent point l'image de la jeunesse de l'année. Ainsi, quoi qu'en disent les admirateurs décidés de l'Italie, nos campagnes sont plus riantes que les leurs. Je n'en dirois pas autant de celles d'Angleterre, si le prime-vert ne s'y soutenoit pas aux dépens de plus de brouillard, et d'une humidité plus continue qu'en France. Voyageons un peu, nous ferons bien; revenons vivre chez nous avec un peu d'aisance, nous ferons encore mieux.

Un aspect assez désagréable dans la population de Rome, est cette multitude de men-

diens qu'on y rencontre à chaque pas. Je n'imaginois pas qu'il fut possible d'en trouver ailleurs plus qu'à Paris, où, suivant le calcul le plus modéré, on en compte plus de vingt mille. Mais en y faisant attention, je compris que cela étoit dans la règle. La mendicité doit principalement régner dans des pays catholiques, et surtout au centre de la catholicité. Dans quelque état que ce soit, la mendicité est un défaut de police; mais elle ne peut être regardée comme un vice méprisable par tout où il y a des ordres honorés qui sont mendians par institution. Il est naturel qu'une canaille qui n'a pu, ou n'a pas voulu prendre dans ces ordres un brevet de mendiant qui impose d'autres devoirs gênans, ait cru pouvoir en exercer l'emploi comme volontaire dans cette armée.

Il n'y a pas à Rome un pauvre qui n'y vive aisément, même dans un tems de disette. Un gueux un peu alerte peut trouver dans sa journée trois ou quatre soupes aux portes des couvens et autres; participer à autant et plus de distributions de pagnotes; de sorte que plusieurs en revendent, et tous l'un dans l'autre en recueillent deux paoles par jour. Cette contribution se lève communément sur les

moins aisés des citoyens. Le peuple est par tout naturellement charitable, parce que la compassion, bien ou mal entendue, est principalement dans le cœur de ceux qui souffrent eux-mêmes. Les grands à Rome répandent aussi beaucoup d'aumônes, aliment de l'oisiveté et poison de l'industrie. Quelques-uns en font une partie de leur luxe. Ce seroit un grand bien, si l'application en étoit plus raisonnée; si ces aumônes n'étoient qu'une aide, un encouragement, une récompense du travail; s'ils savoient enfin combien la charité qu'on appelle aumône, diffère de la charité bien entendue.

Il y a très-peu de classe moyenne à Rome; c'est-à-dire, de cette bourgeoisie d'une fortune honnête sans opulence, et qui, avec un patrimoine soutenu de commerce et d'industrie, vit sans faste et sans inquiétude, telle enfin qu'on en voit dans Paris et dans presque toutes nos villes.

On n'a pas à Rome la commodité des carosses de place, qu'on trouve non-seulement à Paris, mais dans plusieurs villes de France. Ils ne se soutiendroient pas à Rome, attendu qu'il n'y a pas assez de bourgeoisie aisée pour en faire un usage fréquent. Les carosses de

louage ou de remise n'y sont guère employés que par les étrangers.

Le bas peuple est également lâche et cruel. Les assassinats n'y sont pas rares. La plupart des querelles s'y terminent par des coups de couteau, et un homme l'épée à la main écarteroit une foule de cette canaille d'assassins. Ce n'est pas faute de lois. Elles sont à Rome, à certains égards, plus sévères qu'ailleurs; mais presque toujours sans exécution, ou mal appliquées. Par exemple, il est défendu, sous peine de mort, de porter des couteaux à gaîne, regardés comme poignards; et celui qui en a frappé ou tué quelqu'un en est quitte pour les galères; encore faut-il qu'il soit sans protection, car il y a des assassinats impunis. Quelquefois un vol léger est puni de l'estrapade, et plusieurs en demeurent estropiés pour la vie: de sorte qu'un voleur est souvent plus malheureux qu'un assassin. Cela vient peut-être du peu d'intérêt qu'on prend à Rome à un homme tué, au lieu que le volé y poursuit le voleur. Il n'y a point de pays où l'argent n'ait une grande faveur; mais il me paroît encore plus révéré chez un peuple qui en a peu, qui en désire beaucoup, et qui de jour en jour en voit diminuer la masse. De sorte

que dans peu d'années on ne verra d'or et d'argent dans Rome que ce que les voyageurs en portent dans la poche ; car leurs fortes dépenses se paient en lettres de change.

Pour entendre ceci, il faut que j'expose de quelle manière les choses en sont venues au point où elles sont actuellement.

Sixte V, qui étoit monté en serpent sur le trône pontifical, voulut y régner en prince absolu. Quoique la séparation des protestans d'avec Rome dût rendre les papes plus circonspects qu'auparavant avec les Etats catholiques romains, ils y conservoient encore beaucoup d'influence. Mais il falloit, pour se soutenir ailleurs, commencer par être maître chez soi ; et Sixte voulut détruire ou concilier les factions qui partageoient Rome.

Deux puissantes familles, les Colonnes et les Ursins, étoient ennemies l'une de l'autre, et cherchoient réciproquement à se détruire : toute la noblesse suivoit le parti de l'une ou de l'autre. Cette dissension causoit des troubles dans Rome. Sixte V entreprit de les calmer, de les prévenir pour la suite, et d'assurer de plus en plus son autorité, en réunissant et s'attachant les Ursins et les Colonnes. Il avoit deux petites-nièces, petites-filles de sa

sœur. Il maria l'une à l'aîné de la maison Colonne, et l'autre à l'aîné de la maison Ursine. Il déclara en même tems que les aînés de ces deux maisons seroient toujours princes *del Soglio*, du trône; c'est-à-dire, que les papes tenant chapelle, un de ces deux princes alternativement seroit assis sur un tabouret auprès du trône; ce qui subsiste encore aujourd'hui. Par là Sixte, en accordant à ces deux maisons une supériorité sur les autres, affoiblit réellement leur puissance. Ces princes ou barons romains, qui jusque-là s'étoient regardés comme égaux de rang aux Ursins et aux Colonnes, s'en détacherent par jalousie. Sixte V ayant, suivant la maxime de Tibère, divisé pour régner, imagina, pour mettre toute la noblesse et les familles opulentes dans sa dépendance, de se rendre maître de l'or et de l'argent des citoyens par l'appât qu'il leur présenta. Pour cet effet, il créa les *lieux de Mont*, qui répondent à nos rentes sur la ville. Ils étoient d'abord à 5 pour 100; et par les réductions qu'éprouvent ces sortes d'effets, ils sont aujourd'hui à moins de 3 pour 100. Mais le coup décisif de Sixte V, pour garder l'argent, fut qu'au lieu de payer les intérêts en espèces, on ne les paya qu'en papier qui

avoit et continua d'avoir cours comme monnoie, que l'Etat reçoit et donne en paiement.

L'or et l'argent fut renfermé au château Saint-Ange, et c'est ce qu'on nomme le trésor de Sixte v. Il étoit originairement de cinq millions d'écus romains, faisant, de notre monnoie actuelle de France, en 1767, 26 millions 104 mille 166 liv. 13 sous 4 den., l'écu évalué à 5 livres 4 sous 5 den. titre et poids de France.

Je donnerai un état abrégé des revenus et des dépenses du pape, et de ce qui concerne ses finances.

On voit que le système économique de Sixte v a pu lui être personnellement avantageux, mais qu'il a été pernicieux à Rome, et par conséquent à ses successeurs. Des rentiers peuvent être une ressource passagère dans un Etat; mais si l'on ne s'empresse d'éteindre leurs créances en les remboursant, ils deviennent un ver rongeur dans ce même Etat qui, tôt ou tard, périt ou les fait périr eux-mêmes par une banqueroute. Si l'argent, au lieu d'être un fonds mort au château Saint-Ange, eût circulé, les terres des environs de Rome auroient été cultivées; au lieu que les richesses réelles se sont évanouies, l'argent y

devient de jour en jour plus rare, et la cause en est évidente. Tout Etat qui a besoin de productions étrangères ne peut se les procurer qu'en argent ou par l'échange du superflu des siennes : or, dans l'Etat ecclésiastique, l'exportation est fort inférieure à l'importation; la balance du commerce est donc contre Rome en faveur de plusieurs Etats qui lui fournissent plus qu'ils n'en tirent. Par exemple, la France ne doit pas à Rome un million en bulles, annates, dispenses, etc. en dépenses d'ambassadeurs, de l'auditeur de Rote, en abbayes à quelques Italiens, et pour les productions que nous tirons : or, la France en fournit pour près de trois millions; l'excédant doit donc être soldé par Rome en argent qu'elle tire d'autres Etats catholiques, tels que l'Allemagne ou la Pologne, qui ne lui portent que peu ou point de productions. Cette ressource n'est pas toujours suffisante, et il y a des calamités qui obligent les papes de recourir au trésor de Sixte v. Clément xiii y a déjà puisé trois fois dans des années de disette, pour faire venir des blés, sans quoi une partie du peuple seroit morte de faim.

On remplace quelquefois une portion de ce qu'on a pris; mais jamais en total. Ainsi on

estime que ce trésor, originairement de 26 à 27 millions de notre monnoie, est à peine aujourd'hui de six à sept.

Benoît XIV n'y donna point d'atteinte; mais le marché, quoique mauvais en soi, qu'il fit avec l'Espagne, lui procura, pour le moment, des ressources que n'a pas eues son successeur. Quoi qu'il en soit, le gouvernement et l'administration économiques de Rome ont tant de vices, que si on ne les réforme, cet Etat ne subsistera pas encore long-tems, du moins tel qu'il est.

Le désir de l'argent n'y est pas comme chez les riches avares, la soif de l'hydropique, mais celle de l'homme épuisé. Aussi n'y a-t-il rien qu'on n'y obtînt à prix d'argent, et l'on pourroit encore dire de la Rome moderne ce que Jugurtha disoit de l'ancienne : *Urbem venalem et mature perituram, si emptorem invenerit.*

Il passe pour constant que Rezzonico, riche banquier, procura le chapeau de cardinal à son second fils, aujourd'hui pape, (Clément XIII) moyennant cent mille écus qu'il donna au cardinal Neri Corsini, neveu de Clément XII. Je suis persuadé qu'avec trois millions répandus avec intelligence on feroit pape un janséniste, en achetant

les voix de ceux des cardinaux qui ne pourroient pas prétendre à la thiare pour eux-mêmes.

Après m'être à peu près satisfait sur le matériel de Rome; après en avoir observé les mœurs et le régime, il ne falloit pas, comme le proverbe le dit de ceux qui négligent ce qu'il y a de plus curieux, aller à Rome sans voir le pape. Pour moi, qui ne le jugeois pas l'objet le plus important de mon voyage, j'avois déjà passé un mois dans sa capitale sans penser à lui aller baiser la mule. Je le rencontrois souvent avec son cortège, allant aux prières de quarante heures, qui se font tous les jours de l'année dans quelque église. Cependant tous les Français connus s'y étant fait présenter, je crus qu'il y auroit de la singularité à ne le pas faire, d'autant que je sus que quelques cardinaux lui avoient parlé de moi; et j'étois curieux de voir comment il recevroit un auteur noté à l'index. Je fis part de mon dessein à M. d'Aubeterre, notre ambassadeur, qui, le jour même, envoya son maître de chambre demander pour moi une audience. Le pape la donna pour le lendemain.

Je m'y rendis; et après avoir, suivant l'étiquette, quitté mon chapeau et mon épée, je

fus introduit par le prélat, *monsignor* Borghese. Je fis les trois génuflexions et baisai la mule du pontife, qui me fit relever aussitôt, et engagea la conversation. Il me fit d'abord des questions sur les motifs de mon voyage, me parla avec beaucoup d'estime du cardinal de Bernis, avec qui il savoit, me dit-il, que j'étois fort lié. Je répondis à tout ce qu'il me demandoit, et me mis avec sa sainteté aussi à l'aise qu'il est possible, sans sortir du respect qui lui est dû. Il me demanda, entre autres choses, si je ne comptois pas faire imprimer des morceaux du règne présent. *Vostra santita*, lui répondis-je, *non voglio m'avilire ni perdere.* Votre sainteté, ajoutai-je en français, me conseilleroit-elle de faire lire par mes contemporains des vérités qui ne plairoient pas à tous? *E pericoloso*, dit le pape. J'observerai que je lui parlai d'abord en italien; mais l'entendant mieux que je ne le parle, je me servis du français quand il m'étoit plus commode; et pour m'y autoriser, je dis au pape: je sai que votre sainteté entend parfaitement le français, et j'espère qu'elle trouvera bon que le secrétaire de l'académie française parle quelquefois sa langue. Oui, dit-il, en me parlant lentement. Je me

servis

servis donc indifféremment des deux langues. Il m'avoit déjà donné une demi-heure d'audience, lorsque je lui dis : Saint Père, pour ne pas abuser des bontés de votre Sainteté, je vais en prendre congé ; mais je la supplie auparavant de me donner sa bénédiction paternelle. *Aspetta*, me dit le pape ; et sur un signe qu'il fit à un prélat, celui-ci entra dans un cabinet, d'où il revint le moment d'après, portant sur une soucoupe un chapelet d'une dixaine, d'où pendoit une médaille d'or qu'il présenta au Saint Père, qui le prit et me le donna. En le recevant de sa main, je pris la liberté de la lui baiser, ce qui le fit sourire, et je vis que les assistans souricient aussi. Quand je fus sorti, je demandai le motif de cette petite gaité au prélat qui me conduisoit. Il me dit devant les officiers de l'antichambre, que je m'étois attribué un privilége réservé aux cardinaux, qui ont seuls celui de baiser la main du pape, et s'opposerent au dessein que Benoît XIII (Ursini) avoit de l'accorder aux évêques. Comme mon entreprise cardinaliste devint le sujet de la plaisanterie, je leur dis que si une jolie femme m'avoit présenté quelque chose, je lui aurois baisé la main en le recevant, et qu'un vieux pontife

ne devoit pas trouver mauvais qu'on le traitât comme une jolie femme. On en rit beaucoup, et je crois qu'on le redit au pape.

Deux jours après ma présentation, je partis, le samedi 7 février, pour Naples par le *procaccio*, et j'y arrivai le mercredi 11 vers quatre heures du soir. La distance de Rome à Naples est de 150 milles, qui font au moins 50 lieues de France; et cette route très-fréquentée est, à tous égards, pour les voitures, les cavaliers et les gens de pied, la moins praticable qu'il y ait en Europe, surtout quelques milles avant Piperno, et de là jusqu'à Capoue; car de Capoue à Naples le chemin est assez beau. On m'a dit que depuis mon retour d'Italie, le chemin avoit été refait pour le passage de la reine de Naples, et qu'il est aujourd'hui très-beau. Mais comme cette princesse n'avoit rien de commun avec les auberges, elles sont restées dans le même état. Les vivres et la saleté des chambres, des lits, etc. l'emportent encore sur les autres de l'Italie; c'est tout dire.

Le procaccio est un messager qui part tous les samedis de Rome pour Naples, et de Naples pour Rome; de sorte que les deux messageries se croisent et se trouvent ensemble à la dînée de Terracine. Chaque journée est de 30

milles ou 18 lieues, qui ne se font pas en moins de douze heures, en partant à quatre heures du matin; ainsi on arrive de grand jour à la couchée, en hiver même, attendu la latitude. Les voitures que fournit le procaccio, sont des espèces de cabriolet à deux, ne fermant qu'avec des rideaux de cuir, et derrière lesquels on peut placer deux malles et un porte-manteau, ou même un valet.

Le marché qu'on fait, porte que le voyageur sera défrayé du souper et du coucher. On ne prend cette précaution que pour s'assurer du gîte, car le souper n'est pas tentant. A l'égard du dîner, c'est l'affaire du voyageur. J'étois heureusement muni de provisions et de vin, et je quittois volontiers le procaccio de sa bonne chère, dont je ne fis nul usage. Il faut aussi porter un couvert, car on ne trouve que des cuilliers et des fourchettes de cuivre. On pourroit du moins, quand elles sont de fer, les nettoyer en les passant au feu.

L'usage en France est de donner des arrhes pour les places dans les voitures publiques; en Italie, ce sont les voituriers qui sont obligés d'en donner à ceux qui les arrêtent. Mon dessein étoit d'abord de prendre une chaise de poste; mais M. d'Aubeterre, notre ambassa-

deur, m'en détourna, en me prévenant que les routes n'étoient pas sûres, et que s'il ne voyageoit pas avec un nombreux domestique, il se serviroit lui-même du procaccio. Nous trouvâmes en effet, en traversant un bois, entre Terracine et Fondi, un voyageur qui venoit d'être volé et blessé, qu'on transporta à Fondi. Nous n'avions pas à craindre pareille aventure ; nous marchions avec neuf ou dix chaises, et notre caravanne étoit au moins de trente personnes, maîtres et valets. Cela n'empêchoit pas qu'à trois quarts de lieue en avant des gîtes, des sbires en guenilles, armés de fusils et de pistolets de ceinture, et prêts à fuir devant des brigands à nombre égal, ne vinssent nous offrir leur escorte, et nous suivoient à pied pour obtenir quelques paoles qu'on leur donne, et qu'ils ne méritent pas. Ce sont, la plupart, de plus grands marauds que ceux qu'ils sont chargés de poursuivre. J'ai eu la preuve de leur brigandage et de leur vexation avec des voyageurs à qui ils pouvoient inspirer de la crainte.

Arrivé à Naples, voici ce que j'ai recueilli, pendant mon séjour, de notions générales sur ce royaume. Sa longueur est de 350 milles, sa largeur de 100 milles, son circuit de 1425

milles et de 400 milles de côtes sur la méditerranée et l'adriatique. Les tables de la population, faites en 1766, la portent à 3,953,090 ames. La Sicile en renferme environ 3 millions. On compte dans le royaume de Naples 109585 prêtres, moines et religieuses,

archevêques,	22	109585.
évêques,	116	
prêtres,	55942	
moines,	30677	
religieuses,	22828	

Ces célibataires sont donc dans la proportion d'un sur trente-six à trente-sept, et l'on estime qu'en France elle est d'un sur cent huit : ainsi cette espèce de célibataires du royaume de Naples seroit à celle de France comme trois à un. Si l'on ne considère que la seule ville de Naples, dont la population est, suivant les mêmes tables, de 337,095 habitans, les personnes vouées à l'église sont d'un à vingt-deux, encore dit-on qu'il y a eu des omissions faites à dessein. Quoi qu'il en soit, les tables portent :

3849 prêtres,		15650.
4951 moines,		
6850 religieuses,		

Le royaume de Naples et celui de Sicile rap-

portent au roi 40 millions de livres de France, dont 20 à 22 millions sont engagés; de sorte qu'il n'en reste pas vingt pour les dépenses. Le roi entretient trente-six régimens d'infanterie et neuf de cavalerie ou dragons, faisant en tout environ 27 mille hommes. Sa petite marine est de deux vaisseaux de guerre, quatre frégates et quatre galères.

Quand on considère la situation du royaume de Naples, la fécondité du sol, la force de la végétation, ce qu'on en peut tirer en blés, vins, huiles, soies, laines et fruits; et quand, d'un autre côté on y trouve si peu de manufactures et de commerce, on est obligé de supposer que l'administration ou la constitution de cet Etat est vicieuse. Il paroît que l'une et l'autre le sont. Les biens offerts par la nature, ne peuvent être altérés que par des causes morales, et il y en a plusieurs qui s'opposent à la prospérité du royaume de Naples. La multitude des gens d'église détruit la population; l'énormité des impôts étouffe l'industrie et le commerce. Toutes les productions du pays sont chargées de droits de sortie, et les soies manufacturées paient jusqu'à 25 pour 100 en passant à l'étranger, et même de province à province. La multitude des fêtes, des confré-

ries, des processions, etc. entretient la paresse du peuple le plus vif et le plus ennemi du travail; il n'a qu'une activité purement machinale.

Presque tout le royaume n'est composé que de grands fiefs et de terres titrées. On y compte soixante principautés, cent duchés, autant de marquisats, soixante-dix comtés et plus de mille barons ou baronnets. Cette distribution n'est nullement favorable à la culture. Les propriétaires ne doivent pas prendre un grand intérêt à l'amélioration de leurs fiefs dont le roi hérite, faute d'hoirs au delà du troisième degré. Ils ne peuvent par conséquent les aliéner, il ne leur est pas même permis de sortir du royaume sans congé limité; ils sont donc en effet des espèces de serfs *addicti glebæ*. Lorsque les fiefs tombent sous la main du roi, ils n'en sont que plus mal administrés. On sait quel est ailleurs le sort des domaines du prince. Il n'en est pas en Sicile comme dans le royaume de Naples. Si les seigneurs napolitains ne doivent pas être fort attachés à des possessions précaires, les cultivateurs le sont encore moins, puisqu'ils ne peuvent disposer du fruit de leurs travaux. On voit ailleurs des réglemens absurdes sur le commerce des grains;

mais à Naples, le ministère est en effet le seul marchand de blé ; et la plupart des impôts portent sur les consommations, par conséquent sur le peuple, occasion prochaine de révolte de la part des malheureux qui n'ont rien à perdre. Celle de Mazaniello vint en 1647, d'un impôt sur les fruits et les herbages, nourriture commune de ce peuple. Voilà une partie des causes du peu de prospérité d'un Etat, dont le sol seroit si fécond, et dont la position est si favorable au commerce. La marque la plus sûre d'un mauvais gouvernement est de voir les hommes, naturellement attachés au lieu de leur naissance, le déserter, pour se réfugier dans les villes, ou se rapprocher de la capitale. L'Etat napolitain en offre un exemple frappant.

Quelque prévenu que je fusse de la population de Naples, j'en fus frappé en y entrant. C'est la ville la plus peuplée de l'Europe, relativement à son étendue, et qui le paroît encore plus par la multitude de *lazaroni*, de gueux sans profession fixe, dont un grand nombre n'a d'autre habitation que les rues et les places. On voit par toute la ville le même mouvement que dans la rue Saint-Honoré à Paris ; et il étoit encore augmenté par l'affluence des

étrangers que le carnaval attiroit dans une année où il n'y en avoit point à Rome. Les hôtels garnis et les auberges ne suffisant pas à la quantité d'étrangers qui affluoient à Naples, j'en ai vu d'assez distingués obligés de loger chez des artisans, dans des rues étroites et obscures, où les carosses n'abordoient qu'avec peine. N'étant pas arrivé des premiers, j'aurois été fort embarrassé où loger, si je n'avois pas eu le bonheur de trouver miladi Orfort, bru du célèbre Robert Walpool, qui, prévenue de mon arrivée, voulut absolument me donner un appartement chez elle. Je l'avois connue à Paris, douze ans auparavant, chez la comtesse de Graffigny, auteur des lettres Péruviennes et de Cénie. Elle passoit alors d'Italie en Angleterre pour y régler quelques affaires, et il y avoit déjà plusieurs années qu'elle s'étoit retirée à Florence. A son retour d'Angleterre, elle retourna en Italie dont la température l'avoit engagée à s'y fixer; et lorsque j'allai à Naples, dont le climat est beaucoup plus chaud que celui de Florence, elle s'y étoit établie depuis cinq ou six ans. J'avois été assez heureux pour lui rendre à Paris un très-léger service. Aussitôt qu'elle me sut à Rome, elle m'écrivit les lettres les plus pres-

santes, et chargea de plus le cardinal Piccolomini son ami, de me chercher, et d'exiger ma parole de ne point loger ailleurs que chez elle à Naples.

Quelque répugnance que j'aie toujours eue à prendre en voyage d'autre logement que la chambre garnie, la difficulté d'en trouver alors, et les instances de miladi Orfort me firent accepter ses offres. Son hôtel est à Pezzo-falconé, le lieu de Naples le plus élevé. Elle m'y donna un appartement de la plus grande propreté anglaise, avec toutes les commodités de recherche. L'usage des maîtres à Naples est d'occuper l'étage le plus haut, pour être moins incommodés du bruit et du service des écuries. On est encore par là à portée des terrasses qui forment tous les toits, et d'y aller respirer l'air frais une partie de la nuit, dans la saison des grandes chaleurs, qui doivent durer long-tems, si j'en juge par la température de ce climat en plein hiver. J'ai vu, dès le premier jour de mars, des enfans absolument nuds courir sur le bord de la mer. Cette ville, bâtie en amphithéâtre autour du golfe, offre le plus bel aspect qu'il y ait dans l'univers. Je doute que Constantinople l'emporte à cet égard sur Naples. J'en découvrois de

mes fenêtres toute l'étendue avec celle de la mer, et en perspective le Vésuve à l'orient, et le Pausilipe au couchant. Je voyois le volcan étinceler la nuit, et pousser continuellement, pendant le jour, une épaisse colonne de fumée.

Ce fut par événement un bonheur pour moi d'être logé chez miladi Orfort. Au bout de dix ou douze jours j'éprouvai ce que j'avois lu dans le voyage de Grosley ou *des deux Suédois*, l'effet de l'air de Naples sur ceux qui n'y sont pas habitués. L'atmosphère est si imprégnée de soufre par le voisinage du Vésuve et de la Solfatare, qu'on le respire avec l'air; je m'en trouvai si incommodé, que le docteur Thierry, médecin de l'impératrice-reine, qui faisoit en Italie des expériences sur des eaux minérales, et dont j'étois connu, vint me voir, et me força de me faire saigner. Sans être réduit à m'aliter, je ne jouis point pendant le reste de mon séjour à Naples de ma santé ordinaire. Le chagrin que me causa la mort de ma mère, que j'appris en même-tems, aggrava encore mon indisposition. Quoiqu'elle fût dans sa cent deuxième année, je l'avois laissée en si bon état que je me flattois de la conserver encore long-tems. On ne pouvoit en effet

attribuer sa mort à son âge, puisqu'elle mourut d'une fièvre inflammatoire de vingt-trois jours avec des redoublemens. Mes amis de Paris connoissant ma tendresse pour elle, et ne voulant pas troubler le plaisir qu'ils me supposoient dans mon voyage, se concertèrent avec ma famille, et empêchèrent qu'on annonçât la mort de ma mère dans la gazette de France; mais je l'appris par celle d'Avignon, et par d'autres papiers publics. J'en ressentis la douleur qu'on doit éprouver en perdant la seule personne dont on puisse être sûr d'être aimé. A mon chagrin se joignoit le dépit de n'avoir pu aller cette année en Bretagne jouir du plaisir d'y voir ma famille, et de passer auprès de ma mère des momens qui me devenoient de jour en jour plus précieux à mesure qu'elle avançoit en âge. J'avois, l'année précédente, été rappelé d'auprès d'elle par une lettre du ministre, attendu que j'étois accusé de ne pas applaudir à la tyrannie qui s'exerçoit dans la province. Il est vrai que je m'étois quelquefois expliqué en vrai patriote, en fidelle sujet, et c'étoit alors un grand crime.

Avant que je me trouvasse incommodé de l'air de Naples, j'en avois déjà vu tout ce qu'il y a de curieux, ou donné pour tel. Le jour

même que j'arrivai j'allai à l'opéra au théâtre de Saint-Charles, parce que le roi y étoit, et que lorsqu'il y vient, toutes les loges sont éclairées, chacune de deux flambeaux de cire blanche, indépendamment des bougies qui sont toujours dans l'intérieur des loges. On vante beaucoup les salles de spectacle de l'Italie, et celle de Saint-Charles est une des plus renommées; cependant les six rangs de loges, dont le devant contient à peine trois personnes de front, ressemblent, par leur multiplicité, à des boulins de colombier. Elles s'élargissent un peu vers la porte, où l'enceinte extérieure d'une forme circulaire a plus d'étendue que l'intérieure, et sont assez profondes, pour contenir en tout huit ou dix personnes sur des chaises. On y prend des glaces, et l'on fait la conversation pendant l'opéra, qui dure quatre ou cinq heures, sans qu'on y fasse attention, excepté à trois ou quatre ariettes. Aussi quand les plus grands amateurs me demanderent ce que je pensois de l'opéra, je répondis qu'il m'intéressoit autant qu'eux, puisque ni eux, ni moi ne l'écoutions. Aussi fait-on des visites d'une loge à l'autre pendant le spectacle, et j'en usois ainsi. Je connoissois tous les ministres étrangers, soit pour en avoir vu plusieurs

à Paris, soit pour m'être trouvé à dîner avec eux dès les premiers jours de mon arrivée à Naples. J'avois été invité aux bals de la noblesse, et présenté aux principales personnes de cet ordre. J'aurois donc été fort répandu, si ç'eût été mon goût; mais je me bornois à vivre chez miladi Orfort, le comte de Kaunitz, ministre de l'empereur, et M. Hamilton, ministre d'Angleterre. Je voyois circuler dans ces trois maisons tout ce qu'il y avoit dans Naples de gens qui méritoient le plus d'être connus; et comme je les rencontrois à l'opéra, je leur faisois des visites dans leurs loges. Je n'aurois pu sans cette distraction supporter l'ennui de l'opéra. Je n'ai garde de prendre parti dans la dispute sur la préférence de la musique française ou italienne : j'ai vu cette querelle aussi vive que si elle eût été de religion. Pour moi, ami des chefs des deux sectes, et très-sensible à la musique, je me suis borné au plaisir que l'une et l'autre m'ont fait, chacune dans son genre. Les opéra bouffons des Italiens m'ont plu; mais leurs grands opéra avec deux ou trois ariettes et quelques morceaux de récitatif mesuré, très-clair semés, ne peuvent racheter l'ennui d'un spectacle de plus de quatre heures. Les ballets sont pitoya-

bles; le garçon perruquier dont je me servois, étoit un des figurans. La danse noble ne seroit pas du goût des Italiens, il leur faut des polichinels, des pierrots et d'autres grotesques, sans légéreté ni grâces. Tous les airs de danse sont empruntés des musiciens français, et je n'ai presque jamais trouvé dans les sonates et les concerto que de l'harmonie sans dessein. Au reste, il entre beaucoup d'habitude dans le plaisir que cause la musique, et les différens peuples peuvent fort bien différer de goût, sans avoir tort ni raison. Le récitatif des Italiens nous blesse, le nôtre leur déplaît; c'est que notre prosodie et la leur ne sont pas la même. Je conviendrai cependant que le leur est plus débité, et le nôtre trop languissant. A l'égard de nos chanteurs et chanteuses, ils donnent trop de voix, crient assez souvent, et l'on n'entend pas avec plaisir des sons forcés. Les Italiens pèchent peut-être par l'excès contraire, et ne chantent qu'à demi-voix. Un avantage que notre musique, du moins à mon sens, a sur la leur, c'est que celle de nos instrumens est toujours chantante, au lieu que leur vocale tient lieu de l'instrumentale : ce sont des tenues, des passages, des points d'orgue. Cependant dans l'ordre de la nature la

voix est le premier instrument, et la musique instrumentale ne doit être qu'une imitation de la vocale. La célèbre Gabrieli me paroissoit moins chanter que jouer de la voix. Pour les castrats, qui n'ont aucune sensibilité dans le chant, ce sont de purs instrumens. Le plaisir qui peut naître de leur exécution brillante, est troublé par la compassion et le mépris que leur état inspire; c'est du moins ce que j'ai toujours éprouvé.

Les plaisirs de carnaval étoient, à Naples, ce qui me touchoit le moins. J'y préférois des courses au Vésuve, à Portici, Herculane, à Pompeia, deux lieues au-delà de Portici, Poussol et Bayes, à la Solfatarre. J'avois d'autant plus de facilité à me satisfaire que miladi Orfort avoit beaucoup d'équipages et deux maisons de campagne, l'une à Poussol et l'autre à Saint-Jorio, au pied du Vésuve. Si j'avois été frappé des ravages du tems et des barbares au milieu des monumens de l'ancienne Rome, je l'étois encore plus en voyant des villes entières ensevelies sous les laves du Vésuve. Je parcourois tous ces lieux avec le meilleur guide, le Cicéroné le plus instruit que je pusse trouver dans Naples. C'étoit pourtant un étranger, M. Hamilton, ministre d'Angleterre. Lors-

qu'il

qu'il me conduisit au Vésuve, il alloit pour la vingt-deuxième fois en observer les phénomènes. Un étranger curieux, et qui a passé quelques années dans un pays, le connoit mieux que ceux qui y sont nés. La plupart de ceux-ci se flattent toujours de voir ce qui est si fort à leur portée, vivent et meurent sans avoir rien vu. Observateur exact des antiquités, de la nature et des arts, M. Hamilton, en remplissant avec soin les devoirs de son ministère, trouvoit du tems pour tout. Il ne manque point à qui sait l'employer. Ce ministre faisoit travailler les artistes, et avoit formé un cabinet d'histoire naturelle dont il pouvoit être le démonstrateur. Il dînoit habituellement chez lui avec un petit nombre d'amis, parmi lesquels il vouloit bien m'admettre, et avoit de plus chaque semaine une assemblée où se trouvoit ce qu'il y avoit de plus distingué dans Naples. On y entendoit un concert excellent où mademoiselle Hamilton touchoit le clavecin avec une supériorité reconnue dans une ville qui l'emporte, pour la musique, sur le reste de l'Italie. M. et madame Hamilton sont le couple le plus heureux que j'aie connu. Tous deux encore jeunes, avec le cœur droit, l'esprit enrichi de connoissances, ayant les mêmes

goûts, et s'aimant réciproquement, m'offrirent le tableau d'une vie patriarchale. La femme, née avec une fortune très-honnête, jouit du plaisir d'avoir fait celle de son mari, qui n'avoit, pour tout bien, qu'un nom illustre. Le mari, flatté de ce qu'il doit à une femme chérie, se plaît à le dire, et le sentiment de la reconnoissance augmente celui de sa situation.

M. Hamilton, après m'avoir accompagné au Vésuve, eut encore la complaisance de me conduire à Poussol, où nous prîmes un bateau pour faire le tour du golfe. Ces lieux sont décrits dans un si grand nombre d'ouvrages, que je n'en dirai rien, sinon que je les parcourus avec beaucoup de plaisir par le plus beau jour, et qu'en voyant l'Averne, les Champs Elisées, la Grotte de la Sybille, etc. j'admirai le parti que Virgile en avoit tiré dans le sixième livre de l'Enéide, et combien l'imagination des poëtes dénature les objets. C'étoit sur les bords de ce golfe que les empereurs et les plus grands de Rome avoient des maisons de plaisance. Tacite, Suétone, Dion, Cassius, les lettres de Cicéron, celles de Pline parlent des palais, des thermes, des jardins délicieux de Pompée, de César, de Marius, de Pison, de Domitien, de Lucullus,

de Mammée, mère d'Alexandre Sévère, et de beaucoup d'autres. Les ruines des temples et des amphithéâtres attestent la grandeur que les Romains de ces tems-là déployoient à Bayes, Cumes, Poussol, et dans tous les environs du golfe. On sait que Scipion l'Africain, indigné de l'ingratitude des Romains à son égard, se bannit volontairement de Rome, et alla finir ses jours à Linterne, près de Cumes. Il s'y fit inhumer, ne voulant pas même que ses cendres fussent portées à Rome, et ordonna qu'on mît sur son tombeau : *Ingrata patria, ne ossa quidem mea habes.* Lorsque les Vandales, dans le cinquième siècle, détruisirent Linterne, il ne restoit plus de l'épitaphe que le mot *patria*, ce qui a fait donner à la tour qui fut bâtie depuis au même lieu, le nom de *Torre di patria.* Sylla se retira aussi, après son abdication, dans un village près de Cumes, où il passa la dernière année de sa vie, et mourut dans une tranquillité dont il étoit bien indigne. Sannazard, dans une de ses élégies, déplore le sort de Cumes jadis si célèbre, et dont il ne reste plus que des ruines qui en marquent la place. Elle est entre les lacs de Caluccio et Licola. On y fait, vers la mi-novembre, des chasses où l'on tue des millions de canards.

On y voit encore sur la côte de Bayes les restes d'une maison que Cicéron appeloit son académie, et où il composa plusieurs ouvrages auxquels il donna le titre d'académiques. Les délices de Bayes étoient si renommées, qu'Horace disoit : *Nullus in orbe lacus Baiis præ-lucet amœnis ;* et que Sénèque et Properce accusent le séjour de Bayes de porter les Romains à la mollesse et même à la débauche, par les plaisirs que ce séjour leur offroit. Il falloit que dans ce tems-là l'air eût plus de salubrité qu'il n'en a aujourd'hui. Les fièvres règnent souvent dans ces cantons, et surtout vers Bayes. Toute la côte et les environs de Naples abondent en eaux thermales, à chacune desquelles on attribue la propriété de guérir de quelque maladie particulière. Les hommes seroient immortels, si les effets répondoient aux annonces des spécifiques. On trouve, à peu de distance du Pausilippe et du chemin de Poussol, les bains de *San-Germano*, où les Napolitains vont, sinon se guérir totalement, du moins se délivrer des principaux accidens du mal qu'ils nomment *francese*, que nous qualifions de *mal de Naples*, et que, pour n'offenser personne, il suffit d'appeler par son nom, tout simplement la vérole.

Cependant, en rendant à chacune ce qui lui appartient, Naples en est certainement la métropole, qui a malheureusement des colonies par tout; mais il n'y a point de pays où l'on en voie des effets si terribles.

On passe, en allant de Naples à Poussol, par un chemin d'un mille de longueur, creusé au travers de la montagne du Pausilippe. La longueur est de neuf cent soixante pas; la largeur est inégale, et de dix-huit à vingt pieds; la hauteur de quarante à soixante. Les ouvertures des deux extrémités, et une au milieu, ne suffisent pas, comme on peut se l'imaginer, pour éclairer une si grande étendue de chemin. On y marche donc dans l'obscurité; de sorte que les conducteurs des voitures qui viennent d'un côté, et ceux qui viennent de l'autre, se crient réciproquement dès qu'ils s'entendent, de serrer à droite ou à gauche, pour ne se pas heurter en se rencontrant. J'ai traversé plusieurs fois le Pausilippe; et lorsque c'étoit avec miladi Orfort, deux coureurs, avec des flambeaux, étoient toujours à la tête des chevaux, et nous tenions les glaces levées pour nous garantir d'une poussière fine et très-incommode, comme je l'ai éprouvé en traversant le Pausilippe en cabriolet.

J'allois de tems en tems, me promener au Vésuve, au pied duquel miladi avoit une maison de campagne très-agréable. Cette montagne pousse toujours en l'air une colonne épaisse de fumée, mêlée d'étincelles, quand le volcan est le plus tranquille. Ce qui n'empêche pas qu'elle ne soit parfaitement cultivée jusques au milieu de sa hauteur, surtout en vignes qui donnent l'excellent vin de *lacryma Christi*. Dans les éruptions, la lave, en torrent de feu liquide, entraîne les vignes, les arbres et les maisons. Lorsque, par la suite des tems, la lave refroidie a été couverte d'une croûte de cendres, et des terres portées par les vents et liées par la pluie, on sème, on plante et l'on construit de nouveau. On trouveroit, en creusant dans plusieurs endroits, des couches de lave couvertes les unes par les autres, entrecoupées de lits de terres qui ont été cultivées.

Après être descendu dans Herculane, j'examinai les différentes fouilles qui s'y font; et ce qu'on en retire prouve que c'étoit une ville assez considérable pour que le luxe y régnât. Ce qu'on y a trouvé de plus curieux, a été transporté et rangé dans plusieurs pièces du palais de Portici, bâti sur les ruines d'Herculane. On est étonné que les Romains, qui

avoient des bouteilles de verre, n'aient pas imaginé de le planer, pour en faire des vitres au lieu de leurs pierres émincées, qui ne pouvoient transmettre qu'une foible lumière, sans laisser voir les objets. Mais on doit considérer que les hommes devant presque toujours au hazard les plus singulières découvertes, n'y ajoutent que peu de choses par leurs seules lumières, et que la propriété d'un corps, la plus voisine de celle qu'ils connoissent déjà, est long-tems à se manifester. Témoin, sans sortir du sujet, les vitres qui sont au plus du quatrième siècle, quoique le verre fût connu et employé à divers usages, avant la fin de la république. Témoin encore les lunettes, postérieures de tant de siècles, à l'emploi du verre, sans parler des différentes propriétés de l'aimant, qui n'ont été successivement observées qu'à des siècles de distance. Je ne doute pas que nos descendans ne tirent de l'électricité, phénomène de nos jours, un parti qu'ils s'étonneront que nous n'ayions pas apperçu.

Le roi d'Espagne, Charles III, étant encore sur le trône de Naples, a fait graver les principales antiquités tirées des fouilles d'Herculane; et son fils, qui lui a succédé à Naples, fait continuer cet ouvrage dont il y a déjà cinq volu-

mes. On a beaucoup écrit sur Herculane; mais personne n'a rien donné de si savant et de si instructif, que l'abbé Winkelman, le plus habile antiquaire que j'aie connu. Il étoit, en cette qualité, attaché au pape, et fort communicatif; je prenois, à Rome, grand plaisir à converser avec lui. Il avoit consenti à une correspondance avec moi; et j'ai appris, avec la plus vive douleur, le crime qui nous l'a enlevé. L'impératrice-reine, l'avoit appelé à Vienne pour y mettre en ordre un cabinet d'antiquités. Elle lui donna, à son départ pour retourner à Rome, des marques de sa générosité. Un scélérat, frère d'un évêque d'Italie, proposa à Winkelman de l'accompagner, et l'assassina dans une auberge à Trieste. Le malheureux fut arrêté et roué; mais cette justice ne console pas de la perte d'un homme généralement estimé.

On attribue communément au tremblement de terre, et à l'éruption de 79, sous Titus, le bouleversement d'Herculane, et l'on s'appuie de la seizième lettre du sixième livre de Pline. Mais il me reste une difficulté que j'ai proposée dans une de nos assemblées de l'académie des belles-lettres, et à laquelle on n'a pas satisfait. Conçoit-on que Pline qui, dans cette lettre, parle de Misène et de Retine, qui ne sont

là que des circonstances locales, ne nomme pas même Herculane, l'objet principal de cet événement.

Deux lieues plus loin étoit Pompéïa, qui a eu le même sort qu'Herculane, et qu'on a découverte depuis quelques années, en travaillant à la terre. Le hazard a fait que la fouille s'est faite précisément à l'entrée de la ville; de sorte qu'en suivant la rue, on pourroit la découvrir entièrement, et passer de celle-là aux autres, avec d'autant plus de facilité, que ce ne sont que des champs et des vignes, et qu'on n'auroit point à respecter des bâtimens comme à Herculane, sur les ruines de laquelle est le palais de Portici.

Les éruptions s'annoncent avec tant d'éclat, que les habitans des lieux qui sont menacés du cours de la lave, ont le tems de fuir et d'emporter leurs plus précieux effets. Aussi n'a-t-on trouvé dans Herculane, que très-peu d'or ou d'argent. J'ai vu des bouts de galons d'or formés de petites lames plates, tressées comme de la toile de treillis, sans avoir été roulées sur un fil ou une soie. Il s'y est trouvé, dit-on, quelques pierres précieuses, et pas un diamant. Ce qui prouve que les habitans ont toujours le tems d'éviter d'être ensevelis sous les ruines,

c'est le peu d'ossemens qui se sont trouvés à Herculane. Dans la consternation, où chacun ne pense qu'à soi, on a pu abandonner des malades.

La même chose se remarque encore à Pompéïa, où l'on n'a trouvé jusqu'aujourd'hui, des crânes et des os que dans un seul endroit; et mes observations sur le lieu, m'ont persuadé que c'étoient ceux des prisonniers aux fers et abandonnés. J'y ai vu des restes de chaînes et de trophées d'armes peints sur les murs, qui annoncent une prison militaire.

Un autre objet de curiosité est l'île de Caprée, à huit lieues sud, et en face de Naples. Ce lieu est célèbre par la vie débordée qu'y menoit Tibère, si tout ce qu'en dit Suétone est vrai. Caprée en est la capitale, ou plutôt la seule ville; car on ne peut en donner le nom à quelques villages. Il en faut excepter Anacapri, situé sur une montagne. Un Anglais, nommé le chevalier Torol, très-asthmatique, après avoir essayé de tous les cantons de l'Italie, dont l'air conviendroit le mieux à son état, ne se trouvant soulagé nulle part, passa dans l'île de Caprée. A peine eut-il passé quelques jours à Anacapri, que sa respiration devint plus libre. Résolu de s'y fixer, il fit bâtir sur la hau-

teur, une maison agréable, où il a vécu trente ans, occupé de l'agriculture, et délassé par l'étude. Le premier meuble dont il se fournit pour adoucir sa solitude, fut une jeune et belle fille, dont il eut trois garçons qu'il envoya à Londres dès qu'ils furent en âge de s'instruire dans le commerce, chacun avec mille guinées. Il est mort en 1766, laissant à sa compagne sa maison avec deux mille livres de rente, et le reste de son bien à ses enfans. Son habitation étoit une espèce de petit fort où l'on arrivoit par un escalier taillé dans le roc, défendu par deux petites pièces de canon, et pour garnison, des domestiques, dont le bien-être dépendoit du sien et de la durée de sa vie, sans aucun espoir de legs particulier. Il leur a cependant laissé des récompenses sur lesquelles ils ne comptoient pas. Il étoit, d'ailleurs, aimé et estimé dans l'île. Si ce n'est pas là un sage, qu'on le cherche ailleurs.

Si la fécondité du sol d'un pays étoit ce qui excite l'ambition des conquérans, je ne serois pas étonné que le royaume de Naples eût été exposé à de fréquentes invasions. Ce ne seroit pas, comme en certains cantons de l'Amérique, se battre pour des arpens de neige. Je ne connois point de territoire si fertile, et où la

végétation soit si forte que dans toute l'étendue de l'Etat napolitain. Mais sans attribuer aux princes le désir de régner pour concourir, avec la nature, à rendre un peuple heureux, je ne vois point, dans l'histoire, de royaume qui ait passé sous tant de maîtres différens. Il y en a eu très-peu qui y soient nés. On ne seroit donc pas surpris que les Napolitains n'eussent pas pour leur prince un attachement bien vif. Ils se piquent cependant d'une grande fidélité; et l'on n'en doit pas douter, si l'on s'en rapporte à un auteur qui a donné à son ouvrage le titre de dix-huitième révolution de la très-fidelle ville de Naples.

Malgré la fertilité des terres, la disette des grains s'est fait assez souvent sentir par la mauvaise administration, qui est à cet égard à Naples comme à Rome, où le gouvernement s'établit marchand de blé. La circulation est tellement gênée, même dans l'intérieur du royaume, par des lois gothiques et absurdes, qu'une province est dans la disette, dans le tems qu'une autre est surchargée de grains. On a vu les Hollandais en fournir à la terre de labour la plus fertile de l'Europe, et qui auroit pu être approvisionnée par d'autres provinces, si le gouvernement avoit plus d'intelli-

gence. La nature donne les vivres, et les hommes font la famine. Il n'y en a peut-être jamais eu qui n'ait été factice, et, pour les trois quarts, l'ouvrage du gouvernement. Il en sera toujours ainsi dans un Etat où le ministère ne comprendra pas que la meilleure et la seule administration du commerce des grains, comme de tout autre, est de ne s'en point mêler.

Le marquis Tanucci, principal ministre de Naples, est bien loin de soupçonner les vrais principes de l'administration. Né d'une famille honnête dans la bourgeoisie, il étoit professeur de droit à Pise, dans le tems que dom Carlos, aujourd'hui roi d'Espagne, étoit en Toscane. Un criminel s'étant réfugié dans un couvent, on n'osa violer l'asile, mais on le fit bloquer; de manière que les moines ne pouvant recevoir aucune provision, furent obligés de livrer le prisonnier. Ils crièrent au scandale, et tous leurs pareils faisant chorus, on voulut faire examiner la nature du droit d'asile, et l'on chargea de cette commission le professeur Tanucci. Il y a des droits que l'examen seul devroit anéantir, et M. Tanucci n'eut pas de peine à prouver l'abus de celui des moines. Dom Carlos fut si content de l'ouvrage sur les asiles, que, passant sur le trône de

Naples, il emmena l'auteur avec lui, et en fit son ministre. Etant depuis monté sur le trône d'Espagne, en 1759, en cédant à son fils celui de Naples, il y a laissé M. Tanucci, chargé de toute l'administration ; de sorte que jusqu'ici, (en 1767) rien ne se fait à Naples que par les ordres de l'Espagne, sur les conseils du même ministre. Je le crois un honnête homme avec les meilleures intentions ; mais je doute fort qu'il ait les talens du ministère. Il pourroit bien n'être qu'un légiste ; et l'expérience prouve que ceux qui n'ont chargé leur mémoire et occupé leur esprit que du positif des lois, sont de tous les hommes les moins propres au gouvernement.

On peut lui reprocher la mauvaise éducation qu'il fait donner au jeune roi. Son gouverneur, le prince Saint-Nicandre, l'homme le plus borné de la cour, le fait élever dans la plus grossière ignorance. Il semble même que ce soit le plan qu'on s'est fait. On lui ôta un jour des mains, comme un livre dangereux, les mémoires de Sully, qu'un honnête imprudent lui avoit procurés, et qui en fut réprimandé. C'étoit un jésuite allemand qui lui enseignoit le français ; ainsi du reste. Ce jeune prince ne parle encore que l'italien du peuple, par l'ha-

bitude d'entendre plus souvent que d'autres les valets qui le servent. Or, le napolitain est mélangé de quantité d'expressions des différens peuples qui ont occupé cet Etat.

Quand je fus présenté au roi, je ne lui trouvai qu'un air de bonté, avec l'embarras d'un enfant ; car il ne me dit pas un mot. J'avois reçu un autre accueil du roi et de la reine d'Angleterre, qui, chaque fois que je leur faisois ma cour, me faisoient l'honneur de m'adresser la parole sur ce qui m'étoit personnel. Il est vrai qu'ils n'avoient pas été élevés par le prince de Saint-Nicandre.

Le roi de Naples a montré, par plusieurs traits, qu'il étoit susceptible d'une autre éducation que celle qu'il a reçue. Dans la dernière disette qu'il y eut, ayant ouï parler de la misère du peuple, il proposa à son gouverneur de vendre ses tableaux et ses bijoux, pour en donner le prix aux pauvres. Le prudent gouverneur remontra, avec beaucoup de dignité, à son élève, qu'il ne devoit pas disposer ainsi de ce qui appartenoit à la couronne, et ce fut tout ce qu'il crut devoir lui dire dans cette occasion. Le jeune prince a déjà senti et fait connoître ce qu'il pense du peu de soin qu'on a eu de l'instruire. L'empereur et le grand duc

étant à Naples avec la reine leur sœur, et la conversation ayant tourné sur l'histoire et d'autres matières, le roi étonné d'entendre sa femme et ses beau-frères traiter des sujets qu'il ne comprenoit pas plus que s'ils eussent parlé une langue étrangère, se tourna vers le prince de Saint-Nicandre. Il faut, lui dit-il, que vous m'ayiez bien mal élevé, pour que je ne sois pas en état de converser avec des princes et même une princesse de mon âge. Les pensions ont été conservées au gouverneur en le renvoyant, et c'est avec raison ; il y a des gens dont il faut plutôt payer l'inaction que les services.

Ma présentation au roi donna lieu à une tracasserie. Nous n'avions alors, à Naples, ni ambassadeur ni secrétaire d'ambassade. Le consul de France, M. Astier, homme de mérite, étoit seul chargé de nos affaires, *incaricato*, et en cette qualité, traitoit avec le ministère napolitain. Le roi passoit le carnaval à Cazerte, à six lieues de Naples, où il revenoit quelquefois pour voir l'opéra, et où je l'avois vu suffisamment le jour de mon arrivée. Je ne pensois donc point à faire le voyage de Cazerte pour lui être présenté. Cependant le cardinal Orsini, protecteur, par interim, des

des églises de France, depuis la mort du cardinal Sciarra Colonne, et qui se trouvoit alors à Naples, me fit dire, par miladi Orfort, qu'ayant déjà présenté des Français au roi, il m'offroit la même faveur. Je priai miladi de le remercier de ses bontés pour moi, et de lui dire que je ne croyois pas devoir en profiter, ni me faire présenter par tout autre que le ministre de ma nation. Le cardinal me fit l'honneur d'insister sur ce que nous n'avions point d'ambassadeur ; à quoi je répondis que l'*incaricato*, étant accrédité pour les affaires, étoit plus que suffisant pour une aussi petite fonction, que celle de présenter un simple voyageur français, et si peu important. Le même jour M. Astier vint me trouver et me demander que ce fût lui qui me présentât. Je lui dis que j'avois prévenu l'offre qu'il vouloit bien me faire, et ce qui venoit de se passer à l'égard du cardinal Orsini. En conséquence il écrivit au prince Saint-Nicandre, pour le prévenir que nous nous rendrions à Cazerte le jour où le roi reçoit les ambassadeurs et les personnes qui doivent lui être présentées. Miladi Orfort, amie du marquis Tanucci, et qui vouloit aller le voir, m'offrit de me mener à Cazerte. Mais je la priai de me permettre de

m'y rendre avec M. Astier, puisqu'il devoit être mon conducteur chez le roi, d'où j'irois, après ma présentation, la trouver chez le ministre qui m'avoit invité à dîner avec elle. Nous partîmes donc en même-tems, elle dans son carosse et nous dans le nôtre. Mon premier soin, en arrivant au château, fut d'aller avec M. Astier à l'appartement du prince Saint-Nicandre, faire la visite d'usage en pareille occasion. Nous ne le trouvâmes point, ou il se fit celer; ce qui se passa me le persuade. Cependant, pour ne manquer à rien, nous laissâmes un billet dans lequel nous lui marquions le sujet de notre visite. Delà, nous nous rendîmes au dîner du roi, à qui l'on est présenté quand il se lève de table. Les ambassadeurs y assistoient; j'étois connu de tous, et particulièrement du comte de Kaunitz, ministre de l'empereur, et de M. Hamilton, ministre d'Angleterre, qui, prévenus de ce qui m'amenoit, me firent placer près d'eux avec M. Astier, en face du roi. Un moment après, le prince Saint-Nicandre, tirant à part M. Astier, lui dit qu'un simple chargé d'affaires n'avoit pas le droit de présenter, et que si je voulois être présenté, ce devoit être par un des ambassadeurs qui étoient là. Je n'entendis rien

de cette discussion ; mais M. Astier se rapprochant de nous, me la redit, et ajouta que c'étoit un dégoût qu'on vouloit lui donner comme consul, et auquel je n'avois aucune part. MM. de Kaunitz et Hamilton qui l'entendirent, m'offrirent à l'instant d'être mes présentateurs. Je regardai si je ne pourrois pas m'échapper ; mais il n'y avoit pas moyen, sans faire une sorte d'éclat. J'avois derrière moi deux ou trois cercles de courtisans ; le roi, pendant son dîner, m'avoit remarqué ; ne pouvoit pas douter, en voyant un inconnu à côté des ministres, que ce ne fût une présentation ; et comme dans ce moment il se levoit de table, MM. de Kaunitz et Hamilton me présenterent.

Au sortir de chez le roi j'allai chez un homme plus puissant que lui, son ministre, le marquis Tanucci, qui, prévenu de ma visite, me fit l'accueil le plus poli, et me retint à dîner, ainsi que M. Astier : miladi Orfort y étoit déjà. Les ministres étrangers et beaucoup de courtisans arriverent successivement, de sorte qu'il y avoit plusieurs tables. M. Tanucci me plaça à la sienne qui étoit de douze couverts. Je m'y trouvai avec miladi, précisément à côté du cardinal Orsini. Deux jours

avant de partir pour Cazerte, j'avois passé à son palais pour le remercier de ses offres, et lui expliquer moi-même les motifs qui m'empêchoient de profiter de l'honneur qu'il vouloit me faire. Ne l'ayant pas trouvé chez lui, je lui réitérai, avant de nous mettre à table, et dès le moment que je l'apperçus, les remercîmens que je lui avois fait faire. Il me parut satisfait de mes raisons et me combla de bontés. Le dîner fut fort bon et servi en gras, quoique nous fussions en carême; le P. Déodat, capucin de Parme, et le meilleur prédicateur de l'Italie, le prêchoit alors devant le roi de Naples. C'est un homme d'esprit, de très-bonne compagnie, gai et même gaillard, et, ce qui prouve son mérite, aimé et estimé de M. du Tillot, ministre de Parme. Je l'avois connu à Rome où je dînois quelquefois avec lui chez le bailli de Breteuil, et nous nous étions pris de goût l'un pour l'autre. L'ayant rencontré dans les rues de Naples, il fit arrêter mon carosse, pour me dire, en termes gais, mais très-énergiques, le peu de cas qu'il faisoit des Napolitains. On sait que les capucins sont par leur institut obligés de ne voyager qu'à pied, à moins qu'ils ne rencontrent quelques voitures à vide où l'on veut bien les rece-

voir; or M. du Tillot avoit toujours soin d'en faire trouver une que le P. Déodat rencontroit à la porte de la ville, et qui étoit supposée retourner à vide au lieu où il avoit affaire.

Pour revenir à M. Tanucci, il me fit mille politesses pendant le dîner, et porta ses attentions jusqu'à ordonner qu'on ne me donnât que du vin de France, croyant que je n'aimerois pas ceux du pays. Quand on se leva de table, ce ministre, au lieu de s'échapper, comme les nôtres font depuis quelques années, par un escalier dérobé, resta au milieu de la compagnie, qui avoit dîné chez lui, pour donner audience à ceux qui avoient quelque chose à lui communiquer. Voulant retourner le jour même à Naples, et avoir beaucoup de témoins de ce que je me proposois de lui dire, je m'empressai de lui faire mes remercîmens de l'accueil qu'il m'avoit fait, et ajoutai, d'un ton à être entendu de tout ce qui étoit présent : qu'à l'égard de M. le prince de St.-Nicandre, il ne me trouveroit plus écrit chez lui; mais que je ne répondois pas qu'il ne se trouvât écrit chez moi, c'est-à-dire sur mes papiers, attendu que je faisois des observations sur tout ce qui me paroissoit le mériter, et que M. de St. Nicandre n'étoit pas fait pour

être oublié. M. Astier fut assez content de ce propos. L'assemblée et M. Tanucci même ne purent s'empêcher de sourire, ce qui me fit voir qu'on avoit généralement la même opinion dudit prince de St.-Nicandre. M. Astier ne manqua pas de mander à notre cour la mauvaise difficulté qu'on lui avoit faite sur les présentations, et il a été décidé que tout homme accrédité pour les affaires, feroit aussi toutes les autres fonctions dans l'absence de notre vrai ministre. M. Astier devoit d'autant plus être étonné du peu de considération qu'on lui témoignoit, qu'il en avoit eu beaucoup en Hollande, où il étoit consul avant de venir à Naples en cette qualité. Tel est l'effet de la différence des mœurs et des gouvernemens. En Hollande le commerce est en honneur, et l'ame de la république ; un consul doit donc y être considéré. A Naples, où il y a peu de commerce, où les princes, ducs, comtes et marquis font un peuple, un consul y est regardé comme un marchand. Un prince napolitain ne soupçonne pas qu'il y ait à Londres et à Amsterdam des commerçans qui ne feroient aucune comparaison de leur état avec celui de certains Italiens décorés de titres de princes. Un de ces petits seigneurs qui, en

arrivant à la bourse d'Amsterdam n'eût pas excité la moindre attention pour lui, auroit été fort étonné d'entendre en même-tems tous les vaisseaux marchands, de différens pavillons et de toutes nations, saluer de leurs canons le commerçant *Legendre de Colandre*, qui entroit dans le port, comme ils auroient fait pour le Stadhouder. Ce Legendre étoit père des Colandre, Berville et Megremont, morts lieutenans généraux de nos armées. Autre pays, autres mœurs. J'ai observé celles de Naples autant qu'un étranger le doit et le peut faire chez un peuple où il ne passera pas sa vie. J'ai connu parmi les grands, des hommes fort estimables; mais ceux qui m'ont paru les plus instruits sont les gens de palais, qu'on nomme les *Paillettes* à cause de leurs chapeaux de paille.

A l'égard du bas peuple, la crapule, la fainéantise, l'ordure, la filouterie forment son caractère. Je ne parle point de sa superstition, parce qu'elle est nationale, et se trouve plus ou moins dans toutes les classes. Il est pourtant remarquable que, dans un état feudataire de Rome, l'inquisition soit dans une telle horreur, qu'il seroit aussi dangereux de tenter de l'établir à Naples qu'à Londres. Il

y a même un tribunal chargé de veiller à ce qu'il ne s'introduise dans tout autre aucune forme de procédure qui tînt de celle de l'inquisition. C'est une arme de moins entre les mains des gens d'église, qui ne peuvent joindre la terreur à la séduction, dont ils tirent assez d'avantages; car ils n'ont pas moins de crédit à Naples qu'à Rome sur les esprits. Les jésuites, avant leur expulsion, y étoient aussi puissans qu'ailleurs. Il y a peu d'années qu'un certain P. Pépé, un des grands fripons de sa compagnie, avoit pris un tel ascendant sur l'esprit du peuple, qu'il balançoit l'autorité du roi, et pouvoit souvent l'obliger de fléchir. Il avoit l'insolence de se laisser baiser la main par Dom Carlos. Les femmes du plus haut rang ont, en Espagne, cette bassesse pour des moines; mais aucun n'avoit jamais été assez impudent pour l'espérer d'une tête couronnée. La duchesse de Saint-Pierre, Française, dame d'honneur de la reine d'Espagne, m'a dit qu'en sortant un jour avec la reine d'un office chez les dominicains, le prieur vint conduire cette princesse; que toutes les dames du palais baisèrent respectueusement la manche de ce moine qui, voyant que la duchesse ne les imitoit pas, s'avança vers elle,

en lui présentant la manche ; qu'elle le regarda, le repoussant avec le mépris qu'il méritoit ; et que là-dessus il eut l'insolence de la traiter de *gavache*.

Le P. Pépé avoit, sur le peuple, un pouvoir plus absolu que le roi. Les ministres conseillerent à ce prince de l'éloigner de Naples, en le chargeant de quelque commission honorable pour la cour de Madrid, où l'on pourroit ensuite le retenir. Le jésuite n'en fut pas la dupe, et ne voulut pas quitter une ville où il régnoit. Il feignit cependant de recevoir la proposition avec reconnoissance ; monta en chaire au sortir du palais, sous prétexte de faire ses adieux. Il les fit si pathétiques, que tout l'auditoire fondit en larmes. Il saisit ce moment pour s'écrier : puisque vous me perdez avec tant de regrets, mes enfans, qui d'entre vous consent à me suivre ? Ce ne fut qu'un cri dans l'assemblée. Tous le supplierent de ne les pas abandonner, ou jurerent de le suivre. Il les assura qu'il étoit si sensible à leur attachement, qu'il alloit supplier le roi d'honorer tout autre de la commission pour l'Espagne, et qu'il ne partiroit pas sans un ordre absolu. Le coquin de moine vint d'un air affligé et d'un ton hypocrite, rendre comp-

te au roi de ce qui se passoit, et le supplier d'attendre du moins que cette fermentation fût calmée, parce que, disoit-il, elle pourroit être dangereuse. Le droit du jeu étoit de jeter le jésuite par les fenêtres; mais ce jeu-là n'est pas permis dans un tel pays; de sorte que le roi fut obligé de prendre pour bonnes les excuses du fourbe, qui resta maître du champ de bataille.

Le père Pépé étoit un grand thaumaturge; il annonçoit tous les jours quelque miracle de sa façon. Il vendoit au peuple et aux paysans de petits papiers bénis de sa main, dont la vertu étoit de faire pondre les poules, qui auroient très-bien pondu sans cela, et auxquelles on les faisoit avaler; mais par là chaque œuf devenoit un miracle, sans ceux qu'il faisoit d'ailleurs. Si cela ne prouvoit pas un fripon fort ingénieux, cela marquoit un peuple bien imbécille. Cependant il en tiroit tant d'argent, qu'il en avoit fait élever une pyramide du plus beau marbre et du plus mauvais goût. Il eut un chagrin quelque tems avant sa mort, qui en fut peut-être la suite; ce fut de voir tomber ou partager son crédit par un fripon du même acabit, mais de robe différente: le père Roch, dominicain. Il est bien humiliant pour

des princes d'être obligés de compter avec de tels sujets, dont la plupart porteroient leurs livrées, s'ils n'avoient pas pris celle de moine. J'en ai rencontré à Naples, chez les plus grands seigneurs, où ils donnoient le ton. Cela ne se verroit pas à Paris, où je n'ai jamais trouvé de moines mendians dans aucune maison, pas même chez la bonne bourgeoisie. J'en excepte les jésuites, qui, ayant le confessionnal du roi, et chargés de l'éducation de la principale noblesse, étoient reçus par tout. Mais je suis persuadé que, sans être chassés du royaume, s'ils eussent seulement perdu le confessionnal du roi et les colléges, réduits à leur état de mendians, comme ils le sont par leur institut, ils ne se seroient pas plus facilement recrutés que les autres, et n'auroient pas été plus considérés.

Les religieux rentés en France sortent communément d'une honnête bourgeoisie, paroissent peu dans le monde, et sont, malgré beaucoup de plates déclamations, plus utiles à l'Etat qu'on ne le pense. Ce seroit la matière d'un bon mémoire économique. Je suis étonné qu'aucun d'eux ne se soit avisé de le faire. Je m'en occuperai peut-être un jour.

Cette classe de religieux n'a pas, en Italie,

sur le peuple le même ascendant, et dans les affaires la même influence que les mendians, quoique la plupart, m'a-t-on dit, soient, du moins dans le royaume de Naples, des cadets de noblesse. Peut-être la grandeur des établissemens a-t-elle préservé de l'esprit d'intrigue des religieux qui jouissent d'une solide opulence. Il étoit naturel que le besoin fût le premier aiguillon des moines mendians, les mît en action, et que l'habitude de séduire pour le nécessaire leur ait inspiré l'ambition de travailler plus en grand. Ils ont si bien réussi, qu'ils influoient autrefois dans toutes les affaires des Etats catholiques, entroient dans les négociations, sont encore aujourd'hui un des appuis de la cour de Rome, et y sont considérés. Ils l'ont aussi beaucoup été jadis en France, où ils ne peuvent, depuis long-tems, intriguer que dans le peuple.

La superstition ayant toujours été le grand ressort de leur politique, il doit agir en raison de leur crédit, et avoir plus de force en Italie qu'ailleurs. Mais ce n'est pas dans les couvens seuls qu'on entretient la superstition. C'est dans la cathédrale de Naples, entre les mains de l'archevêque, à la grande satisfaction des petits et des grands, que s'opère, deux fois l'an,

la prétendue liquéfaction du sang de S. Janvier. Il seroit difficile d'établir dans la cathédrale de Paris ce miracle périodique, à l'égard du chef S. Denis, dont la légende est à-peu-près pareille à celle de S. Janvier. On a mis plus de merveilleux dans les circonstances du martyre de S. Denis; mais dans ces légendes, le plus ou le moins n'est pas fort important; d'ailleurs le miracle n'est qu'en récit, et l'on ne risqueroit pas aux yeux des Français de la capitale un miracle à répétition, qui seroit sûrement un sujet de scandale pour les sages, et de dérision pour les autres.

Il n'en est pas ainsi à Naples. La consternation y seroit très-grande et presque générale, si la liquéfaction ne s'opéroit pas. Aussi est-il très-rare qu'elle manque, et cela n'est arrivé que lorsqu'on a eu intérêt de ne pas le vouloir. Par exemple, lorsque dans la guerre de la succession nous étions maîtres de Naples, et que M. d'Avarey y commandoit, la saison du miracle arriva. Les Napolitains coururent à l'église par dévotion, les Français par curiosité; et M. d'Avarey s'y transporta pour maintenir l'ordre et contenir l'indiscrétion française. Il savoit que les Napolitains ne nous aimoient pas, nous voyoient avec peine maîtres chez

eux, et que l'archevêque étoit tout dévoué à la maison d'Autriche. Il le prouva dans cette occasion. La fiole du sang de S. Janvier étoit déjà entre ses mains, et il l'agitoit depuis un quart-d'heure, sans que la liquéfaction voulût se faire. Le peuple, après avoir prié Dieu d'intercéder auprès de S. Janvier pour en obtenir ce miracle, sans qu'il se fit, commençoit à murmurer, et en accusoit les Français, comme hérétiques, dont la présence étoit un obstacle aux faveurs du ciel. Cette fermentation croissant par degrés pouvoit avoir des suites violentes. Les troupes étoient peu nombreuses en comparaison des habitans. Un grenadier, en toute autre circonstance, en auroit imposé à cent bourgeois; mais si le fanatisme venoit à enflammer les esprits, le dernier du peuple auroit affronté cent grenadiers. M. d'Averey, prenant un parti prompt, envoya un de ses gens dire à l'oreille de l'archevêque qu'il eût à faire sur le champ le miracle, sinon qu'on le feroit faire par un autre, et que lui archevêque seroit aussitôt pendu; et le miracle se fit.

La superstition, la débauche, la crapule, règnent assez généralement parmi le peuple de Naples. Il est assez plaisant de voir sur la place un bateleur rassembler auprès de ses

trétaux une foule de badauts, et à quelque distance delà un moine qui, monté sur une escabelle, un crucifix en main, prêche une pareille assemblée; de sorte que les deux orateurs s'enlevent alternativement le même auditoire, suivant le degré de leur éloquence.

La quantité de gens de palais qui vivent à Naples me feroit croire que la chicane n'y est pas aussi ignorée que les bons principes d'administration. Les calculs les plus modérés portent de vingt-cinq à trente mille le nombre de ceux que la justice ou la chicane fait vivre à Naples. On n'en sera pas étonné, quand on saura que tous les tribunaux du royaume, et même de la Sicile, ressortissent au premier tribunal de justice de Naples, où toutes les causes peuvent se porter par appel.

On ne prendroit pas une idée fort avantageuse de la justice civile, si on en jugeoit par la manière dont s'exerce la justice criminelle. J'y ai vu beaucoup de galériens, dont la plupart auroient été pendus ailleurs. Je suis fort loin d'approuver les rigueurs dont on use ailleurs, où il semble que le code des lois pénales n'ait été rédigé que par les puissans et les riches; mais je n'adopterois pas tous les prin-

cipes du traité *des délits et des peines*, et je l'ai dit à l'auteur même, le marquis de Beccaria. Peut-être n'y auroit-il aucuns supplices à proscrire; il suffiroit qu'ils fussent en proportion avec les délits, qu'il y eût plus de gradations, et qu'on distinguât les fautes et les crimes.

On ne taxera pas de trop de sévérité la justice de Naples; les prisons sont communément pleines de malfaiteurs; il y a souvent jusqu'à deux mille prisonniers, et l'on voit peu d'exécutions à mort. Il fallut, il y a peu d'années, le cri public pour faire pendre un fils qui avoit tué son père, et qui fut un an en prison avant qu'on songeât sérieusement à instruire son procès. Un scélérat s'étant introduit chez un joaillier, par le moyen d'une servante avec laquelle il couchoit, saisit le tems de l'absence du maître pour égorger cette fille, avec qui il avoit passé la nuit, et emporta les plus précieux effets de la maison. On l'en avoit vu sortir le matin; on l'arrêta, les bijoux se trouverent chez lui. Son procès n'eût pas duré quatre jours en France, et lorsque j'étois à Naples, il y avoit déjà huit mois qu'il étoit en prison. Sur l'étonnement que j'en témoignois à un homme fort instruit des mœurs et des

coutumes

coutumes de Naples, il me dit que ce scélérat pourroit bien rester en prison tant que lui, ou sa famille pourroit, en payant, suspendre les poursuites. Le joaillier avoit recouvré ses effets, et le public oublioit l'affaire qui n'intéressoit plus personne. Naples auroit besoin d'un duc d'Ossone, qui, pour établir l'ordre et la police dans ce royaume, faisoit pendre des coquins, et trancher des têtes nobles.

Pour peu qu'on examine le caractère général du peuple napolitain, on n'est plus étonné de la fainéantise de la canaille, dont la ville est pleine. Les légumes, les fruits, le poisson commun, et ordinairement le pain, y sont à si bas prix, qu'il est facile d'y subsister. Les salaires, à la vérité, y sont, comme par tout, en proportion avec les vivres; mais le peuple est si sobre, que trois journées de travail le font vivre pendant huit jours sans rien faire; et les distributions aux portes des couvens font encore un supplément. Je n'ai vu aucun pays où les vivres et la main-d'œuvre fussent à si bon marché.

Comme les gages des domestiques sont par tout une mesure assez juste du prix des vivres, on peut les prendre pour règle, quand on n'a pas le tems d'entrer dans un examen détaillé.

Or, les valets n'ont par mois, pour gages et nourriture, que six ducats valant 24 livres de France, dans les meilleures maisons de Naples, et il y en a beaucoup au-dessous de ce prix-là (1).

(1) La livre de compte de Naples vaut 2 carlins, le carlin 10 grains, monnoie de cuivre, et il faut 24 grains pour faire la livre tournois de France. Le ducat, monnoie de compte, vaut 10 carlins.

La livre de poids de Naples, est de douze onces, qui n'en font que dix et demi de France, poids de marc; ainsi cent livres de France font cinquante-deux livres de Naples.

L'once, monnoie d'or de Naples, vaut 30 carlins ou 12 liv. de France, à 8 sous le carlin.

Le sequin romain vaut, à Naples, 25 carlins, le florentin 26, et le vénitien 27.

La mesure d'étendue est la canne, qui est de huit palmes, et quatre palmes et demi font l'aune de Paris; cinquante-six palmes un quart font cent aunes.

La mesure la plus ordinaire des liquides est le barril, qui contient soixante-trois caraffes du pays, faisant quarante pintes de Paris. Le meilleur vin, celui du Vésuve, coûte de 5 à 6 ducats, monnoie de compte de Naples; le ducat est de 10 carlins, valant 4 livres de France. Le barril du *lacryma Christi* revient donc de 20 à 24 liv.

L'argent est à Naples à quatre pour cent, et le Mont-de-Piété prête à six.

Etant resté à Naples plus de tems que je ne me le proposois en y arrivant, j'arrêtai une chaise pour retourner à Rome par la même voie que j'avois prise pour venir à Naples. Mais avant de partir je voulus employer quelques jours à voir et remercier les personnes dont j'avois reçu le plus d'accueil, tels que M. Hamilton, le comte de Kaunitz et autres. J'allai chez le comte de Kaunitz le jour de son assemblée, et dès que la comtesse m'apperçut, elle vint au-devant de moi avec toutes les marques de bonté dont elle m'honoroit, en me disant, comme une nouvelle fort agréable, que l'abbé de Caveirac étoit arrivé à Naples, et l'étoit venu voir. Comment, lui dis-je, madame, est-ce qu'un tel maraud est venu chez votre excellence ! Pourquoi non, me dit-elle, un peu embarrassée ? C'est, répondis-je, qu'il vient d'être chassé de Rome, après s'être enfui de France pour éviter le carcan. Ce début de ma part ayant attiré l'attention de la compagnie, j'expliquai ce qu'étoit l'abbé de Caveirac. Né avec de l'esprit et un caractère souple, il écrit avec facilité, et n'ayant aucuns principes, il adopte aisément ceux qui peuvent lui convenir, suivant les circonstances. Les premiers essais de sa plume furent dans l'affaire du P.

Girard et de la Cadière. Les rieurs n'étant pas pour les jésuites, Caveirac se décida contre eux, et fit sans mission des factums extrajudiciaires en faveur de la Cadière, pour amuser les plaisans. Voyant ensuite que le parti opposé aux jésuites et à la constitution ne produiroit pas grand'chose, il se retourna de leur côté. Les déserteurs d'un parti étant toujours bien reçus dans l'autre, il est bientôt devenu un apôtre chez les constitutionnaires.

A l'égard de son ouvrage sur la Saint-Barthélemi, on ne peut pas dire absolument que c'en soit une apologie. L'auteur seroit trop mal adroit. Son objet est d'en rejeter l'horreur sur l'ambition des princes, et d'en disculper les ecclésiastiques. Le premier article peut être vrai; mais le second est trop démenti par les faits, et par le caractère connu de ceux qu'il voudroit justifier. Aujourd'hui même que le fanatisme est bien diminué, il est rare d'entendre un ecclésiastique s'élever contre la Saint-Barthélemi, qui pourroit un jour faire autorité.

Caveirac s'étant fait agent des jésuites, de l'archevêque et du parti, il hazarda, contre l'arrêt d'expulsion des jésuites, quelques brochures qui déplurent au parlement; et, aussi

prudent que Crispin, qui n'aime pas les affaires avec la justice, il sortit de France et se réfugia à Rome. C'étoit-là qu'il avoit établi son bureau de correspondance avec les évêques ultramontains de France. Associé avec le prélat Giacomelli, secrétaire des brefs aux princes, il en fournissoit la matière : Giacomelli les mettoit en latin, et ils partageoient ensemble l'argent que leur envoyoient ceux de nos évêques qui vouloient être honorés de ces brefs. L'union de ces deux honnêtes gens fut un jour altérée sur la part que chacun prétendoit aux gratifications. Ils donnerent une scène publique, et se traiterent réciproquement de fripons, sans être contredits par aucun des assistans. L'intérêt les avoit désunis; l'intérêt les réunit. Ils virent qu'ils avoient besoin l'un de l'autre pour leurs opérations, et ne s'estimant ni plus ni moins qu'avant leur brouillerie, ils se réunirent et travaillerent ensemble de plus belle à fomenter le schisme en France. Ils avoient pour antagoniste un abbé Dufour, aussi honnête homme qu'eux, lequel concouroit au même but, en servant le parti contraire. Il étoit l'agent des jansénistes. Ces trois boute-feux en firent tant, que notre ministre en fut instruit, et demanda au pape de chasser de Rome les

abbés de Caveirac et Dufour. Tous deux en conséquence reçurent, le même jour, l'ordre de partir ; mais le premier ayant des amis au palais, en fut secrètement prévenu assez tôt pour avoir le tems de faire une collecte chez les zélés de son parti, dont il tira une somme considérable.

Pour l'abbé Dufour, agent des jansénistes, il ne fut averti que le jour même où il falloit partir ; et quand il l'auroit été plutôt, je ne crois pas qu'il eût obtenu grand'chose des jansénistes. Ce n'est pas qu'il n'y en ait à Rome; mais ce ne sont pas, comme en France, des jansénistes parlementaires, opposés aux prétentions papales. Personne, à Rome, ne contredit l'infaillibilité du pape, et ne paroît douter de l'excellence de la constitution ; mais les jésuites et leurs amis traitent de jansénistes leurs adversaires, et tâchent de les faire passer pour hérétiques. L'abbé Dufour n'étoit pas stipendié par ceux-ci et ne recevoit rien que des jansénistes parlementaires de France. Ces deux boute-feux, chassés de Rome le même jour, auroient pu prendre ensemble la même route ; mais Caveirac n'avoit garde d'approcher de France. Il se rendit à Civita-Vecchia, demanda et obtint la permission d'y rester jusqu'à ce que la mer fût praticable ; c'étoit en

décembre. Pendant ce tems-là, il fit agir les dévotes de France auprès de nos ministres, pour qu'il lui fût permis d'aller à Naples : ce qui ne fût pas difficile à obtenir. Il étoit libre de se retirer où il voudroit, pourvu qu'il sortît de l'Etat ecclésiastique; c'étoit obtenir, comme M. de Sotenville, la permission de faire le voyage d'outre-mer, puisque notre ministre n'avoit aucun droit de l'envoyer à Naples, ni ailleurs, chez une puissance étrangère. Le seul but de Caveirac étoit donc de gagner du tems et d'obtenir, à force d'intrigues, de rentrer dans Rome. Il écrivit une lettre encyclique à ses dévotes de France. Tout le parti fut en l'air, et le pape vivement sollicité pour rappeler ce saint apôtre. Il sembloit que ce fût saint Cyprien chassé de Carthage. Le nonce Colonne, qui arrivoit de France, et qui, recevant le chapeau, avoit pris le nom de cardinal Pamphile, fut employé dans cette négociation, et y mit, contre son caractère, tant de chaleur, que le pape, excédé de cette persécution, dit, en parlant de Pamphile : Cet indolent ne s'est jamais remué que cette fois-ci, et c'est pour une sottise. Le Saint Père ne se laissa point séduire : Caveirac partit pour Naples, en vertu de la permission qu'il avoit demandée, et qu'il appeloit un ordre.

Tel fut le compte que je rendis du caractère et de la conduite de Caveirac, à la comtesse de Kaunitz, en présence de l'assemblée. La comtesse, qui apparemment tenoit un peu au parti, mais sans chaleur, me pria de ne plus parler de Caveirac, et m'invita à dîner pour le lendemain. Comme j'avois à-peu-près dit l'essentiel, il ne me fut pas difficile de lui promettre de n'en plus parler; et je me contentai, en acceptant le dîner, d'ajouter que je me flattois du moins, que l'abbé de Caveirac n'en seroit pas; à quoi elle consentit en souriant.

Depuis mon retour en France, j'ai su que le ministère de Naples avoit obligé Caveirac d'en sortir, et qu'il s'est retiré à Livourne, où ses talens lui sont assez inutiles.

N'ayant plus rien qui m'arrêtât à Naples, j'en partis le samedi 21 mars, suivant la même route que j'avois prise pour y venir, et faisant exactement les mêmes journées. J'arrivai à Rome le mercredi 25, jour de l'Annonciation, avant midi, par le plus beau tems. Je marque cette petite circonstance, parce que la beauté du jour ajoutoit beaucoup à celle de la cérémonie qui se faisoit. C'étoit l'assemblée d'environ deux cents filles qui, vêtues de serge blanche, et couronnées de fleurs, se ren-

doient processionnellement à une église où le pape et les cardinaux assistoient à une messe, après laquelle on distribua des dots de 300 liv. à ces filles du peuple, soit pour aider à les marier, soit pour les faire religieuses ; avec cette différence, que la dot est double pour celles qui prennent le parti du cloître. Plusieurs confréries ou associations, font, de tems en tems, les mêmes charités, avec autant d'ostentation et avec aussi peu d'intelligence politique, dans un pays où la dépopulation est frappante. Un bon gouvernement dirigeroit bien différemment les charités, en supprimant les dots destinées au cloître, pour en augmenter celles des mariages. N'y a-t-il pas assez de célibataires par état, dans un peuple où toutes les dignités sont ecclésiastiques ? L'ambition d'y parvenir, mine sourdement les familles nobles. Cette espèce de castration, destructive de tous les peuples catholiques par le monachisme, l'est encore plus dans l'Etat ecclésiastique que dans les autres, puisqu'elle y est honorée, et une condition nécessaire des honneurs et des dignités.

Quoique j'eusse, sinon épuisé, du moins satisfait ma curiosité sur Rome, il y auroit eu de la singularité à la quitter aux approches

de la semaine sainte, tems où les cérémonies, qu'on appelle *fonctions*, y attirent un grand concours d'étrangers. J'ai tant vu de fêtes et de cérémonies civiles ou ecclésiastiques, que je ne dois pas en être fort touché. J'ai cependant trouvé beaucoup de pompe et de dignité dans celles dont on a le spectacle à Rome, et surtout à Saint-Pierre. Je fus principalement curieux d'assister à la *fonction* du jeudi saint. Ce jour-là, 16 avril, fut un des plus beaux du printems. Les troupes de la garde du pape, infanterie et cavalerie, bien vêtues, formoient, dans la place, une enceinte dont le milieu étoit rempli de peuple. Après avoir vu les cérémonies de l'église, je me rendis sur la place, au-dessous du balcon sur lequel on porte le pape. Le chevalier de Modène, commandant de la garde avignonaise, m'ayant mis auprès de lui, je découvrois la multitude qui inondoit la place, et j'étois à portée d'entendre la lecture de la bule *in Cœna Domini*, et de voir les formalités de l'excommunication que fulmine le pape, en jetant, du haut de son balcon, un cierge qui s'éteint en tombant sur le perron. Le pontife donne, aussitôt après, au bruit du canon, des tambours, des trompettes, et des acclamations des troupes et du

peuple à genoux, sa bénédiction, et une absolution consolante, aux fidelles coupables et repentans des cas énoncés dans la bulle. Il y en a tant, que je ne crois pas qu'il y ait qui que ce soit, qui, de manière ou d'autre, n'ait encouru l'excommunication. Le pape, lui-même, en s'examinant bien sur le passé, pourroit n'en avoir pas toujours été exempt. La lecture de la bulle se fait en latin, par un cardinal-diacre; en italien, par un prélat qui, je crois, est un auditeur de Rote, à si haute et intelligible voix, que l'élévation de la tribune n'empêche pas qu'un très-grand nombre, dont j'étois, au-dessous, près du péristile, ne puisse l'entendre. Le bon Clément XIII, en donnant sa bénédiction, ne put retenir ses larmes: j'en remarquai beaucoup dont les yeux se mouilloient, et l'émotion d'une grande assemblée est si contagieuse, qu'il y a peu de gens, quel que soit leur sentiment sur le fonds de la chose, qui ne se sentent émus dans ces occasions. Cela me rappelle qu'étant en Hollande, à une assemblée de quakers, avec un Français, d'une imagination vive, aussitôt que le tremblement les eut saisis, je le vis sortir: je le suivis pour en savoir la raison; il me dit que s'étant apperçu que le tremblement des

quakers alloit le gagner lui-même, comme le bâillement d'un seul se communique à toute une compagnie, il étoit sorti pour n'y pas succomber.

La bulle *in Cœna Domini*, tire son nom du jour où elle se lit, le jeudi saint, qui est la célébration de la cène, et non des premiers mots de cette bulle, comme on le croit vulgairement, parce que les autres reçoivent ainsi leur dénomination; telles que les bulles *Clericis laïcos, unam sanctam, in eminenti, vineam Domini sabaoth, unigenitus, etc.*; et celle dite *in Cœna Domini*, est la réunion de plusieurs données par différens papes, dont aucune ne commence par les mots sous lesquels on la désigne. Paul II, (Barbo Vénitien) en donna une en 1469, qui commence ainsi: *Consuerunt prædecessores nostri romani pontifices annis singulis in die cœna Domini, etc.* termes qui supposent que l'usage n'étoit pas nouveau. Cette bulle ne contient que des excommunications vagues contre ceux qui étoient coupables de grands crimes. Les papes suivans insérerent dans cette bulle annuelle, différens articles relatifs à leurs prétentions; et dès 1510, le concile de Tours déclara qu'elle ne pouvoit être admise en France.

La première de cette espèce qui ait été apportée en France, où elle fut imprimée, pour la première fois, dans *la Pratique bénéficiale de Rebuffe*, est celle de Paul III, (Farnèse) en 1536.

Elle commence encore par ces mots: *Consueverunt romani pontifices*, et contient vingt-quatre articles. Celle de Paul V, (Borghèse) en 1610, commence par ces mots: *Pastoralis pontificis romani vigilantia*, et contient trente articles, qui, en rappelant les causes d'excommunication de la première, y en ajoutent encore d'autres. Urbain VIII, (Barberin) en 1627, commence comme Paul V: *Pastoralis, etc.* avec autant d'articles. Ces trois bulles, dont chacune aggrave la précédente, finissent toujours par menacer les contrevenans de l'indignation de Dieu, et réservent l'absolution au pape seul.

On est étonné que les papes aient osé les hazarder dans des tems si peu reculés, et aussi impunément qu'ils l'auroient fait dans le onzième siècle. Mais on est indigné que même, depuis le concile de Tours, des évêques Français aient eu, en 1580, la témérité de publier celle de Paul III: ce qui donna lieu à un autre concile, commencé à Tours, et fini à Angers

en 1583, de la proscrire de nouveau. Cependant un archevêque d'Aix eut encore, en 1612, l'insolence de publier la bulle de Paul V, plus forte que les premières.

Si les princes catholiques souffrent encore, sans rompre avec Rome, qu'on y publie annuellement cette bulle, ce ne peut être que par mépris; et le pape devroit, aujourd'hui, s'abstenir de jouer une pareille comédie. Il y a en effet, des articles si ridicules, qu'un homme sensé ne peut les entendre sans rire; et la pompe de la cérémonie, loin d'en prévenir la dérision, y ajoute encore. Par exemple, le second paragraphe excommunie les pirates qui infestent les mers de l'état ecclésiastique : *Qui mare nostrum discurrere præsumunt, etc.* Comment peut-on retrancher de la communion de l'église des gens qui n'en sont point? Aussi n'y a-t-il jamais eu ni Saletin, ni Algérien qui soit allé se faire absoudre à Rome.

Je ne m'arrête pas sur les autres cérémonies de la semaine sainte, qui ont de la majesté, mais qui sont décrites par tout. Je remarquerai seulement que Rome m'a rappelé, dans ce tems de redoublement de pratiques dévotieuses, l'idée que je m'étois formée de la cour et de Paris, sous le règne de Henri III;

c'est-à-dire, que dans Rome, où le libertinage, disons mieux, la débauche et la crapule font partie des mœurs nationales, la dévotion, ou ce qu'on nomme ainsi, s'allie à tout. Si l'on excepte la valeur militaire, que rien n'altéroit parmi nous, et qui ne fait pas le caractère de la Rome moderne, ses habitans sont les Français du règne de Henri III. On ne voit à Rome, dans la semaine sainte, que des processions de pénitens, pieds nuds, et couverts d'un sac, qui vont en stations d'une extrémité de la ville à l'autre, à travers les boues, sur un pavé inégal, et souvent par un très-mauvais tems, et assez froid pour que plusieurs en rapportent des fluxions de poitrine. Les variations de température, dans la saison où se trouve la semaine sainte, sont si fréquentes, qu'un jour ne répond pas à l'autre. Nous en avions un d'été le jeudi saint, et le vendredi nous eûmes pluie, grêle et un vent glacial. Ce n'est pas, comme ailleurs, le bas peuple seul qui forme ces processions de va-nud-pieds; les plus grands de Rome sont attachés à quelque confrérie, et en remplissent les devoirs. Un jeune homme de la plus grande espérance, et l'unique héritier de sa maison, revint d'une de ces dévotes caravanes avec une fièvre qui le mit au tombeau.

Un spectacle du même genre est celui des *caravites*, dévotion imaginée par un jésuite nommé Caravita. Une grande chapelle, appartenante aux jésuites, est le lieu de la scène : c'est là que tous les vendredis, aux approches de la nuit, se rend une troupe de flagellans. La chapelle n'étant éclairée que par deux cierges placés sur l'autel, on n'a de lumière que ce qu'il en faut pour ne se pas heurter les uns contre les autres. Au pied de l'autel est un grand crucifix couché à terre, que chacun va baiser en entrant, avant d'aller se placer dans une des files, qui se forment à mesure que les dévots arrivent. Quand l'assemblée est complète, un homme, portant une corbeille remplie de disciplines, en distribue dans tous les rangs qu'il parcourt, comme on le pratique pour le pain béni dans nos paroisses. Dès que tout est en armes, un jésuite fait une exhortation sur le mérite de la pieuse flagellation qui va se faire; il cache ensuite, sous l'autel, les deux cierges, et les ténèbres règnent dans la chapelle. Bientôt après on entend pendant l'espace d'un *miserere*, un bruit pareil à celui d'un ouragan mêlé de vent et de grêle, par les coups redoublés de tant de flagellans. Un silence de quelques minutes succède à cet orage,

orage, pour leur donner le tems de se rhabiller, si toutefois ils se sont réellement mis à nu; car il ne m'a pas paru que les deux tems qu'on donne, l'un avant, l'autre après la flagellation, fussent assez longs pour se dépouiller ou pour se revêtir. Je soupçonne que les plus fanatiques se rendent à la chapelle les épaules nues sous leurs manteaux, qu'ils peuvent quitter ou reprendre en un moment, et que les moins sots viennent par hypocrisie s'y faire voir, et profiter de l'obscurité pour se frapper sur le manteau. Aussitôt que le jésuite a fait reparoître la lumière, le distributeur des disciplines va les reprendre de rang en rang, et chacun se retire édifié, battu et content. Garrik, le Roscius de l'Angleterre, et si excellent pantomime, à son retour d'Italie, et avant mon voyage, m'avoit fait un tableau si plaisant de cette farce dévote, que j'eus la curiosité de la voir. J'y allai deux fois: la première, je m'adressai à un jésuite qui, sachant qui j'étois, et ne me jugeant pas propre à être un des acteurs de la scène, me plaça fort honnêtement dans une tribune, pour en être spectateur. La seconde fois fut le vendredi saint, jour où il devoit y avoir un redoublement de dévotion et de coups de

discipline. Nous y allâmes ensemble sept à huit Français, et nous nous plaçames au dernier rang, au bas de la chapelle, avec l'humilité qui convenoit à des profanes comme nous; car les Italiens n'ont pas une grande idée de la religion des Français, et ils ne pouvoient pas nous méconnoître, attendu que nous étions tous en grand deuil avec pleureuses, pour la mort de madame la dauphine. Cependant on nous présenta, comme aux autres, des disciplines, dont on supposoit bien que nous ne ferions pas d'usage; mais c'étoit toujours une galanterie qu'on nous faisoit, et nous la reçûmes poliment. Quand on vint, après l'expédition, recueillir les disciplines, au lieu de rendre les nôtres au distributeur, nous les gardâmes; mais nous lui donnâmes chacun un paole, dont il fut aussi content qu'édifié.

Il y a dans la semaine sainte un jour destiné aux femmes, pour cette fustigation, avec la différence qu'elles font sur leurs fesses ce que les hommes exécutent sur leurs épaules. J'ignore quels péchés elles prétendent expier par là; mais ce ne doit pas être un préservatif contre l'aiguillon de la chair, si l'on en croit l'auteur du traité, *de usu flagri in re venereâ.*

Il est singulier que dans toutes les réligions il y ait eu des associations de fanatiques qui se soient imaginé qu'il y eût d'autres moyens de plaire à la Divinité que la pratique des vertus, et qui se persuadent que le suicide étant un crime, se détruire en détail soit un acte méritoire. Il me semble qu'une idée plus noble et plus juste de Dieu est de croire qu'il nous donne les biens pour en user sans abus. Je dis sans abus, parce qu'on ne peut abuser sans nuire à sa conservation, et que celle de notre être et les moyens de notre bien-être, sans donner atteinte à celui d'autrui, sont dans les vues de Dieu. Ainsi, les macérations, la castration physique ou religieuse, les flagellations, etc. sont des absurdités, et seroient des crimes, si ce n'étoient pas des folies.

Mais je m'apperçois que je m'érige en prédicateur ou anti-prédicateur, ce qui revient au même. Pour en avoir moins d'occasions, sortons de Rome. J'en partis le mardi d'après Pâques, 21 avril, par le plus beau jour de printems, dans une chaise de voiturin, mon domestique à côté de moi, et muni de provisions de bouche, attendu la connoissance que j'avois des auberges. J'avois cepen-

dant fait mon marché pour le souper, que le voiturin devoit me fournir; mais ce n'étoit que pour m'assurer du gîte, et je le quittai toujours de sa bonne chère. Trois autres chaises étoient occupées par des prieurs dominicains, qui se rendoient à un chapitre à Bologne, et faisoient la même route que moi. Comme nous entrions dans la belle saison, je préférai le voiturin à la poste. Voyageant ainsi à petites journées de 10 à 12 lieues, je jouissois du plaisir de voir mieux la campagne, d'en examiner les différentes cultures, et de mettre de tems en tems pied à terre, pour marcher dans les plus beaux endroits, et me délasser d'être assis. De plus, étant déjà assez avancés dans les grands jours, nous partions si matin, que nous arrivions de bonne heure à la couchée. Ajoutez une halte de deux heures pour dîner, le voyage n'est, dans le printems, ni fatigant ni désagréable. Le seul avantage de la poste est d'éviter quelques mauvais gîtes; mais étant muni de provisions, je ne me trouvois point mal. J'étois même utile à mes compagnons de voyage, qui étoient d'assez bonnes gens, par d'excellente huile d'Aix que je leur donnois pour des salades et des omelettes; car on ne trouve sou-

vent dans les auberges de route, excepté dans les villes, que des œufs et des herbages, avec de l'huile détestable. Aussi miladi Orford et M. d'Aubeterre m'avoient-ils obligé d'en recevoir de la leur à Naples et à Rome. Dans les villes principales, nos ministres et autres, tels que le comte Durazzo, ambassadeur de l'empereur à Venise, le comte d'Ericeyra, ministre de Portugal, ont toujours garni ma chaise de quelques provisions qu'ils savoient devoir m'être utiles, et me rendoient agréables à mes compagnons de voyage, à qui j'en faisois part.

La route de Rome à Florence est de cinquante lieues, et se fait par les voiturins en cinq jours. Les lieux où l'on s'arrête, soit pour dîner ou se rafraîchir, soit pour coucher, sont Monterose, Ronciglione, Viterbe, Montefiascone, où je fis, comme à mon premier passage, honneur au *muscatello*.

En partant de Montefiascone, on côtoie, pendant trois lieues, le lac de Bolzène, qui en a sept de tour, et de forme presque ronde. Ses flots sont quelquefois aussi agités que ceux de la mer, au point que la navigation y est dangereuse. Je l'avois vu dans cet état en allant à Rome. Il y a deux îles vers le milieu :

Bisentina et Martana. C'est dans celle-ci que Théodat fit transporter et étrangla, dit-on, lui-même Amalazonte, reine des Goths, sa cousine-germaine, fille de Théodoric, et à qui il devoit la couronne. Cette princesse, mariée à Eutharic, et devenue veuve avant la mort de Théodoric, régna pendant huit ans avec gloire, sous le nom de son fils Athalaric. Celui-ci étant mort, elle épousa Théodat, son cousin, avec qui elle comptoit partager du moins l'autorité, et qui la sacrifia à l'ambition de régner seul. Il fut à son tour la victime de Vitigès, général de ses armées, qui le fit périr, et s'empara du trône.

Deux lieues au delà de Bolzène, on trouve Aquapendente, dernière ville de l'Etat ecclésiastique en revenant de Rome. Quelque petite qu'elle soit, elle n'en est pas moins épiscopale. Il est vrai que les évêchés sont fort multipliés en Italie, puisqu'on y en compte deux cent cinquante-huit, et quarante métropoles, qui font deux cent quatre-vingt-dix-huit siéges ou diocèses. Le seul royaume de Naples en a cent vingt-huit; les Etats du pape, dans l'Italie moyenne, cinquante-trois, dont trois métropoles; les Etats de Ravenne, Ferrare et Bologne, Parme et Modène, dix-huit;

l'Etat Vénitien, vingt-trois ; la Toscane, dix-sept ; le Milanais, dix-huit ; le Piémont, cinq ; Gênes, six ; la Sicile, onze ; la Sardaigne, six ; la Corse, cinq ; Luques, un. Le pape nomme à presque tous les archevêchés et évêchés de l'Italie ; il y en a peu dont les souverains aient la nomination. Le roi de Naples, sur cent vingt-huit, ne nomme qu'à vingt-cinq, et à aucun de la Sicile. Le roi de Sardaigne nomme les six de cette île. Le grand duc de Toscane présente trois sujets pour chaque siége, et le pape choisit. Tous les autres sont à la nomination du pontife.

Les évêques étant en si grand nombre en Italie, il est aisé d'en conclure qu'il y en a beaucoup d'un revenu médiocre, et d'un territoire fort borné. Aussi la plupart ne valent-ils pas nos cures du premier ni même du second ordre. On pourroit, en comparant ces prélats aux nôtres, les appeler évêques à portion congrue. Ils ne sortent guère de leurs diocèses ; c'est le corps le plus régulier de la prélature italienne. Je veux bien croire que leur résidence vient principalement de l'amour du devoir ; mais je n'en soupçonne pas moins que la médiocrité de leur fortune y contribue aussi. Nous ne voyons point nos curés aug-

menter, par leurs équipages, les embarras de Paris.

Je partis heureusement très-matin d'Aquapendente, sans quoi j'aurois pu être arrêté long-tems par un torrent, au pied de la montagne de Rodicofani, une des plus hautes de l'Apennin. Le lit en étoit à sec quand j'y arrivai, et je le traversai en chaise; il y avoit quelques flaques d'eau dans les endroits les plus bas, ce qui n'empêchoit pas des gens de pied de passer, au moyen de petits détours. Mais comme l'espace que remplit le torrent, dans sa force, est fort large, je les voyois se presser, et ce n'étoit pas sans raison. Les nuages noirs qui s'assembloient, embrasserent bientôt tout l'horison, et à peine fûmes-nous passés, qu'il tomba un déluge avec des coups de tonnerre, tels qu'on les entend dans ces montagnes et entre des rochers qui réfléchissent et propagent la détonation. J'avois, en allant à Rome, éprouvé le froid le plus vif sur Radicofani, et à mon retour j'y essuyai le plus violent orage, qui dura tout le tems que nous mîmes à monter la montagne. Les éclairs effrayoient nos chevaux, et la pluie étoit si abondante, que nous étions comme dans un nuage épais, qui nous laissoit à peine voir

quatre pas en avant. Le ciel enfin s'éclaircit, et nous fîmes halte à une auberge isolée, un peu au delà du point où l'on commence à descendre.

De Rome à Florence on ne trouve de ville considérable que Sienne, propre et bien bâtie; mais sa population ne répond pas à son étendue; ce qui prouve qu'elle a été plus florissante qu'elle ne l'est aujourd'hui. La société y est, dit-on, fort aimable; on y parle aussi purement l'italien qu'à Florence, et sans l'âpreté et l'accent guttural du florentin. J'ai même observé que les villageois des environs s'exprimoient mieux qu'ailleurs.

J'arrivai de très-bonne heure à Florence, le samedi 25 avril. Après avoir pris mon logement dans une maison très-propre, sur le bord de l'Arno, j'allai voir le marquis de Barbantane, notre ministre, avec qui je passai les trois jours que je restai à Florence. Je les employai, par le plus beau tems, à voir ce qui mérite d'être vu, et surtout la galerie, où l'on pourroit rester huit jours de suite sans les regretter, et l'on n'en sort qu'avec le désir d'y retourner. Il y a des détails imprimés d'une partie des choses qu'on y voit, et, comme je crois l'avoir dit, je n'ai aucun dessein de co-

pier ce qu'on lit ailleurs ; j'y recours moi-même quand je veux me rappeler ce que j'ai vu, et je ne fais ce journal de mon voyage que pour ma satisfaction particulière, et non pour l'impression.

M. d'Aubeterre avoit écrit en ma faveur à M. de Rosamberg, son ami, premier ministre du grand duc ; mais quand j'arrivai, j'appris qu'il étoit parti depuis deux jours, avec le prince, pour trois semaines. J'en fus très-fâché, car j'avois principalement dessein de voir le grand duc, dont j'avois entendu des éloges qui ne m'étoient pas suspects. La plus grande des curiosités pour moi, c'est un prince digne de l'être. Il y en a assez de loués par des courtisans et des poëtes ; le grand duc l'est par le peuple et les paysans ; voilà les vrais panégyristes. Il vient d'affranchir les campagnes de la tyrannie de la chasse ; les laboureurs ne verront plus leurs moissons dévorées par les bêtes fauves, *in exultatione metent*, et ailleurs, *seminant in lacrymis*.

Les spectacles n'ayant pas encore cessé à Florence, j'y vis l'opéra bouffon, dont la musique est agréable, et les pièces misérables. Je n'en ai guère vu d'autres en Italie. Goldoni est le premier et le seul qui ait commencé à

imiter le théâtre français dans la comédie.

Je partis de Florence le mardi 22 avril, pour me rendre à Bologne, où je séjournai jusqu'au lundi au soir, 4 de mai. J'avois remarqué, en passant les montagnes par où l'on arrive à Piétra-Mala, des preuves visibles d'anciens volcans, dont les éruptions sont antérieures à toutes les histoires; et il en est ainsi d'une grande partie de l'Italie. Un voyageur instruit, et tant soit peu attentif, en voit par tout des vestiges, tels que des pierres ponces, des pyrites, des laves durcies, qu'on a prises pour des pierres de carrière ordinaire.

Bologne est dans un plateau de la plus belle culture et de la plus forte végétation; et la campagne étoit alors dans son état le plus brillant. La saison et le tems engageoient à la parcourir, et j'en goûtai le plaisir. A l'égard du tems que je passai dans la ville, je l'employai exactement en homme de lettres. Ma première visite fut chez le vieux Zanotti, secrétaire de l'institut, qui me reçut en confrère; il me présenta à tous les professeurs, qui me comblerent d'honnêtetés. L'un d'entre eux, nommé Pozzi, professeur de chimie, élève de Rouelle, m'offrit d'être mon *Cicerone* dans Bologne, dont il me fit voir tout ce qui est

digne de curiosité. L'institut seul suffiroit pour honorer la capitale d'un Etat. C'est un palais qui renferme tout ce qui concerne les sciences et les arts, astronomie, méchanique, physique, anatomie, peinture, sculpture, bibliothèque, etc. rien n'y est oublié en leçons et en modèles. La salle destinée à l'instruction des sages-femmes est un établissement qui devroit se faire dans toutes les villes qui peuvent entretenir un démonstrateur dans cette partie si nécessaire de l'art d'opérer. On voit dans une des salles de l'institut des modèles en cire, de grandeur naturelle, de toutes les manières dont l'enfant peut se présenter pour sortir de la matrice, et le professeur donne en conséquence des leçons sur la conduite que doit tenir la sage-femme dans tous les cas possibles. Les femmes étant admises dans les académies d'Italie, Laura Bassi occupe à Bologne la chaire de physique. Elle parle le français; et c'est en latin qu'elle donne ses leçons. Il y a peu d'années que la Signora Agnèse, de Milan, professoit les mathématiques avec éclat. Elle s'est depuis retirée dans un couvent d'un ordre très-austère. Le comte de Marsigli est le fondateur de l'institut, qui est lié à l'université et aux anciennes académies. Il y con-

sacra sa fortune, et l'illustra par ses connoissances en tous genres. Le pape Benoît XIV, natif de Bologne, a donné à l'institut un nouvel éclat par ses bienfaits et une protection éclairée. On sait que Bologne, quoique dépendante du pape, qui y tient un légat, conserve une image de liberté et de république. Elle a un ambassadeur à Rome, et un auditeur de Rote; elle fait battre de la monnoie sur laquelle on lit, *Bolonia docet:* témoignage public de son amour pour les sciences.

Le docteur Pozzi ne se contenta pas de me faire voir le palais, il me présenta aux personnes les plus considérables. Il y avoit alors à Bologne un homme, ou plutôt un personnage qui avoit joué un grand et triste rôle à la cour d'Espagne; c'étoit le castrat Farinelli, ce chanteur célèbre. Après avoir fait connoître son talent dans les principales cours de l'Europe, il s'étoit arrêté à celle d'Espagne. Le roi Ferdinand et sa femme s'étoient tellement passionnés pour lui, que sa faveur éclipsoit le crédit des ministres. Aussi tous les princes qui avoient à négocier à cette cour s'adressoient-ils à lui, le comblaient de présens, lui écrivoient des lettres telles qu'ils en auroient adressées aux Ximenès et aux Oli-

varès. Farinelli, assiégé par les courtisans, recherché par les ministres, décoré de l'ordre de Calatrava, ne négligea pas sa fortune; mais ce qui est sans exemple, il ne se laissa pas enivrer de la fumée de la faveur, parut toujours modeste, et respecta même les grands qui réclamoient sa protection. Un d'entre eux lui demandant un jour ses bontés : *Voilà*, dit-il, *des expressions bien fortes pour les plaisirs que je puis faire : je vais, si vous le désirez, vous chanter une ariette : c'est tout ce qu'un seigneur comme vous peut attendre de quelqu'un comme moi.* Il disoit quelquefois qu'il regrettoit la vie libre et vagabonde qu'il avoit menée avec ses camarades, et que des chaînes, pour être d'or, n'en étoient pas moins pesantes. Cette façon de penser est d'autant plus étonnante, que ces êtres dégradés ont la plus haute opinion de l'importance de leur talent. La nature semble leur avoir donné, par compassion et pour consolation, la vanité la plus folle. Cafarielli disoit, en parlant de Farinelli, qu'il avoit été premier ministre en Espagne, et, ajoutoit-il, le méritoit bien, car c'est une voix admirable. La manière dont on traite les plus distingués de ces castrats doit aussi leur tourner la tête. La seconde dauphi-

ne ayant le goût de la musique italienne, on fit venir à Versailles Cafarielli, à qui l'on entretint, pendant son séjour, un carosse et une table de six couverts, traitement exactement pareil à celui du confesseur du roi. Il ne chanta qu'une fois en public : ce fut un oratorio, dans la chapelle du louvre, le jour de la Saint-Louis, en présence de l'académie française, et son paiement fut une bourse de cent jetons. Sa fatuité, en fait de bonnes fortunes, étoit une chose curieuse. On ne pouvoit s'empêcher de rire du contraste de ses prétentions et de son état, qui pourtant n'étoit pas méprisé par certaines femmes. Une observation à faire par un philosophe, est que de la multitude de ces castrats, voués et livrés uniquement à la musique dès l'enfance, il n'en sort point de bons compositeurs. On en doit inférer que ce dont on les prive a de grandes influences sur les facultés de l'ame.

Farinelli, dans l'opulence, tient à Bologne une bonne maison, qui ne le sauve pas de la mélancolie. Affranchi de la cour à la mort de Ferdinand, il paroît aujourd'hui en regretter l'esclavage, comme il y regrettoit sa liberté. Il prouve, comme Bussi Rabutin, que si la cour ne rend pas heureux, elle em-

pêche, après une longue habitude, qu'on ne le soit ailleurs.

On me proposa de me mener chez lui; mais quoique j'aie autant de pitié pour les ministres disgraciés qui prennent si vivement leur état, que d'éloignement pour ceux qui sont enivrés de leur place, je ne crus pas devoir aller m'attrister avec Farinelli.

Je trouvai à Bologne un homme plus à plaindre qu'un vieux castrat blasé. C'étoit le marquis de Govea, oncle du duc d'Aveiro, exécuté avec une partie de sa famille, pour l'attentat commis sur le roi de Portugal. Quoique le marquis de Govea voyageât chez l'étranger, lors du crime, il a été compris dans le châtiment par la perte de ses biens, et s'est fixé à Bologne, où il vit d'une modique pension que le roi d'Espagne lui fait, m'a-t-on dit, par compassion pour un innocent qui a le malheur de tenir de trop près à une famille coupable, pour pouvoir jamais rentrer dans sa patrie. Je l'avois remarqué dans un café de la place du palais, où s'assemblent, comme à Paris, les nouvellistes et les désœuvrés de la ville, et où j'allois le matin prendre du thé, entendre discourir, et me mêler de tems en tems à la conversation. J'y repassois le soir, après

après avoir employé la journée à voir ce qui le méritoit, les savans et les personnes les plus distinguées. Il y avoit toujours dans les différentes salles de ce café un monde considérable. Le hazard m'ayant fait asseoir auprès du marquis de Goyea, je vis qu'il avoit l'ordre de Christ, et que ses habits n'annonçoient pas l'opulence. Je m'informai tout bas de son nom et de ce qu'il étoit. L'ayant su, je lui fis politesse, et liai conversation avec lui. Il y parut sensible, car ayant appris que j'allois à Venise, il me donna le lendemain une lettre pour un particulier de cette ville, dont il avoit tenu un enfant avant sa disgrace, et chez qui je serois mieux qu'à l'auberge, dans le concours d'étrangers qui se rendoient à Venise pour le carnaval de l'Ascension.

Avant de quitter Bologne, je voulus faire une visite aux dominicains avec qui j'avois voyagé. Leur couvent peut être regardé comme le chef-lieu, la métropole de l'ordre, puisque c'est là que leur S. Dominique est mort, et non enterré, car on comprend bien que tout fondateur d'ordre doit être canonisé et avoir son autel et non son tombeau, depuis S. Uldaric, première canonisation, par Jean XVI, dans le dixième siècle, jusqu'à notre

mère de Chantal, sur qui je pourrois parler, si je n'avois pas des amies à la Visitation. Je ne fus point tenté de brûler un cierge devant le fondateur de l'inquisition, patron des incendiaires ; mais j'admirai sa chapelle, et entendis d'assez bonne musique. A propos d'inquisition, on prétend qu'à Toulouse les dominicains continuent de donner à l'un de leurs moines le titre d'inquisiteur. Si cela est, il n'y a rien de si étonnant que leur impudence, si ce n'est l'indulgence du parlement qui le souffre. Mais l'exemple des Calas prouve que ce tribunal est aussi fanatique qu'un moine ultramontain. Mes compagnons de voyage me firent le plus grand accueil, et me montrerent les beautés de leur maison. Je les priai de me conduire à leur bibliothèque, qui est assez nombreuse et dans un très-beau vaisseau. J'y remarquai beaucoup de bons livres. Mais le plus grand nombre est, comme dans tous les couvents, une armée de théologiens, de scholastiques, de mystiques, et de pareilles compilations. Je ne tirai aucun de ceux-là des tablettes, mais j'en ouvris plusieurs de différentes classes, et je remarquai l'attention de mes conducteurs sur ce qui attiroit la mienne.

De la bibliothèque nous allâmes à un lieu plus intéressant pour les moines, au réfectoire. Ils me firent voir ensuite leur cellier; je n'en ai jamais vu de plus grand, ni de mieux garni. Je fus étonné d'une si grande quantité de vins chez une nation où je ne crois pas avoir vu un homme ivre. Il y avoit, dans une enfilade de caves, de quoi abreuver tous les chapitres d'Allemagne. On m'offrit de déjeûner; mais devant partir le jour même, et n'ayant que le tems de faire préparer mes malles, je les remerciai, et allai à mon auberge, où j'avois ordonné mon dîner.

J'avois dessein de connoître toutes les façons de voyager en Italie; et quand ce n'eût été que pour me délasser des cahos de la route de terre, je voulus prendre place dans la barque du courier qui part toutes les semaines pour Venise. Je m'y embarquai donc le lundi 4 mai, à huit heures du soir. Cette voiture n'est pas chère; trois sequins furent le prix qu'on me demanda, et que je donnai à ce courier. On vogue toute la nuit sur différens canaux; car on passe de l'un à l'autre, et l'on change trois fois de barque jusqu'à Ferrare, où l'on arrive le matin. J'eus le tems, avant de dîner, de parcourir la ville, et rentrai, vers

trois heures après midi, dans une barque qu'on remorque jusqu'à cinq milles de Ferrare. Là on s'embarque sur le Pô, dans une espèce de gabare pontée, où l'on passe la nuit; et le mercredi 6, nous arrivâmes, vers quatre heures après midi, à la vue de Venise. Nous étions près d'entrer dans les lagunes, lorsqu'un violent ouragan nous força de jeter l'ancre; et dès qu'il fut calmé, j'entrai avec le courier, dans un canot, et quatre bons rameurs nous firent bientôt arriver dans la ville. Je pris une gondole, qui me conduisit à la maison que le comte de Govea m'avoit indiquée. Le maître, à qui je remis la lettre du comte, me parut avoir conservé pour lui le respect dû à la naissance et au malheur. Il me reçut très-bien, et j'y fus mieux que je n'aurois été ailleurs, toutes les auberges étant pleines d'étrangers qui se rendoient au carnaval de l'Ascension.

La barque du courier étant entrée pendant la nuit, j'eus, dès le matin, tout ce que j'y avois laissé. Je me rendis chez M. le Blond, consul de France, qui me fit toutes les offres possibles de services. J'allai de là au palais de France, où il n'y avoit alors que M. Adam, secrétaire de l'ambassade, qui en usa avec moi aussi honnêtement que M. le Blond. Le marquis de Paul-

my, notre ambassadeur, étoit alors en France, par congé. Mon dessein n'étant pas de faire des liaisons avec des Vénitiens que je ne devois jamais revoir, mais de satisfaire ma curiosité sur le matériel d'une ville unique dans son genre, j'en trouvai toutes les facilités. Le comte Durazzo, que j'avois fort connu à Paris, se trouvoit alors ambassadeur de l'empereur à Venise. Ayant su, par quelques Français, que je devois arriver, je ne fus pas plutôt descendu à mon logement, que j'en reçus un message pour me faire compliment, et m'inviter à venir souper avec lui. Je voulus m'excuser sur ce que j'étois en habit de voyage, et ne pouvois, en cet état, me présenter devant madame l'ambassadrice, dont je n'avois pas l'honneur d'être connu, et que le lendemain je me rendrois à leur palais. Je reçus un second message de la comtesse, qui me fit dire qu'en quelque état que je fusse, elle me prioit de venir. Je m'y rendis, et dès ce moment, M. Durazzo fut mon principal guide pour parcourir Venise. Son palais, sur le grand canal, est magnifique, et meublé du meilleur goût. Il tient une excellente maison, dont il fait parfaitement les honneurs, et dont l'ambassadrice, grande, belle et bien faite, est le principal

ornement. Il a de plus, sur la place Saint-Marc, un *casin* meublé avec élégance, où il se renferme les soirs avec sa société particulière, et où il m'admit. Les Vénitiens les plus opulens, et hommes de plaisir, ont aussi leurs *casins*, qui répondent à ce que nos gens à la mode appellent leurs *petites maisons*.

Quand j'aurois voulu former quelque liaison avec des Vénitiens, il suffisoit de connoître leurs lois et leurs mœurs, pour juger que cela n'eût pas été possible, après celle que j'avois formée avec des ministres étrangers, que j'avois trouvés chez le comte Durazzo. J'en ai cependant vu de la première classe de la république, et en ai même reçu beaucoup d'accueil; mais ils étoient dans ce moment, en nombre considérable à une fête qu'ils donnoient au duc de Wurtemberg, et où je fus présenté. Sans cette circonstance, aucun de ces nobles ne m'auroit parlé tête à tête.

On sait combien le gouvernement vénitien est soupçonneux, et combien chaque citoyen, noble et citadin, craint de lui être suspect. Nul gouvernement n'est si despotique ni si sévère que cette aristocratie. La noblesse forme collectivement un despote, dont chaque noble, faisant une petite portion intégrante, est

individuellement esclave. Il n'y a point de sultan plus redoutable qu'un despote immortel. Sans troupes, sans garde apparente, l'ordre subsiste dans Venise sous l'aile de la crainte de l'inquisition d'état. Tout est fait pour l'inspirer. Les procuracies offrent de toutes parts, des troncs sous la forme de masques de lion, avec des inscriptions qui, sous le titre de *dénoncie secrete*, invitent les passans à dénoncer ténébreusement, et sans crainte de recherches, ce qu'ils savent, ou croient, ou veulent faire croire de contraire au gouvernement. Tous les sujets de délation sont articulés sur différens marbres. La première idée d'un étranger est qu'on doit être dans une inquiétude continuelle, au milieu d'une foule d'espions contre-espionnés. Cependant le peuple, proprement dit, n'est, ou ne se peut croire en aucun lieu, plus libre qu'à Venise. On conviendra, je crois, que l'être le plus libre est celui qui peut, sans la moindre contrainte, satisfaire tous ses désirs. Voilà exactement l'état du peuple, et surtout, celui du bas peuple vénitien. Ses jouissances sont en proportion avec ses désirs, et ses désirs avec ses moyens. Borné aux seuls besoins physiques, ses idées ne vont pas plus loin. Il ne désire que ce qu'il fait,

et fait tout ce qu'il désire. Il peut se livrer à tout ce qu'une police plus sévère sur les mœurs, peut défendre ou modérer ailleurs. Le gouvernement a grand soin que la ville soit abondamment pourvue de vivres, et à un prix proportionné aux salaires. Le peuple a, de plus, une opinion de lui qui affermit son attachement et son obéissance au sénat, et dont son imagination est flattée : il se regarde comme l'appui et le défenseur de ses maîtres.

J'eus bientôt la preuve qu'un étranger, dès son entrée dans Venise, sans être contraint sur ses plaisirs, n'en est pas moins observé par le gouvernement. Peu de jours après mon arrivée, je fus présenté au duc de Wurtemberg, qui m'invita aux fêtes qu'on lui donnoit; et dès le soir, j'allai à une des assemblées, dont plusieurs des principaux nobles faisoient les honneurs. La conversation s'engagea entre eux et moi, et je vis qu'ils savoient déjà les lieux que j'avois parcourus, tels que les procuracies, l'arsenal, etc. Ils me demandèrent si je ne séjournerois pas tout le tems du carnaval d'été, pour voir la régate, fête qui se donne rarement, et dont on préparoit le spectacle pour le prince. Cette régate est une course de gondoles sur le grand canal, avec des

prix pour les vainqueurs. Des femmes et des filles sont admises à les disputer; et j'en vis sur de petits radeaux de planches, étroits, allongés et à fleur d'eau, parcourir, en peu de minutes, toute l'étendue du canal. Les concurrens pour les prix, s'exerçoient journellement, et j'en avois si souvent été témoin, que je ne devois pas être fort curieux du vrai concours. Ma curiosité, sur des objets plus importans, étant satisfaite, je ne comptois pas m'arrêter pour de simples spectacles. Je répondis à ceux des nobles qui me pressoient de rester, que mon congé de voyage étant limité, j'étois obligé de retourner en France. Sur quoi un d'entre eux me dit obligeamment, qu'il étoit tenté de me dénoncer aux inquisiteurs d'Etat, pour me faire prolonger mon séjour.

Le duc de Wurtemberg étoit depuis quelque mois à Venise, et se proposoit de s'y arrêter encore. Son goût pour les fêtes, les spectacles et les autres dissipations de cette nature, l'avoit engagé dans de si prodigieuses dépenses, que les administrateurs de ses Etats travailloient alors à le mettre dans une espèce de tutelle. A l'égard de son séjour à Venise, il ne lui étoit pas fort onéreux.

Lorsque des princes d'un certain rang se trouvent à Venise, sans garder *l'incognito*, le sénat nomme quelques-uns de ses membres pour les accompagner et subvenir à la dépense. Telle est la politique de cette aristocratie, qu'elle charge des postes et des emplois les plus onéreux, ceux de ses membres qu'une opulence marquée peut rendre suspects de vouloir se distinguer trop de leurs égaux. Ceux à qui elle confie des gouvernemens, *regimenti*, leurs ambassadeurs même dans les différentes cours, ne reçoivent rien, ou reçoivent peu de la république. Elle a, de plus, l'attention de consulter à la fois, et la capacité et la fortune de ceux qu'elle charge d'une fonction. Si la longue durée de la constitution d'un Etat, étoit la preuve de sa meilleure forme d'administration pour le bonheur des sujets, Venise l'emporteroit sur tous les autres. Cette question seroit un problême politique à résoudre.

Il n'étoit pas naturel qu'étant personnellement attaché au roi, par ma place, je n'allasse pas à Parme faire ma cour à son petit-fils. Je partis, dans ce dessein, de Venise, à minuit, le samedi 16 mai, par la barque de Modène. Les cahos qui m'avoient fatigué sur plusieurs routes, me faisoient préférer les voitures par

eau, où j'avois la faculté de lire et d'observer, aussi bien que par terre, les pays que je traversois. On change de barque à la Polesine, où l'on soupe pendant le déménagement. Le patron me fournissoit un matelas, de façon que je me trouvois encore mieux dans la chambre de la barque, que dans les lits dégoûtans des auberges de Rome à Naples. Nous dînâmes, le dimanche, dans une auberge sur le bord du canal. On arrive le lundi, vers cinq heures du matin, à Pontelago, où le courier s'arrête quelque tems pour laisser ou prendre des envois. On passe, vers onze heures, du Pô dans le Panaro, et l'on dîne dans la barque. On arrive, vers dix heures du soir, au Final, dans le Modénois. On y passe la nuit, et le mardi matin, un commis vient, moins faire la visite de la barque et des malles, que recevoir quelques paoles, que le courier m'avertit de donner, et que je lui fis donner, sans même le regarder; l'argent étant la seule politesse que ces sortes de gens exigent. Quatre lieues avant d'arriver au Final, à Bondino, j'avois remarqué un pont de trois arches, nouvellement construit. Les culées, la base des deux piles, et les parois extérieurs des ceintres, sont de pierre; le reste est en brique. Ce

pont, fait, et très-bien fait, l'a été en trois mois, par économie, aux frais des communes des environs, et n'a coûté que 45 mille écus romains, qui font à peu près 80 mille livres de notre monnoie. Cette légère dépense une fois faite, en épargne au pays une infinité d'autres de détails journaliers, dont la masse étoit plus onéreuse, sans compter les embarras et les longueurs dans la circulation du commerce, et la communication des denrées. On ne voit, nulle part, exécuter aussi promptement, et à si peu de frais qu'en Italie, des entreprises, soit de constructions solides, soit de décorations. Le théâtre de Saint-Charles, à Naples, dont la cage et les escaliers sont en pierre, a été construit en moins d'un an, et celui de Paris en a exigé dix.

Le mardi 19, je dînai, soupai et passai la nuit dans la barque; mais dans le cours du voyage, j'en sortois pour me promener, en la côtoyant, dans les lieux où le paysage et la vue étoient les plus agréables dans cette belle saison. Il falloit que le patron fût content de moi, et que je ne lui fusse pas onéreux; car il me donna toujours du café après mon dîner; ce qui n'étoit pas du marché. Il n'y avoit avec moi, de passagers, qu'un marchand de Parme,

avec sa femme, et un enfant de six mois, qu'elle allaitoit. Elle étoit grande, d'une taille dégagée, jeune et assez jolie. Le mari, d'environ trente ans, étoit bien de figure, et avoit eu de l'éducation; car il connoissoit passablement les auteurs latins. Une mère tendre, jeune et allaitant son enfant, dont elle prenoit le plus grand soin, étoit, pour moi, un tableau intéressant. Je lui fis cependant quelques représentations sur la manière dont elle soignoit son enfant. Cette pauvre petite créature, emprisonnée dans son maillot, crioit souvent. La mère n'y savoit autre chose que de lui présenter le teton, ou de lui donner de la thériaque. Je lui en vis prendre le premier jour, près d'une demi-boîte. Cela me fit penser que cet électuaire n'est pas aussi échauffant qu'on le suppose, sans quoi l'enfant auroit eu les entrailles brûlées par un si fréquent usage. Mais cela ne me persuada pas que ce fût un bon régime. Je dis à la mère de le dégager de son maillot; et, attendu la douceur du tems, d'essayer de le laisser nu, avec toute la liberté de ses petits membres. Elle le fit, et l'enfant ne cria plus. Elle et le mari, d'après l'expérience, me remercierent du conseil. Je crois que, dans la suite, la mère aura supprimé la

thériaque et les entraves; et que dans les tems moins doux, elle se sera bornée à couvrir et envelopper son enfant, sans l'emmaillotter. Je désire qu'elle ait indiqué à d'autres une méthode si simple.

Le mercredi 20, nous arrivâmes à Modène à portes ouvrantes, par le plus beau tems, et très-chaud. La ville me parut riante et assez propre. Sans vouloir contredire ceux qui la qualifient de fangeuse, je me contenterai, à ce sujet, d'une réflexion que les voyageurs m'ont fait faire. Ils décident communément du climat, de la température, du beau ou du mauvais tems, suivant celui qu'il faisoit quand ils passoient en différens lieux, et en font l'état habituel. Malheur aux villes qu'ils ont traversées par la neige, la pluie ou la grêle!

Depuis six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir que je restai à Modène, si j'en excepte le tems du déjeûner et du dîner, le reste fut consumé dans les tracasseries des douanes d'entrée et de sortie. On s'en tire avec des paoles; mais cela n'en est pas moins incommode: et c'est un des désagrémens du voyage d'Italie, par la multiplicité des petits Etats, dont on peut quelquefois traverser deux ou trois dans le même jour.

Après avoir laissé passer le fort de la chaleur, nous prîmes, mes compagnons de voyage, mon domestique et moi, une voiture à quatre, qui nous mena coucher à Reggio, où nous fûmes assez bien traités. Nous en partîmes le lendemain, à la pointe du jour, et entrâmes dans Parme vers huit heures du matin. Aussitôt que j'eus pris un logement à la poste, j'allai chez le baron de la Houze, ministre de France, que je trouvai prévenu de mon arrivée, et dont, sans être personnellement connu, je reçus l'accueil qu'il auroit pu faire à un ami. Il envoya, sur le champ, chez le premier gentilhomme de l'infant, savoir quand je pourrois être présenté. Sur la réponse que je pouvois venir sur l'heure, je n'eus que le tems d'aller m'habiller. Le baron vint me prendre dans son carosse, et me conduisit au palais. Je fus donc présenté à l'infant, comme il se mettoit à table. Il me retint pendant son dîner, et engagea la conversation, m'adressant souvent la parole. Plusieurs dames assistoient à son dîner; c'étoit le seul tems où elles pouvoient lui faire leur cour jusqu'à ce qu'il fût marié. Je ne me retirai que lorsqu'il fut levé de table, et j'allai avec le baron de la Houze, dîner chez lui, où je trouvai très-

bonne compagnie, et entr'autres les PP. Jacquier et le Sueur, minimes Français, les meilleurs physiciens de l'Italie, qui étoient venus de Rome passer quelque tems auprès de l'infant, et lui donner des leçons. L'abbé Frugoni, homme de beaucoup d'esprit, et quelques gentilshommes distingués, étoient aussi du dîner.

L'après dîné j'allai me promener dans les jardins du palais, où l'infant m'ayant apperçu, me fit appeler. Il étoit entre son premier gentilhomme, son capitaine des gardes, et le chevalier de Kéralio, son gouverneur, gentilhomme Breton, et du plus grand mérite pour élever un prince. L'abbé de Condillac, son précepteur, étoit aussi le meilleur choix qu'on pût faire. Le tems de ses fonctions étant fini, il étoit alors retourné en France, où il est entré depuis à l'académie française. Si l'on préjuge ce que sera le prince par ceux qui l'ont élevé, on n'en peut tirer qu'un favorable augure. Ils ont d'abord eu besoin, avant d'édifier, de détruire, dans leur élève, l'ouvrage des femmes auxquelles son enfance avoit été confiée, et dont il avoit reçu les premières impressions. Ces espèces de gouvernantes sont, à peu près, les mêmes dans toutes les cours.

On

On ne devroit les charger que du physique ; et la vraie éducation doit se commencer presque à la naissance. Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé dans l'infant, beaucoup plus de connoissance des belles-lettres et des sciences, que dans nos seigneurs, d'un âge plus avancé, et qu'on suppose les mieux élevés, si j'en excepte un Gisors, un Montmirail, un la Rochefoucault, les jeunes Noailles, et très-peu d'autres. Je cherche à m'en rappeler, et il ne s'en présente point dans ce moment, à ma mémoire ; j'en trouverois peut-être encore un peu, en cherchant beaucoup. Je ne serois pas si embarrassé s'il falloit nommer leurs contrastes. A l'égard du caractère de l'infant, les lettres que M. de Lomellini en avoit reçues, et qu'il m'avoit communiquées à Gênes, durent me prévenir favorablement ; et je ne remarquai rien dans ce prince, en lui faisant ma cour, qui ne fortifiât mon opinion. J'ajouterai que l'infant ayant su ce que j'avois dit de lui à la cour, à mon retour en France, écrivit une lettre que j'ai vue, et dans laquelle il mandoit qu'il étoit très-sensible au bien que j'en disois, et qu'il espéroit se conduire toujours si bien, que je n'en écrirois point de mal comme historiographe. Je le désire ; car, en fait d'éloges

les plus justes donnés à des princes, il faut prendre des dates, et fixer les époques. Pendant la promenade, où il me permit de l'accompagner, nous voyions, de sa terrasse, le champ de la bataille de Parme, qu'il raconta très-bien, détaillant les positions et les mouvemens des armées, comme il l'avoit appris de son gouverneur, qui s'étoit trouvé à cette affaire. Lorsqu'il rentra dans son appartement, il voulut que je l'y suivisse. J'y restai à m'entretenir des affaires de France, avec le chevalier de Kéralio, pendant que le prince jouoit une partie avec son premier gentilhomme et le baron de la Houze.

Un homme plus curieux à voir que beaucoup de princes, et sûrement plus rare, est le ministre de Parme, M. du Tillot. C'est un homme de la plus exacte probité, de la physionomie la plus ouverte, et qui, chargé de toute l'administration, a le travail le plus facile. Né d'une famille honnête, il fut d'abord premier valet de chambre du feu infant, gendre du roi. Ce prince, en ayant senti le prix, en fit son ministre, et se reposa absolument de tout sur lui. Il le fit marquis de Felino; et depuis le mariage du jeune infant, le roi l'a décoré du grand cordon de Saint-Louis. Le

marquis de Felino ne devant son élévation qu'à son mérite, il ne croit pas devoir être important, comme ceux qui doivent tout à la fortune. Les affaires ni les honneurs ne l'ont rendu ni triste ni fat. Il m'invita à dîner le lendemain de ma présentation à l'infant. Lorsqu'on fut levé de table, j'engageai la conversation avec lui sur ses opérations économiques, et l'on ne peut être plus content que je le fus de ses lumières et de sa facilité à les communiquer. Je lui dis, en le quittant, que j'étois charmé d'avoir vu et entendu le grand ministre d'un petit Etat. On pourroit souvent dire le contraire ailleurs. Plût à Dieu que l'infant le prêtât pour quelque tems à.... Rien n'égale l'ordre que M. du Tillot a mis dans les finances. Tous les fonds assignés sont appliqués à leur objet, et rien n'est dû à la fin de chaque mois. Comme j'en parlois à mon retour avec éloge, un de ces hommes qui se piquent de voir tout en grand, et qu'on ne voit pas sous le même aspect, me dit qu'il y avoit une grande différence entre l'administration des finances d'un Etat puissant et celle d'un petit. Ainsi, ajoutoit-il, celui qui fait bien manœuvrer deux mille hommes ne commanderoit pas une armée. Mais s'il y a de la diffé-

rence entre un grand et un petit Etat, il n'y en a pas moins entre les deux objets de comparaison de la finance et du militaire.

L'art de la guerre a bien des parties qui se perfectionnent par l'exercice, sans quoi il ne seroit pas un art. Mais il exige de plus un génie particulier dans le général, pour préparer, saisir les circonstances, et varier les ressorts. Il n'y a point d'opération où les cas fortuits soient si fréquens, et qui exigent un parti plus prompt, souvent opposé au premier plan. Il falloit à Condé, dans ces occasions, ce coup-d'œil d'aigle qu'on lui reconnoissoit. Turenne, son rival de gloire, avoit besoin de cette sagacité voilée par le flegme, qui lui faisoit prévoir et s'asservir les événemens; c'étoit la poudre cachée, qui ne se manifeste que par son explosion. Il falloit qu'un homme si peu avantageux fût bien sûr de son plan pour dire, en parlant de Montécuculli, pour aujourd'hui je le tiens. Le coup de canon qui, dans le moment, enleva ce grand homme, emporta aussi son secret; aucun officier ne put l'imaginer. C'est que, pour le deviner, il falloit le génie qui l'avoit trouvé.

Il n'en est pas ainsi de l'administration économique. Probité, vigilance, esprit d'ordre,

et désintéressement personnel dans l'administrateur, plus de raison que d'imagination systématique : avec ces qualités, on gouvernera les finances de quelque Etat que ce soit ; il ne s'agit que de trouver, et on le trouve quand on cherche, un Sully ou un du Tillot, joignez-y un prince qui les laissent maîtres de leurs opérations. Il ne faut pas plus ni d'autres ressorts pour donner le mouvement à 300 millions qu'à 3 millions. Quand le fardeau est plus lourd, il ne s'agit, pour le mouvoir, que d'alonger le lévier ; mais c'est toujours le même principe de force. Du Tillot eût été Sully en France ; Sully n'eût été que du Tillot à Parme. Un autre genre d'éloge, et dont je ne connois point d'exemple dans l'histoire, c'est le soin qu'il prend d'instruire son jeune prince dans l'art de gouverner lui-même. On pourroit dire du ministre parmesan, qu'il travaille continuellement à se rendre inutile : bien différent de ces ministres qui ne s'occupent que du soin de perpétuer l'enfance ou l'inapplication des princes dont ils ont la confiance. Tous les matins, le premier travail de M. du Tillot est d'avoir avec l'infant une conférence dans laquelle il lui expose l'état des affaires, le parti qu'on doit prendre, et le pourquoi.

Pour faire mieux connoître l'intelligence de ce ministre, il faut considérer avec quel revenu il suffit à toutes les dépenses, et même à la magnificence de la cour. Les Etats de l'infant peuvent avoir 400 lieues quarrées, dont la population passe 500 mille ames. Ses revenus sont de 3 à 4 millions, en y comprenant 720 mille livres que lui donnent, moitié par moitié, la France et l'Espagne.

L'archiduchesse Amélie, qu'il vient d'épouser, jouit, sur ces revenus, de 350 mille liv. de domaine. Le mariage s'est fait avec un genre de magnificence peut-être unique. On a fourni un habit de *gala* à tous ceux qui forment la cour, à chacun suivant son rang et son état, sans surcharger le peuple. Je ne doute pas que le futur mariage du dauphin ne coûte des millions, sans un acte de noblesse. Les dépenses seront folles et le peuple paiera pour tous. En voilà beaucoup à l'occasion du ministre d'un petit Etat; je serois plus court sur ceux d'un grand, en fait d'éloges.

Le vendredi je dînai chez ce ministre, en très-bonne compagnie; il me mena ensuite voir les plans du nouveau palais qu'il fait construire pour l'infant. On ne peut employer plus d'intelligence et d'économie, sans nuire à la

magnificence. De là le comte Rezzonico, parent du pape, et gouverneur de la citadelle, m'y conduisit, et m'en fit voir toutes les parties.

Le samedi, je dînai chez le baron de la Houze, avec les PP. Jacquier, le Sueur et Pacciaudi. Ce dernier est théatin et bibliothécaire de l'infant. C'est un homme d'une grande érudition et de goût dans les lettres. J'appris de lui même qu'à la mort du cardinal Fabroni il avoit acheté quelques-uns des livres de cette éminence, dans l'un desquels il avoit trouvé la lettre originale du P. le Tellier, qui marquoit au pape, qu'ayant assuré le roi qu'il y avoit dans les réflexions morales plus de cent propositions répréhensibles, il en falloit absolument condamner plus de cent, et que pour cet effet il en condamnoit cent trois. Le pape ne pouvoit donc pas faire moins que d'en donner une au-delà de la centaine, sans quoi le P. le Tellier eût fait une assertion hazardée. On ne peut pas tirer plus juste. La lettre fut remise au cardinal Passionei, ennemi ouvert des jésuites, qui n'en garda pas le secret.

Le baron de la Houze voulut encore que je dînasse le lendemain chez lui, où il se trouva,

comme la veille, quinze ou vingt personnes. M. de Leyre, secrétaire des commandemens de l'infant, homme de mérite, à qui l'on doit l'analyse de Bacon, m'invita pour le jour suivant; mais je m'étois déjà engagé avec M. Kéralio. L'infant vint nous y voir pendant que nous étions à table, et entra dans la conversation tant que dura le dîner. Je revins encore le soir lui faire ma cour à son souper, et partis le lendemain matin, mardi 26. Je passai l'après midi à Plaisance, où je couchai. La ville est assez belle, mais n'est pas fort peuplée. Parmi les choses remarquables qu'on y voit, les statues équestres d'Alexandre et de Ranuce Farnèze l'emportent sur toutes celles qu'on admire en ce genre.

Le mercredi, je me rendis à Milan, où je n'avois d'autre connoissance que le P. Frisi, théatin, professeur de mathématiques. Je l'avois vu à Paris, où il avoit reçu des gens de lettres l'accueil qu'il méritoit, et il usa de représailles à mon égard, et voulut me présenter aux personnes les plus considérables de Milan, en commençant par le comte de Firmian, grand d'Espagne, et gouverneur du Milanais, pour qui j'avois, d'ailleurs, une lettre de recommandation, la seule que j'aie acceptée

dans tout le cours de mon voyage. Par tout où nous avions des ministres, je n'avois besoin que d'eux; et à Milan, je vis, par la considération où le P. Frisi y étoit, que lui seul m'auroit suffi. La veille de mon départ de Parme, le comte Rezzonico étoit venu me voir et me donner deux lettres, l'une pour le comte de Firmian, et l'autre pour une tante du pape. Je m'étois, en arrivant, logé au Pozzo, la meilleure auberge de Milan.

Le lendemain, jour de l'Ascension, j'allai chez le comte de Firmian, dont le palais, sur le bord du canal, est très-beau et meublé avec autant de goût que de magnificence. Je le trouvai au milieu d'une cour aussi brillante que nombreuse, et lui présentai ma lettre. Il la reçut poliment, et plus obligeamment encore la mit dans sa poche, sans l'ouvrir, en me disant : ces sortes de lettres ne sont pas faites pour vous. Nous étions prévenus de votre arrivée; vous n'avez aucun besoin de recommandation; j'espère que vous voudrez bien dîner avec moi. Il ajouta que M. le duc de Modène étoit absent; mais que s'il eût été à Milan il m'auroit vu avec plaisir, me connoissant de réputation. Il n'y eut point de bontés dont il ne me comblât. Comme on ne

devoit se mettre à table que dans une heure ou deux, j'eus le tems de voir ses appartemens, et surtout sa bibliothèque, en très-bon ordre, et fournie des meilleurs livres, tant anciens que nouveaux. Quand on vint nous avertir qu'on alloit servir, je me rendis auprès du comte, qui avoit retenu une vingtaine de ceux qui étoient venus lui faire leur cour. Après un excellent dîner, il y eut une heure de conversation générale, et le comte s'étant retiré pour faire ses dépêches, deux des convives, le marquis Carpani et le père Frisi, me proposerent d'aller voir le dôme (c'est ainsi qu'on nomme la cathédrale) édifice surchargé de figures et d'ornemens, dont l'ensemble m'a paru d'assez mauvais goût. Le jour suivant, je vis le château, la bibliothèque ambroisienne, le lazaret, etc.

Le marquis Beccaria, auteur de l'ouvrage *Dei delitti et delli pene*, que je comptois aller voir, me prévint, et nous eûmes ensemble une conversation au sujet de son livre. Après lui avoir fait compliment sur le caractère d'humanité qui l'avoit inspiré, je ne lui dissimulai point que je n'étois pas de son sentiment sur la conclusion qui tend à proscrire la peine de mort, pour quelque crime que

ce puisse être. Je lui dis qu'il n'avoit été frappé que de l'horreur des supplices, sans porter sa vue, en rétrogradant, sur l'énormité de certains crimes qu'on ne peut punir que de mort, et quelquefois d'une mort terrible, suivant les cas. Je convins de la sévérité, à certains égards, de nos lois criminelles, telle que la question préparatoire; mais j'ajoutai, et je pense, que sans proscrire aucun genre de mort, il n'y auroit, pour la réforme de notre code criminel, qu'à fixer une gradation de peines, comme une gradation de délits. Il y auroit, sans doute, des délits qui ne seroient pas punis de mort, ainsi qu'ils le sont actuellement; mais il y a des crimes qui ne peuvent l'être d'une mort trop effrayante. La rigueur du châtiment est, dans certaines circonstances, un acte d'humanité pour la société en corps. J'entrai dans quelques explications, et je finis par donner à l'auteur les éloges que mérite son projet, qui peut être l'occasion d'une réforme dans le code criminel. Je crois cependant qu'on l'a trop exalté. Mais l'excès est l'esprit du siècle, et peut-être l'a-t-il toujours été du Français.

On est revenu depuis quelques tems de beaucoup de préjugés; mais on s'accoutume

trop à regarder comme tels tout ce qui est admis. Dès qu'un auteur produit une idée nouvelle, elle est aussitôt reçue comme vraie ; la nouveauté seule en est le passe-port. Je voudrois pourtant un peu d'examen et de discussion avant le jugement. Doit-on enseigner des erreurs aux hommes ? La réponse sera courte. Jamais.

Doit-on les détromper de toutes ? Ce seroit la matière d'un problême qu'on ne résoudroit pas sans faire des distinctions. Il faudroit d'abord s'assurer si ce qu'on prend pour des erreurs en sont en effet ; et ensuite si ces prétendues erreurs sont utiles ou nuisibles à la société.

Je partis de Milan, le samedi 30 mai, dans un carosse coupé, mon domestique à côté de moi. Le voiturin ne me demanda, porté et nourri, que cinq sequins vénitiens, que je lui donnai. Il est vrai que je lui faisois grâce du souper, que je ne stipulai jamais que pour assurer le gîte : ce qui faisoit que les voiturins, étant contens de moi, n'en agissoient que mieux. Cette façon de voyager à petites journées, dans les plus grands jours de la plus belle saison, et par un très-beau tems, me plaisoit assez. Je n'avois jusques à

Turin qu'à traverser des lieux qui ne méritent pas qu'on s'y arrête, et je jouissois de l'aspect de campagnes bien cultivées, et dans le primevert.

Je vins, en sortant de Milan, dîner à Bufalore, dans une auberge, au bord d'un canal navigable, et d'une eau si limpide, qu'on distingueroit au fond une épingle. Je couchai à Novare, dînai le lendemain à Verceil, couchai à Ligourne, et le jour suivant, passant par Chivas, j'arrivai à Turin à la meilleure auberge, et à l'heure où l'on alloit se mettre à une table d'hôte pour dîner. J'y pris place avec douze ou quinze officiers et autres. Après le repas, qui fut assez bon, je profitai de la beauté du jour pour une promenade sur les remparts et à la citadelle. En rentrant le soir, j'envoyai chez M. le baron de Choiseul pour savoir à quelle heure il seroit visible le lendemain. Pour réponse, il m'envoya un valet de chambre m'inviter à souper chez lui avec le marquis de Paulmy, qui venoit d'arriver de France, retournant à l'ambassade de Venise, le même jour que j'arrivois aussi à Turin pour retourner en France. J'étois déjà déshabillé, et chargeai le valet de chambre de mes excuses pour M. de Choiseul, et de lui

dire que j'irois le lendemain lui rendre mes devoirs. Je n'y manquai pas; j'y trouvai M. de Paulmy; et comme il étoit de très-bonne heure, nous laissâmes, après une courte visite, M. de Choiseul à ses affaires, et employâmes la matinée à voir le palais et les appartemens du roi. Nous revînmes dîner chez M. de Choiseul. Notre après dîné fut consacré au muséum, à l'université; nous allâmes de là aux archives, qui sont dans le plus grand ordre. C'est dans une des pièces qui les renferment que nous vîmes la table isiaque, si connue par les gravures qui en ont été faites.

Le jour suivant, nous fîmes, M. de Paulmy et moi, différentes courses dans la ville, et revînmes dîner chez M. de Choiseul, comme le jour précédent, avec plus de vingt personnes, hommes ou femmes, de la principale noblesse. Nous allâmes après dîner au château de Stupinigi.

Le roi étoit alors à la vénerie, et je devois lui être présenté. Mais il étoit malade, et ne prévoyant pas quand on pourroit le voir, je ne voulois pas, dans cette incertitude, m'arrêter long-tems à Turin. Un voyageur qui a satisfait les principaux et les vrais objets de sa curiosité, et qui revient dans sa

patrie, est un peu impatient d'y arriver, et un Français l'est peut-être plus qu'un autre, surtout si ce Français revient à Paris, que la plupart des étrangers quittent avec peine. Il faut que le séjour en soit bien séduisant, puisqu'il guérit de la *maladie du pays*, c'est-à-dire du désir naturel de retourner vivre ou mourir dans le lieu de sa naissance, ceux même qui y seroient avec le plus d'avantages. Je crois cependant, si j'en juge par moi-même, qu'il y a peu de provinciaux fixés, par état, et avec agrément à Paris, qui ne soupirent quelquefois après le pays natal. Le paysan le plus malheureux est si attaché à la terre où il est né, qu'il ne la quitte qu'avec désespoir. Les émigrations sont les plus fortes preuves de la misère d'un Etat.

Ne voulant pas prolonger mon séjour à Turin, j'arrêtai une chaise de voiturin pour partir le jeudi 4 juin après dîner, parce que j'étois convenu avec M. de Paulmy d'aller le matin voir la Superga, à une demi-lieue de Turin, sur une montagne couverte du bas jusques au haut de vignes, de bosquets, d'arbres et arbustes, et assez escarpée pour qu'on n'y puisse arriver que par un chemin tracé en zigzag. Nous y allâmes avec plusieurs of-

ficiers, qui offrirent de nous accompagner. Quoique nos carosses fussent à six chevaux, nous fûmes une heure à monter. Mais les cochers et les postillons voulant apparemment briller à la descente, eux et leurs chevaux, nous ramenerent avec une telle rapidité, qu'une roue sortit de l'essieu d'un des carosses, qui fut renversé et traîné quelque tems sur le côté. Heureusement ni maîtres ni valets ne furent pas blessés. Par un autre bonheur, cet accident arriva à la voiture qui nous suivoit : car si elle nous eut précédé, la nôtre nous eût emporté dessus : les deux se seroient brisées ensemble, et nous aurions tous couru les plus grands risques.

La Superga consiste en une église desservie par un chapitre noble, et un corps de bâtimens; le tout élevé avec une magnificence royale. C'est l'accomplissement d'un vœu que fit le roi Victor en 1706, lorsqu'assiégé dans Turin, il se voyoit près de perdre ses Etats par la prise de sa capitale. Dans la consternation où il étoit, il promit à une Madone qui avoit une petite chapelle sur la montagne, de la loger mieux si elle le délivroit des Français. La vierge l'exauça, et il lui tint parole. A juger de ses alarmes par la magnificence

de

de la fondation, elles n'étoient ni médiocres ni mal fondées.

Si le duc d'Orléans, général de l'armée, en apparence, mais en tutelle sous la Feuillade, gendre du ministre Chamillard, eut été maître des opérations, il auroit pu rendre le vœu nul. Toute la France est encore persuadée que la Feuillade avoit promis à la duchesse de Bourgogne, fille de Victor, de faire échouer l'entreprise. D'une autre part, le peuple de Turin croit fermement, et raconte encore aujourd'hui volontiers à ceux qui écoutent, avec autant ou plus de foi que moi, les récits merveilleux, que la vierge, depuis la promesse de Victor, paroît et renvoyoit de la main dans le camp des Français, tous les boulets de canon tirés contre la ville. C'est convenir qu'on ne pouvoit la sauver sans miracle, et je le crois; reste à savoir qui l'a fait.

Le maréchal de Villars, général de l'armée de France, dans la guerre de 1733, étant à Turin, alla voir la Superga. Le supérieur de la maison qui le conduisit dans l'église, lui montrant la belle figure en marbre de la Vierge, à qui il attribuoit le salut de la ville: Elle ressemble parfaitement, dit le maréchal, à la duchesse de Bourgogne. Le mot étoit plaisant;

mais ce qui me le parut autant, fut que le supérieur actuel, avec qui je voyois cette vierge, me parla lui-même de cette ressemblance; à quoi je répondis, en souriant, que tous les Français en jugeoient ainsi.

On sait que le maréchal mourut en 1734, à Turin; et l'on prétend qu'un moment avant d'expirer, apprenant que le maréchal de Barwick venoit d'être tué d'un coup de canon au siège de Philisbourg, il dit: *Cet homme-là a toujours été heureux.* Le mot est bien dans le caractère de Villars, qui mouroit dans son lit à la tête d'une armée; mais je doute qu'il ait pu le dire. Il n'est guère possible qu'il ait appris à Turin, le 17 juin, jour de sa mort, celle de Barwick, tué le 12, en Allemagne. Il est très-commun qu'en toutes circonstances le Français laisse échapper des traits qu'on attribue à ceux à qui ils conviennent le mieux. Nous avons, à cet égard, fait une perte dans la duchesse d'Orléans (Conti). Comme elle disoit quelquefois des mots plaisans et hardis, on lui en attribuoit aussi plusieurs qu'elle vouloit bien adopter, parce qu'ils auroient été dangereux dans toute autre bouche que la sienne.

Je ne dois pas oublier que le corps du ma-

réchal de Villars est encore en dépôt à Turin, sans que sa famille ait eu le cœur de le faire transporter en France, quoiqu'elle ait eu la plus riche succession, et qu'elle en tire toute sa gloire.

La Superga étant, comme l'Escurial, l'accomplissement d'un vœu, a eu aussi la même destination. Philippe II, en mémoire de la bataille de Saint-Quentin, gagnée sur les Français le jour de saint Laurent 1557, fit bâtir l'Escurial, dont la distribution des édifices et des cours est dans la forme d'un gril. L'église des Hyéronimites, qui en représente le manche, est le lieu de la sépulture des rois d'Espagne.

Le roi Victor destina pareillement la Superga à sa sépulture et à celle de ses successeurs. Son corps y est en dépôt dans une chapelle, en attendant qu'on élève son mausolée, dont les marbres sont rassemblés, façonnés, sculptés, et prêts à être réunis et mis en œuvre.

La population de tous les Etats du roi de Sardaigne est d'environ de quatre millions d'ames : savoir, trois pour le Piémont et la partie d'Alexandrie, quatre cent mille pour la Savoie, et autant pour la Sardaigne. Les revenus de l'Etat montent à vingt-cinq millions de

notre monnoie. Tout le Piémont est cultivé comme un jardin, et le paysan m'a paru logé, vêtu et nourri, ce qui est toujours ma règle pour juger d'une bonne administration. On voit, dans les montagnes de la Savoie, quel parti un peuple laborieux peut tirer du sol le plus ingrat.

L'état militaire est actuellement de vingt mille hommes, presque tous d'infanterie; et on le porte jusqu'à cinquante mille en tems de guerre.

A l'égard du gouvernement, le roi y tient lui-même le timon de l'Etat. Il donne audience à quiconque a des plaintes à lui porter, et rend justice, même contre ses ministres, qui ne sont que ce qu'ils devroient être par tout, exécuteurs exacts des ordres du souverain. On n'entend point là, comme ailleurs, dire : *Ah! si le roi le savoit!* On peut tout lui apprendre, et l'on est sûr de n'obéir qu'à lui. Un homme opprimé par un ministre, sous-ministre, intendant, commis, etc. n'est point obligé de se consumer en frais de courses, de séjours, d'argent, de patience, et quelquefois d'humiliations, pour obtenir, je ne dis pas justice, mais audience. Les ministres ne sont point à Turin, tels que certains des nôtres à

Versailles et à Paris, invisibles comme Dieu, et sourds et muets comme des idoles. *La bureaucratie*, déjà ancienne parmi nous, seroit un mot barbare à Turin. Le roi de Sardaigne, homme d'un très-grand sens, auroit de la peine à le comprendre, et encore plus à souffrir qu'il signifiât quelque chose chez lui.

Si sa manière de gouverner nous paroissoit extraordinaire, sa cour ne le paroîtroit pas moins à ceux qui habitent la nôtre. Ils ne concevroient pas qu'on fût obligé d'avoir, ou de montrer des mœurs, de cacher des intrigues, au lieu de les afficher. Ils trouveroient peu de dignité dans une cour qu'ils regarderoient comme un couvent. Le roi mange avec sa famille, et ne croit pas devoir multiplier, dans le même château, des maisons dont il faut toujours que le peuple paie l'entretien. Les charges, à cette cour, sont peu lucratives, et n'en sont pas moins recherchées. Il suffit aux contendans qu'elles soient honorables. Toutes les dépenses du roi de Sardaigne sont appliquées aux vrais besoins de l'État; et ce n'est qu'ainsi qu'on fait refluer dans le peuple tout l'argent qu'on y a puisé, et qu'il peut de nouveau payer les impositions.

Nous dînâmes au retour de la Superga,

chez M. de Choiseul, en aussi nombreuse compagnie que les jours précédens. J'y trouvai entr'autres le comte d'Ericeiro, ambassadeur de Portugal, petit-fils de celui qui traduisit, en vers portugais, l'art poëtique de Boileau. Je l'avois fort connu à Paris, où je le voyois souvent chez la belle princesse de Rohan, dont il étoit parent. Ayant su que je partois au sortir de table, il envoya, pendant le dîner, garnir ma chaise de vin de Sétubal et de Marasquin. Il étoit assez tard quand le dîné finit, et je ne pus aller coucher qu'à Saint-Ambroise. Je remarquai, dès le soir, et la suite du voyage m'a confirmé, que les voiturins de Turin à Lyon traitent mieux les voyageurs que ne font ceux qui parcourent l'Italie. Peut-être cela vient-il de l'ordre qui règne dans l'administration du roi de Sardaigne. Quand les premiers ressorts d'un Etat sont bien réglés, cela s'étend, de proche en proche, sur les objets même qui n'attirent pas l'attention du gouvernement. Le vendredi 5 juin, je traversai Suze, et allai dîner à la Novalèze. C'est là qu'on démonte les voitures pour les transporter, à dos de mulets, à Lanebourg, au-delà du mont Cénis. La même opération se fait à Lanebourg, pour ceux qui

vont de France en Italie. On a le choix, pour ce passage, d'un mulet, ou d'une chaise de paille portée sur deux bâtons. Le trajet de la Novalèze à Lanebourg, qui est de cinq lieues, se fait en quatre à cinq heures; et mes porteurs, qui se relayoient, souvent sans s'arrêter, marchoient aussi lestement, à la montée et à la descente, qu'ils l'auroient pu faire dans les rues de Paris. Ils ne font, dans tout le trajet, que trois ou quatre pauses assez courtes. On monte l'espace de deux lieues. Le plateau qu'on traverse ensuite en a à peu près autant dans sa longueur, et la descente à Lanebourg n'étant que d'une lieue, est si rapide, que dans le tems où toute la montagne est couverte de neige, on descend, en moins d'un quart d'heure, sur un traineau, d'une hauteur où l'on ne parvient en montant qu'en deux heures de marche. Il s'en faut bien qu'après cette descente on soit à Lanebourg au niveau commun des terres; car, à quelques inégalités près, on continue de descendre jusqu'à ce que l'on soit sorti de la Savoie. Quelqu'élevé que soit le plateau du mont Cénis, il n'est pas étonnant qu'étant dominé par des montagnes très-hautes, toujours couvertes de neige, il s'y soit formé un lac. Il peut avoir

une lieue de circonférence ; il est de la plus belle eau, et très-profond vers le milieu. Je m'arrêtai à considérer ces lieux, qui offrent le tableau des ruines du monde, pendant que je faisois rafraîchir mes porteurs à une espèce d'auberge. L'hôte vient prendre possession vers la fin du printems, lorsque la fonte des neiges a découvert la verdure. Ce n'est pas qu'il n'y fit encore assez froid, quoique ce fût au mois de juin, et que le ciel fût sans nuages. Les cavités qui se trouvent dans plusieurs endroits du plateau étoient pleines de neige, et mon domestique me fit remarquer de la glace où il passoit, sur son mulet, sans la rompre. La température est en effet sur les monts très-différente de celle de la plaine. En partant de la Novalèze à midi, qui n'est nulle part le moment le plus chaud du jour, nous éprouvions un froid très-vif; et entre une et deux heures, ce qui est par tout le paroxisme de la chaleur, le froid se faisoit sentir par degrés à mesure que nous montions, au point que je fus obligé de prendre ma redingotte. Comme on m'avoit parlé de la bonté des truites qu'on pêche dans le lac du mont Cénis, j'en fis prendre et apporter pour mon souper à Lanebourg, et les trouvai telles qu'on me l'avoit dit.

Le passage du mont Cénis, dont tant de voyageurs parlent comme d'une entreprise, n'est ni dangereux, ni effrayant. Il y auroit, sans doute, du péril à le passer pendant que les neiges tombent, ou dans les grandes fontes, quand on peut craindre les lavanges; mais tous ces dangers sont communément prévus par les gens du pays. Ils en préviennent les voyageurs, et les porteurs ne s'exposeroient pas. Il n'y est guère arrivé de malheur que par une imprudence volontaire, et l'on ne doit pas supposer de danger à faire ce que font journellement tant de gens naturellement timides. La corniche qui fait partie du chemin de Savone à Gênes, bordée de précipices, est plus effrayante à la vue que le passage du mont Cénis.

Le samedi 6, nous couchâmes à Saint-Michel, après avoir fait une halte en chemin. Le dimanche 7, jour de la Pentecôte, nous passâmes à Saint-Jean-de-Maurienne, dînâmes à la chambre, et allâmes coucher à Aiguebelle. Nous en partîmes le lundi 8, pour aller dîner à la vue de Montmélian, à un hameau où nous fûmes très-bien traités. La couchée fut à Chambery. Un banquier de Rome m'avoit joint à Aiguebelle, et nous fîmes route en-

semble jusqu'à Paris. Le mardi 9, passant aux Echelles, je dînai au pont de Beauvoisin, gardé, du côté où l'on sort de la Savoie, par des soldats Piémontais, et de celui où l'on entre en France, par des Français. Les commis de cette douane frontière, qui sont très-attentifs à tout ce qui se passe, arrêterent ma chaise, et commençoient à détacher mon bagage. Le chef ayant, par hazard, ou par curiosité, jeté les yeux sur mon passe-port que je déployois pour le montrer au commandant de la place, dit à ses commis de rattacher les malles qui étoient encore derrière la chaise, et ajouta, en s'adressant à moi, que mon nom lui étoit connu, et que s'il l'avoit su d'abord, on ne se seroit pas mis en devoir de me visiter. Je le remerciai fort de ses politesses, et remontai en chaise. En traversant la place, j'apperçus, au milieu d'une troupe d'officiers, un homme que je jugeai être le commandant, et qui l'étoit en effet. Je remis pied à terre, et lui présentai mon passe-port, signé du duc de Choiseul, ministre de la guerre et des affaires étrangères. A ce nom, tout militaire fléchit le genou; ainsi, le commandant l'ayant lu, et le trouvant conçu en termes assez obligeans pour moi, me le rendit avec des complimens qui ne

l'étoient pas moins. Après dîné, nous allâmes coucher à la Tour du Pin. Le lendemain, mercredi 10, nous allâmes dîner à la Verpillière, et j'arrivai à Lyon vers cinq heures.

A peine étois-je arrivé à l'hôtel garni du Palais-Royal, que j'y reçus la visite de l'intendant, M. Baillon. J'allai ensuite en faire une à l'archevêque, mon confrère à l'académie française. Il vouloit me loger à l'archevêché, et envoyer chercher mes malles à l'auberge; et j'eus peine à obtenir qu'il m'y laissât, pour le peu de séjour que je devois faire à Lyon. Je restai à souper avec lui; le lendemain j'y dînai; le jour suivant, chez l'intendant. Le samedi 13, je partis de Lyon par la diligence, et arrivai à Paris le mercredi 17, veille de la Fête-Dieu.

Longæ finis chartæque viæque.

FIN.

2596-222